

Jean Benoist  
(1975)

# Les sociétés antillaises. Études anthropologiques

*Textes choisis et présentés par Jean Benoist*

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
et collaboratrice bénévole

Courriel : [mailto: mabergeron@videotron.ca](mailto:mabergeron@videotron.ca)

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.  
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

**LES SOCIÉTÉS ANTILLAISES. ÉTUDES  
ANTHROPOLOGIQUES.**  
Textes choisis et présentés par JEAN BENOIST

Montréal : Université de Montréal, Centre de recherches caraïbes,  
4ème édition revue et augmentée, 1975, 177 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 17 juillet 2007 de diffuser cette œuvre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [oj.benoist@wanadoo.fr](mailto:oj.benoist@wanadoo.fr)

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

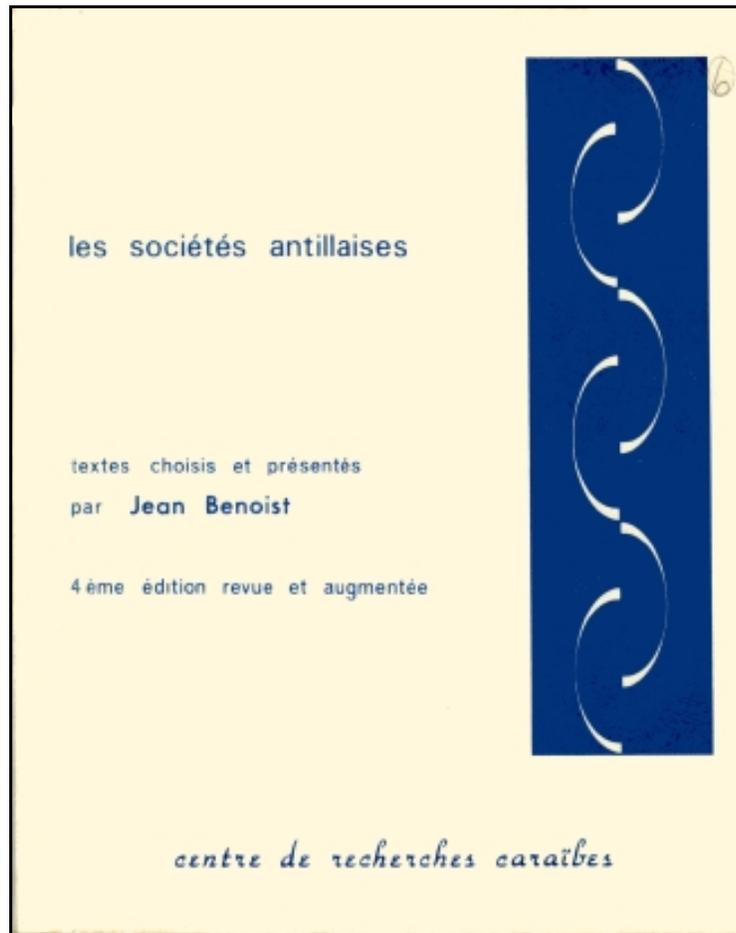
Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 11 août, 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Province de Québec, Canada.



**Jean Benoist**  
(1975)



## Quatrième de couverture

Quels sont les traits communs aux sociétés antillaises ? Comment peut-on reconnaître les axes principaux de leur organisation ?

Regroupant des travaux de synthèse et des études inédites sur les Antilles françaises, ce volume est une initiation à la connaissance sociologique des Antilles, et la présentation de quelques résultats de celle-ci.

# Table des matières

## Préface de la quatrième édition

1. Une civilisation antillaise *Jean Benoist*
2. Les composantes raciales de la Martinique *Jean Benoist*
3. Une aire culturelle : l'Amérique des Plantations *Charles Wagley*
4. Les types sociaux de la campagne antillaise *Elena Padilla*
5. Marchés et vie rurale en Haïti *Sidney W. Mintz*
6. Anthropologie biologique de Saint-Barthélemy *Jean Benoist*
7. La famille dans la région caraïbe  
Discussion *Raymond T. Smith*  
*John V. Murra*
8. La pensée précausale chez un groupe d'enfants martiniquais *Cécile Boisclair*  
*et Guy Dubreuil*

## Références

9. Les problèmes de la recherche anthropologique dans la Caraïbe *Vera Rubin*

## Problèmes particuliers aux Antilles françaises

*Jean Benoist*

## Bibliographie

## Préface à la quatrième édition

[Retour à la table des matières](#)

*La connaissance des Antilles a beaucoup évolué depuis la première édition de ce volume (1966). Aussi ai-je hésité avant d'en préparer une nouvelle édition : ne risque-t-on pas de donner une image figée d'une réalité si mouvante ? Mais, à condition que le lecteur considère ce petit volume comme une introduction, comme la présentation de problèmes et le dégagement de quelques cadres de références, il peut y trouver au moins l'amorce d'un fil conducteur vers des réflexions plus personnelles et vers une approche plus engagée de la réalité contemporaine. C'est dans cet espoir que nous le mettons à nouveau à sa disposition.*

*Car l'anthropologie n'est pas seulement une connaissance destinée à satisfaire notre besoin de mieux comprendre. Elle entre directement dans la vie des sociétés humaines dans la mesure où elle leur apporte des matériaux pour la construction de leur image d'elles-mêmes. Aussi ce qu'elle dégage est-il parfois accepté, parfois violemment rejeté, mais n'est jamais neutre : le domaine est trop sensible pour permettre la neutralité. Mais il importe avant tout que l'effort des chercheurs soit directement jugé par le maximum de ceux qu'il concerne et qui y participent. Je n'espère donc nullement que ce volume, les choix auxquels j'ai procédé et le point de vue des auteurs qui y sont présents échappent à la critique. Mais il aura rempli son rôle s'il pose quelques problèmes et dégage quelques concepts, à partir desquels les chercheurs antillais pourront aller plus loin.*

\* \* \*

*Quelques remaniements ont été apportés à cette édition. Le chapitre 2 a bénéficié des conseils et des travaux du R.P. David <sup>1</sup>, et il a été complété par l'exposé de certains aspects du métissage. Un nouveau chapitre, consacré à l'anthropologie physique de St-Barthélémy a été ajouté pour donner au lecteur une vue directe de certains des problèmes abordés par cette discipline. Le chapitre 9 a été suivi d'une note qui ajuste son contenu aux questions*

---

<sup>1</sup> DAVID, Bernard : Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902), Société d'histoire de la Martinique, Mémoire no. 3, 1973, 188 p.

*d'actualité que posent la Martinique et la Guadeloupe. Le chapitre 8 a été mis à jour en fonction des résultats de la thèse de doctorat de C. Boisclair : Étude du développement mental d'un groupe d'enfants martiniquais à l'aide d'épreuves du type piagétien : validation transculturelle de la notion de stade (1973). Les références bibliographiques ont été remaniées, et des retouches mineures ont été apportées à quelques chapitres.*

*Tel qu'il se présente, ce volume laisse toutefois dans l'ombre bien des aspects des sociétés antillaises, et le lecteur pour lequel il aura été une initiation devra pousser plus avant sa documentation en s'adressant directement aux œuvres originales ou aux bibliographies.*

# 1

## UNE CIVILISATION ANTILLAISE

**Jean Benoist**

[Retour à la table des matières](#)

Spécialiste d'une tribu amazonienne, ou analyste des transformations apportées à une société traditionnelle par la colonisation, l'ethnologue n'échappe jamais à une image, à un arrière-plan implicite, qui contraint sa pensée : stables ou en évolution, primitives ou urbaines, les civilisations qu'il examine ont derrière elles un long passé, et les changements qu'il observe sont tout au plus les remaniements d'une structure depuis longtemps établie.

Cet "astronome des constellations humaines", selon l'expression de Lévi-Strauss, voit le plus souvent des astres qui meurent, ou des astres qui changent, mais il est rare qu'il puisse porter son regard vers des astres qui naissent. C'est la chance de l'ethnologie caraïbe, que de nous en offrir. À travers un incroyable broiement d'hommes, de structures et d'idées, une population a germé dans des territoires pratiquement vierges ; elle a dû inventer sous nos yeux ses réponses aux exigences d'un milieu, à des pressions économiques inédites. Elle a dû se forger un habitat et un langage, un système social et des croyances. Entraînée dans les conflits des puissances mondiales, elle s'est vue divisée, confrontée et affrontée à elle-même. Mais, enveloppant cette complexité, des phénomènes globalement comparables ont dessiné une culture dont les traits se retrouvent de la Guyane à la Jamaïque. Dans les divers domaines de la vie sociale comme de la biologie raciale, les forces historiques et les exigences de la survie ont poussé à des réponses analogues.

Or ces rapprochements, au-delà des diversités apparentes, sont les plus sûrs moyens de déceler les mécanismes en jeu et de comprendre la façon dont ils jouent dans un cas particulier. La matrifocalité, le métissage, les syncrétismes religieux, l'économie de la plantation, par exemple, prennent des visages

légèrement différents d'un territoire à l'autre, selon les hasards de son histoire, ou de ses caractères écologiques. Mais de grandes constantes ressortent, propres à l'aire caraïbe, que les comparaisons permettent de dégager.

L'objectif principal de ce volume est justement de placer la connaissance des problèmes antillais dans l'ensemble antillais, en présentant des textes d'auteurs d'origines diverses, qui ont travaillé dans des régions différentes de l'aire culturelle qui nous intéresse, et de faire ainsi ressortir combien les îles ou les territoires qu'ils ont étudiés ont de points communs. Une analyse de la famille en Guyane demeure valable aussi bien à la Martinique, qu'en Haïti ou à Porto-Rico ; les grands traits de l'économie des plantations peuvent être décrits à partir d'un exemple porto-ricain, ils sont cependant ceux de la Guadeloupe, de la Jamaïque ou de Trinidad ; les problèmes psychologiques et éducationnels des Martiniquais ont leur équivalent à Carriacou, à la Dominique ou dans les îles Vierges.

Une littérature scientifique maintenant considérable montre largement cette unité caraïbe. Cependant, le lecteur francophone en est peu conscient. Il existe en effet dans chaque grande civilisation des zones électivement développées. Les Anglo-saxons, ont particulièrement poussé les travaux de sciences sociales ; tant dans le domaine descriptif que dans l'élaboration théorique, ils ont fait une somme considérable de recherches qui n'ont guère leur équivalent en langue française ; en ce qui concerne les Antilles ce fait est particulièrement net. Alors que les ouvrages historiques ou géographiques français sont nombreux et de grande qualité, les publications anthropologiques, ethnologiques ou sociologiques sont pratiquement inexistantes. C'est pourquoi l'accès direct aux travaux effectués par les auteurs de langue anglaise peut être précieux. Il permet d'appliquer à la connaissance des Antilles françaises et de Haïti des concepts et le résultat d'expériences qui ont vu le jour à Trinidad, à Porto-Rico ou à la Jamaïque mais qui, dans leurs grandes lignes, demeurent applicables à toute cette région. On peut espérer ainsi féconder les sciences sociales de la Caraïbe francophone, en faisant profiter les chercheurs de l'expérience de leurs voisins et en leur posant des problèmes de comparaison qui les aideront à mieux connaître leur propre société.

\* \* \*

On sera frappé, à la lecture de ces articles, de la confrontation permanente de deux systèmes explicatifs qui tentent l'un et l'autre de résoudre la complexité antillaise : l'un historique, cherche dans le passé les racines des traits actuels des cultures de la région caraïbe ; l'autre, héritier direct des fonctionnalistes demande aux structures actuelles de s'expliquer elles-mêmes par les problèmes qu'elles ont pour charge de régler.

En introduisant dans ce volume des travaux qui se placent à divers niveaux (biologique, social, psychologique) de la réalité anthropologique, il sera peut-être possible de faire saisir à quel point ces courants sont mêlés dans la genèse de la civilisation antillaise. Selon que l'on considère la biologie des races, la structure de la famille, la vie économique ou la pensée religieuse, les apports de l'histoire et les exigences fonctionnelles prennent inégalement part à la création de ce que nous observons. Le passé africain et le passé européen, l'esclavage et la plantation, l'essor démographique et les influences contemporaines des puissances industrialisées apportent tous leur touche ; sur certains plans tel ou tel domine, mais il est pratiquement impossible de trouver un domaine où ces divers niveaux de la réalité sociale ne s'imbriquent pas.

Aussi, plutôt que dans les explications univoques, doit-on s'orienter vers une appréciation équilibrée des phénomènes qui se déroulent sous nos yeux. Société métisse, qui intègre des éléments contradictoires venus de passés divers, la société antillaise est aussi une société qui fonctionne selon des normes et des mécanismes qu'elle a élaborés. La genèse des êtres vivants comme celle des galaxies se fait dans le tourbillon d'éléments qui s'ajustent peu à peu au sein de structures stables : la genèse antillaise y fait souvent penser. Bien des fluidités et des diversités si caractéristiques de ces régions tiennent sans doute plus à cette structuration progressive, à cette assimilation d'éléments et d'influences, qu'à telle ou telle cause historique ou à tel besoin immédiat.

Dans la variabilité biologique comme dans l'imprécision de la famille, de la communauté ou des croyances religieuses ne peut-on dégager un même schéma de base qui caractériserait justement certaines genèses de groupes humains nouveaux ? La réalité antillaise, en ce qu'elle a d'extrême et d'original, impose au théoricien le besoin de nouveaux concepts qui tiennent compte de sa situation particulière, et sans doute doit-on considérer la dynamique par laquelle tant d'éléments divers s'intègrent et par laquelle tant de contradictions peu à peu se résolvent comme l'un des axes fondamentaux de toute explication des faits que nous observons.

\* \* \*

Mais ces faits eux-mêmes, en ce qui a trait aux Antilles françaises tout particulièrement, sont bien mal connus. On manque encore dans les domaines des sciences humaines de travaux monographiques systématiquement répartis à travers les régions et aux divers niveaux de la vie sociale ; on manque donc nécessairement de synthèses de l'ampleur du travail géographique de Lasserre sur la Guadeloupe.

L'étude systématique des divers types de communautés antillaises, en milieu rural et en milieu urbain, l'analyse comparée des faits économiques, sociaux, biologiques et psychologiques qui s'y déroulent offrent un large

programme qu'il est absolument nécessaire de remplir si l'on désire adapter la connaissance du monde antillais au niveau des possibilités des sciences sociales modernes.

Cependant on verra à travers cet ouvrage que bien des voies sont ouvertes, bien des réponses données et que les sciences sociales ont déjà profondément contribué au renouvellement de la connaissance de la région caraïbe et au progrès de celle-ci dans la recherche d'elle-même.

Ce volume réunit des textes de deux ordres :

– des travaux de synthèse, généralement traduits de l'anglais, qui présentent un bilan de ce qui a été fait à l'échelle de la Caraïbe, ou de l'aire afro-américaine, dans un domaine donné. Ces articles introduisent le lecteur de langue française à l'abondante littérature scientifique qu'ont suscitée les îles des Antilles.

– des travaux anthropologiques qui portent sur la Martinique, la plus étudiée de ce point de vue. Dans ce cas, il s'agit de travaux plus spécifiques, repris à des publications scientifiques originales devenues peu accessibles.

On espère ainsi pouvoir apporter à la fois une vue générale et des éléments précis à ceux qu'intéressent les problèmes sociaux et culturels des Antilles.

## 2

# LES COMPOSANTES RACIALES DE LA MARTINIQUE

**Jean Benoist**

[Retour à la table des matières](#)

Par 81° de longitude ouest et 14° 40' de latitude nord, la Martinique se trouve au milieu de l'archipel linéaire des Petites Antilles, à 500 km au nord du Vénézuéla. Sur une superficie d'un peu plus de 1000 km<sup>2</sup> dont 1/3 est inhabitable, elle porte plus de 350 000 habitants. Sur quelque plan que se fixe son analyse, cette île apparaît comme une zone de confluence et d'interpénétrations. Caractère qui ne lui est pas propre : il se retrouve à travers tout l'arc antillais dont les conditions historiques ont fait un carrefour culturel et racial.

Mais le cloisonnement géographique de tout ensemble insulaire a morcelé ce carrefour et a largement diversifié les îles. Sur de grands thèmes communs, des accidents, des conflits, des migrations ont modelé des variantes qui font la complexité de l'anthropologie de cette région.

Dans un schéma général, on voit se succéder les Amérindiens, premiers occupants de l'île, puis les Européens qui les éliminent, et, amenés par eux, les Africains. Le métissage entre Européens et Africains forme dès lors le fond de la population antillaise. Par la suite arrivent des Asiatiques, essentiellement des Indiens, qui se répartissent inégalement entre les îles. On conçoit quelles différences purent apparaître au cours d'un tel peuplement.

Parfois les Amérindiens subsistent (Dominique, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et peut-être Martinique), plus ou moins intégrés au reste de la population. Parfois les Blancs ne furent pas suivis des Noirs (Saint-Barthélémy, Saba). Parfois, les Noirs occupèrent pratiquement seuls la terre,

sans se métisser avec les Blancs, trop peu nombreux ou absents (Cariacou, La Tortue). Mais lors même qu'il y eut métissage entre Noirs et Blancs, des différences apparurent cependant entre les îles, pour deux ordres de raisons :

a/ Les Blancs et les Noirs ne sont pas les mêmes dans chaque île ou groupe d'îles. Attribuées à diverses puissances européennes les Antilles ont reçu des immigrants en provenance des territoires métropolitains dont elles dépendaient. Français, Anglais, Espagnols et Hollandais se sont donc peu mêlés mais ont colonisé chacun leurs îles. Le cas est particulièrement net pour la Martinique qui n'a pratiquement pas cessé d'être française depuis 1635. Ils ont de même fait venir leurs esclaves de régions africaines parfois différentes, selon les lieux qui dépendaient de leurs comptoirs africains et les apports des négriers étrangers. Malheureusement les documents précis sont très rares en ce qui concerne l'origine exacte des Africains.

b/ Le rapport quantitatif des Noirs aux Blancs n'a pas été le même selon les territoires et selon les époques, ce qui a diversifié les mélanges par les proportions de leurs éléments. Selon ses caractéristiques culturelles, chaque groupe tendait d'ailleurs à se métisser plus ou moins. Du Tertre (1667) note que le "crime" de mélange racial est beaucoup plus fréquent chez les Espagnols et les Portugais que chez les Français. Il semble avoir été encore plus rare chez les Britanniques, au moins dans les Petites Antilles. Enfin les guerres et les traités intervinrent pour bouleverser ce tableau déjà complexe.

Aussi celui qui s'attaque aux problèmes anthropologiques des îles doit-il s'avancer avec une précaution extrême, de crainte de se perdre dans un inextricable écheveau.

Le polymorphisme de la population antillaise en général trouve une image fidèle dans celui de la population martiniquaise. Sur cette île peuplée en grande majorité par des "gens de couleur", métis de descendants d'Africains et d'Européens coexistent plusieurs groupes raciaux, de faible importance numérique, hétérogènes par rapport à cette population dont les séparent des barrières génétiques de nature culturelle, et qui témoignent des vagues d'immigration qui ont concouru à sa formation.

Pour bien comprendre les origines complexes de la population de la Martinique, mais aussi pour saisir les proportions dans lesquelles divers types humains ont participé à son élaboration, il faut reprendre sommairement l'analyse de l'évolution historique et des rapports des groupes qui ont vécu dans l'île. Certains ont disparu, d'autres subsistent, mais tous ont laissé au moins quelques traces dans le groupe métis.

## I. Les Amérindiens

Premiers occupants des îles, ils semblent jouer un rôle très restreint dans la genèse de la population actuelle, qu'elle soit blanche ou de couleur. Sa trace ne se retrouve que dans certaines traditions familiales.

Tous les auteurs sont d'accord sur le fait que le peuplement indien s'est effectué par le sud. Désignés par les chroniqueurs comme des Caraïbes ayant supplanté récemment des Arawaks plus anciennement installés, ils n'auraient jamais dépassé quelques milliers d'individus. On peut en tout cas les rattacher sans hésitation aux Indiens de la région amazonienne.

L'arrivée des Européens en 1635 fut fatale à ces Indiens. Un partage provisoire de l'île amena un semblant d'équilibre entre eux et les Français de 1635 à 1658, malgré quelques escarmouches. En 1658, une guerre générale amena leur capitulation. Un bon nombre s'enfuit vers l'île voisine de la Dominique, quelques-uns restèrent sur des plantations, et on retrouve leurs traces au nombre d'une dizaine dans les recensements de 1664 et de 1680. Par la suite, il n'en fut guère question et leur trace s'efface au cours du 17<sup>e</sup> siècle où les recensements les comptent avec les Noirs libres.

La brièveté des contacts a certainement limité les croisements entre Indiens et Blancs comme entre Indiens et Noirs. D'autre part, la mortalité a été considérable aux premiers temps de la colonisation, et les premiers venus, Blancs comme Noirs, n'ont laissé que fort peu de descendants, si l'on songe au flot d'immigrants qui se sont par la suite déversés sur l'île au cours du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle. On peut donc considérer en fin de compte la part des Indiens comme négligeable dans la population actuelle, ce que confirment les groupes sanguins. Peut-être y eut-il des échanges, plus récemment, avec les Indiens qui ont survécu dans les îles voisines, mais rien ne le prouve, et il ne s'agit en tout cas que de rares cas individuels. On n'en a aucune preuve anthropologique ou historique, et les quelques familles martiniquaises qui se réclament d'ancêtres indiens sur la foi de leur type physique ont des chances d'avoir en réalité un ancêtre Chinois.

## II. Les Blancs

Les descendants des colons ou de ceux des fonctionnaires, militaires ou commerçants qui se sont fixés à la Martinique forment aujourd'hui le groupe des Blancs créoles. À leurs côtés, deux autres groupes de race blanche se trouvent dans l'île, les Métropolitains, récemment arrivés pour un bref séjour, et les Syriens, commerçants fixés depuis une ou deux générations.

## 1° – Les Blancs créoles

Comme dans tous les autres territoires coloniaux de peuplement, les Européens venus se fixer aux îles eurent tendance à se reconnaître comme appartenant à un groupe différent de celui de leurs compatriotes demeurés en France. Depuis les premiers temps de la colonie, leur groupe s'individualisa donc, sans toutefois jamais se fermer tout à fait à des apports métropolitains. Il a survécu jusqu'à nos jours, d'abord grâce à ces apports, puis par le simple jeu de sa reproduction naturelle.

On a cru longtemps que ces Blancs venaient exclusivement de l'Ouest de la France. La Normandie, puis la Bretagne ont en effet envoyé les premiers contingents de colons. Par la suite, l'immigration se diversifia. À des taux certes fort fluctuants, elle n'a pratiquement pas cessé jusqu'à nos jours, et la composition ethnique des Blancs créoles s'est trouvée très modifiée par l'apport de bien des régions de France.

Petitjean Roget (1955, p.61) a fort bien montré cette évolution et ses causes. "Presque toutes les provinces de France, écrit-il, ont contribué au peuplement de la Martinique. Mais ce sont surtout celles qui entourent les grands ports (...). Les sources principales du peuplement martiniquais se déplacèrent ainsi au cours des siècles de Normandie vers le Val-de-Loire puis vers la Gascogne et enfin la Provence. Mais à aucun moment il n'y eut de source vraiment prépondérante". À l'origine, "les colons ont été comme aspirés sur la terre de France par les ports qui commerçaient avec la Martinique, et cette dépression n'a que très lentement diffusé à travers la France". Mais la part relative des premiers venus a été réduite par la mortalité considérable des premiers temps, ce que confirme l'histoire généalogique des familles actuelles. On doit donc conclure à une origine très mêlée, à laquelle la moitié méridionale du pays a apporté une part plus importante que le Nord et surtout que l'Est, du fait du nombre des arrivées en provenance de Bordeaux et de Marseille dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle.

Actuellement les Blancs créoles constituent un groupe important socialement et cohérent. Ils sont isolés par une barrière génétique stricte, mais qu'on pourrait qualifier d'hémiperméable : aucune immixtion de couleur n'est admise dans leur groupe, mais les Blancs ont participé largement au métissage du groupe de couleur ; tout enfant dont un seul des parents est blanc appartient automatiquement au groupe métis.

Mais l'importance numérique de ces mélanges dépend de deux facteurs qui ont tous deux tendance actuellement à les restreindre : le nombre des Blancs par rapport à la population totale, et leur comportement sexuel. Sans qu'on

puisse avoir des certitudes à ce sujet, il semble qu'on assiste à la diminution des relations fécondes entre les deux groupes. Cela ne tient pas seulement à un ralentissement de ces relations, mais aussi à un contrôle plus efficace. Mais le fait est difficile à vérifier. Quant à l'importance démographique relative des Blancs, elle ne cesse de décroître depuis le milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Elle est actuellement plus réduite que jamais.

Après avoir été les plus nombreux durant les premières années de la colonie, les Blancs perdirent vite la majorité devant l'afflux des esclaves ; jusqu'en 1740, ils représentèrent toutefois approximativement 1/5<sup>e</sup> de la population totale. Depuis leur nombre a plafonné tandis que la population de couleur s'accroissait rapidement. En 1902, l'éruption volcanique de Saint-Pierre fit 30 000 morts dont la plupart des Blancs créoles. Seuls survécurent ceux des campagnes. Mais depuis la fin de l'esclavage, on connaît moins l'évolution démographique de chaque groupe ethnique car les recensements ne tiennent pas compte de la race.

Quelles sont les incidences de ces faits sur le métissage ? Dispersés à travers l'île, les Blancs créoles ont certainement été des agents importants de celui-ci. Mais la réduction du flux génique blanc en direction du groupe noir a certainement été considérable depuis deux siècles, car les Blancs sont passés de 20 % à 0,7 % de la population totale. Le métissage continue certes, mais à un taux très réduit, et son rythme a beaucoup varié au cours des siècles. De nos jours, il se poursuit beaucoup plus par brassage des divers éléments de couleur entre eux que par afflux d'éléments blancs. La réduction du nombre relatif et absolu des Blancs a pour conséquence une tendance de la population de couleur à s'homogénéiser.

## 2° – Les Métropolitains

Les fonctionnaires et commerçants venus pour de brefs séjours sont plus nombreux que les Blancs créoles, mais ils sont bien moins implantés dans le pays. Il est impossible de connaître avec exactitude l'importance de leurs relations fécondes avec la population de couleur. Beaucoup de ces unions sont très brèves, et on ne peut chiffrer leurs résultats. Il ne semble pas que, numériquement, elles soient très importantes. Localisés à Fort-de-France, les Métropolitains fréquentent un cercle assez restreint de Martiniquais et ce serait surtout dans cette ville que leur action, se ferait sentir. Une minorité de Métropolitains toutefois se fixe dans les communes rurales. À chaque génération, quelques étudiants ramènent une épouse de France et, inversement, des fonctionnaires et des commerçants épousent des Martiniquaises. Il en résulte des mélanges, mais leur nombre est très faible et caractérisait jusqu'à une époque très récente les classes moyennes et la bourgeoisie. Depuis quelques années on assiste à une extension des mélanges à la suite de l'accroissement des mouvements migratoires.

### 3° – Les Syriens

D'implantation récente, généralement très endogames, ils n'entrent que pour une part négligeable dans le métissage. Leur nombre est d'ailleurs très faible, mais on connaît quelques cas d'unions légitimes entre eux et des Martiniquaises.

## III. Les Africains

Ils représentent à la fois le courant d'immigration le plus important et celui qui a le plus largement participé aux origines des Martiniquais. Ils sont venus en deux vagues, mais seule la première, celle de l'esclavage, a eu une influence anthropologique considérable : c'est par dizaines de milliers que les esclaves ont été amenés dans l'île entre le milieu du 17<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup> siècle. Comme chez les Blancs, la mortalité fut très élevée au début parmi eux et leur nombre ne se serait pas maintenu sans de constants apports extérieurs. Aussi ceux qui ont le plus influencé la composition de la population actuelle sont-ils sans doute les derniers venus.

De 1857 à 1862 vint une seconde vague, bien moins considérable, formée de "travailleurs libres".

L'origine des esclaves a fait l'objet d'un certain nombre de travaux historiques mais les documents à ce sujet sont encore moins précis que ceux qui concernent l'origine des Blancs. On doit s'appuyer sur les livres des Négriers, sur des documents commerciaux et sur quelques recensements d'esclaves sur les plantations. Mais les mentions d'origine sont souvent infidèles. On peut aussi s'appuyer sur les survivances culturelles que l'ethnologue peut retracer.

En combinant ces diverses méthodes, Herskovits (1933) a obtenu des résultats malgré tout assez satisfaisants. Il a pu localiser à la côte nord du Golfe de Guinée l'origine de la majorité des Noirs des Antilles et du Sud des États-Unis. Dans une zone d'élection relativement peu étendue et centrée sur la côte des territoires des états contemporains du Ghana, du Togo et du Dahomey a été recruté l'essentiel du contingent. Les esclaves venaient de la région côtière et des territoires immédiatement avoisinants. Mais, outre cette région de prédilection, les Négriers s'approvisionnaient, surtout vers la fin de l'âge de la traite, sur d'autres côtes, soit plus au nord du côté du Sénégal, soit plus au sud où ils rejoignaient les Portugais qui opéraient en Angola et même au Mozambique en direction du Brésil. Par ailleurs, si la bande littorale de prélèvement était assez étroite, il arrivait assez souvent que des sujets en

provenance de terres lointaines soient livrés à l'esclavage, et Herskovits cite en exemple des individus de la région de Kano.

Gaston-Martin (1931, 1948) d'après divers documents, et en particulier d'après un "général" du commerce de Nantes daté de 1762 et envoyé à Choiseul, aboutit à des résultats qui ne diffèrent guère de ceux d'Herskovits. On pourrait distinguer, du nord au sud, sept régions de traite :

- le Sénégal d'où les départs ont surtout eu lieu dans les premiers temps de la colonisation.

- de la rivière Sierra Leone au Cap des Palmes, il y a quelques marchés où opèrent les Français.

- entre le Cap des Palmes et le Cap des Trois-Pointes, sur toute la Côte d'Ivoire la traite est monopolisée par les Hollandais et un important courant prend son essor à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup>.

- entre le Cap des Trois-Pointes et la rivière Volta se situe le véritable centre de traite de toutes les nations européennes. La côte de l'Or est hérissée de forts où Anglais, Hollandais et Danois maintiennent des garnisons destinées à appuyer les commerçants négriers. Les Français disposent de peu d'appui dans cette région mais y effectuent un peu de traite.

- entre la rivière Volta et Badagri, sur la côte des royaumes de Juda et d'Ardra, les Français font la plus grande part de leur trafic, appuyés sur un fort, et les Nègres originaires de cette région sont considérés comme excellents.

- entre le Bénin et le Cap Formosa, la traite se raréfie. Les Anglais sont les principaux trafiquants de cette zone où la traite clandestine se développa après 1848.

- au sud du Cap Formosa, la traite fut assez faible au début. Loango devient un marché d'esclaves, mais on n'appréciait guère ceux qui venaient de cette région. Il semble que la traite, du moins en direction des Antilles, cesse un peu au nord de l'embouchure du Congo. Mais cette zone de traite semble avoir fourni les apports les plus tardifs, ceux dont les traces ont le plus de chance d'être restées.

À peu de chose près, ces documents confirment donc que le centre de la côte nord du Golfe de Guinée est bien la zone d'où provenaient la plupart des Noirs emmenés aux Antilles. Il est évident qu'ils ne donnent aucune indication sur la répartition des convois à travers les îles, mais, en ce qui concerne le trafic légal au moins, les îles appartenant à chaque nation étaient approvisionnées en esclaves par les négriers de ces nations. Par exemple, c'est

au Brésil surtout que se retrouvent les traces des Noirs originaires de l'Angola et même du Mozambique. On peut donc supposer avec de très faibles chances d'erreur que la majorité des esclaves de la Martinique venait de la région comprise entre le Cap des Trois-Pointes et le golfe de Bénin, zone somme toute assez restreinte. On ne peut pas toutefois éliminer des apports plus lointains (Angola).

À Saint-Domingue, dont les ressemblances sont étroites avec la Martinique, Moreau de Saint-Méry signale parmi les esclaves des Bambaras, des Ouolofs, des Peuls et des Mandingues, mais dans cette île également, ils sont en nombre restreint par rapport aux Dahoméens.

Tous ces documents concordent donc pour délimiter une aire d'origine qui n'est qu'une seule partie de l'Afrique noire et qui possède une certaine homogénéité raciale.

Mais dans ce groupe existent des subdivisions régionales auxquelles les esclaves participaient inégalement. Si l'on s'en tient aux documents historiques cités plus haut, il apparaît que c'est "la sous-race guinéenne" qui a fourni le plus fort contingent. S'étendant de la Casamance au bassin du Congo, elle occupe vers l'intérieur toute la zone forestière. Mais la "sous-race soudanaise" dont l'aire d'implantation est plus nordique et plus occidentale a certainement pris part au peuplement des îles.

C'est donc à partir de ces deux éléments de base, la sous-race guinéenne surtout, et plus accessoirement la sous-race soudanaise, que s'est formé le fond biologique de la Martinique.

La seconde vague d'immigration arriva d'Afrique entre 1857 et 1863 : 10 521 individus débarquèrent durant cette période, dont les trois quarts étaient des hommes de 14 ans et plus. Il en restait 7 070 en juillet 1864, et à cette date la population de la Martinique approchait de 150 000 habitants. Il ne semble pas que ces immigrants se soient intégrés aisément et ils auraient connu une rapide chute démographique (Renard, 1955). Ils venaient pour la plupart du Congo, quoique la Guinée ait fourni un certain contingent. Leur apport anthropologique est inégal. Il marque cependant certaines régions (Diamant par exemple).

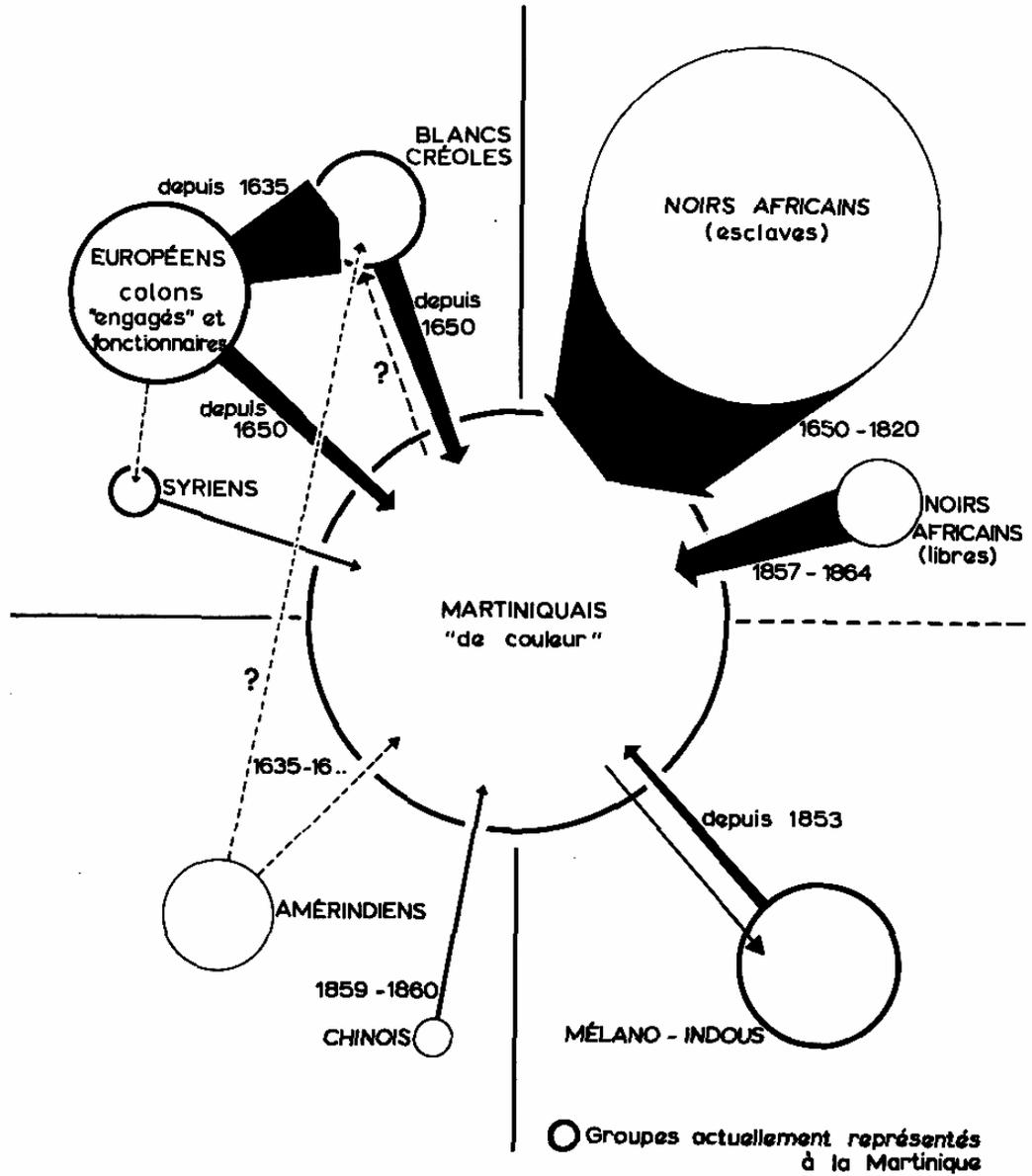
Depuis la fin de l'esclavage, et hormis le cas de ces "Congo", on ne distingue pas explicitement les Noirs des Métis. Il existe certes de subtiles hiérarchies basées sur la pigmentation cutanée, mais, sur le plan purement anthropologique, Noirs et Métis forment une seule population. D'ailleurs on peut se demander s'il existe encore un seul Martiniquais qui n'ait eu au moins un faible pourcentage d'ancêtres blancs. À chaque génération le brassage s'accroît au sein du groupe de couleur et les Noirs s'intègrent

anthropologiquement aux Métis de la même manière qu'ils leur sont intégrés sur le plan social,

#### **IV. Les Mélando-Indiens**

Ils constituent encore un groupe relativement clos, mais ils tendent à disparaître par l'incorporation croissante d'éléments métis de Blancs ou de Noirs et également par l'intégration individuelle d'un nombre accru d'entre eux dans la population "de couleur".

Ils ont été recrutés à partir du comptoir français de Pondichéry et de Karikal, et ils appartiennent principalement au groupe linguistique tamoul. Il semble qu'ils proviennent de basses castes rurales de la région de Madras ainsi qu'en témoignent d'une part leurs traditions, d'autre part leurs manifestations religieuses.



Quelques bateaux ont introduit des immigrants du Bengale, et leurs descendants sont encore conscients de cette origine. L'immigration s'est faite sous contrat entre 1853 et 1883 ; elle a amené en Martinique 29 475 individus dont 11 944 sont morts assez rapidement et 4 260 ont été rapatriés avant 1885. À cette date, il en restait 13 271 dans l'île (Renard, p.44). Leur rapatriement continua jusqu'en 1900 et leur nombre tomba à 4 000.

Dès le début, ils se sont constitués en isolat, très coupé de la population créole de couleur mais, depuis une ou deux générations, ils commencent à se mêler à elle et le mouvement va croissant. Par des croisements avec cette population, ils l'éloignent un peu plus du stock africain originel, mais arrivés depuis trop peu de temps, ils n'ont pas encore vraiment fait sentir leur action. Ils ne sont d'ailleurs pas répartis de manière homogène : ils vivent surtout dans quelques villages du nord de l'île, mais même dans ces localités ils demeurent minoritaires et ils se regroupent dans des quartiers ruraux, ce qui entraîne une endogamie élevée.

Pour les mêmes raisons que celles qui empêchent de connaître l'évolution démographique des Blancs créoles, on ne connaît pas celle des Mélando-indous. Par des recoupements divers, on peut conclure, avec des réserves, que leur nombre actuel ne dépasse pas six mille. Mais à la différence des Blancs, ils ont tendance à assimiler culturellement les Métis qui résultent de leurs unions avec les groupes voisins, tout en perdant leurs caractéristiques originales, si bien que ce groupe paraît destiné à s'estomper culturellement d'abord, racialement ensuite, en quelques générations.

## V. Les Chinois

Ils sont venus en 1859 et 1860, au nombre de 978 dont 100 furent expédiés en Guyane. En 1895, il en restait 438 fondus dans la population locale, et il n'en existe pratiquement plus qui ne soient pas métissés. On les retrouve dans diverses localités, et certaines familles bourgeoises de Fort-de-France, ont une ascendance chinoise. Leur faible nombre ne leur a permis en réalité que d'apporter une touche très discrète dans l'amalgame martiniquais.

### La population martiniquaise actuelle

Trois groupes inégaux se retrouvent actuellement :

– les Blancs créoles, isolat endogame qui reçoit une immigration très restreinte de la France métropolitaine.

– les Mélando-indous, moins stables, qui tendent à disparaître par le métissage.

– les Martiniquais de couleur, qui représentent 98 % de la population totale de l'île. L'analyse de leurs origines montre qu'ils procèdent d'un mélange qui a eu lieu dès les premiers temps de la colonie et qui a été en s'accroissant depuis.

Mais les composantes de ce mélange sont en proportions très inégales. Le courant venu d'Afrique est largement dominant. Plus modeste, mais cependant d'une grande influence, est le courant venu d'Europe. Les autres n'ont en fait qu'un rôle mineur : les Amérindiens semblent vraiment avoir laissé bien peu de traces et les immigrants asiatiques ont eu une influence restreinte. Les Chinois furent en effet trop peu nombreux et les Mélando-indous, par leur isolement prolongé, sont demeurés presque à l'écart jusqu'à nos jours.

Cependant, cette situation évolue. L'apport des Blancs est certes, de nos jours, très faible par rapport à ce qu'il a pu être voilà un siècle ou deux mais tend à s'amplifier à nouveau ; les Mélando-indous amorcent un nouveau courant d'apport génétique qui va remanier le stock initial.

### **Le métissage et sa dynamique**

À partir des populations de base s'est effectué un mélange. Mais ce dernier ne s'est pas accompli en une seule fois. Il s'est déroulé progressivement, et il continue : le tableau anthropobiologique actuel intègre l'ensemble des échanges opérés pendant des siècles entre des groupes d'origines différentes. Ce tableau lui-même n'est ni définitif ni homogène. Il n'est que le reflet actuel et transitoire des transformations qui ont conduit jusqu'à lui. Quotidiennement de nouveaux mélanges le retouchent.

Aussi une population métissée ne peut-elle pas être définie uniquement par ses composantes originelles. On ne la connaît et on ne comprend bien son évolution biologique que si on détecte les courants d'échange qui sont formés, qui la parcourent et qui décident de son avenir biologique largement ouvert, et en tout cas différent de son présent.

\* \* \*

Ces courants, cette dynamique, conduisent certains des groupes formateurs à se fusionner, et d'autres à s'éviter. Le sens de ces courants et leur intensité changent au gré d'événements sociaux : des mélanges jusqu'alors impossibles peuvent devenir un jour faciles, tandis que s'érigent des impossibilités nouvelles. La population, sur le plan biologique, se trouve ainsi soumise à un

jeu de fusions et de subdivisions, qui règlent le métissage, son rythme et sa composition.

En fait, la dynamique qui nous intéresse ici est double :

– *une dynamique externe* concerne l'entrée dans la population de gènes nouveaux : si, à chaque génération, des éléments étrangers entrent dans la population et s'y métissent, cette dynamique est très différente de ce qui se passe si le métissage, après s'être accompli, ne se poursuit plus. La Martinique est typique du premier cas : son métissage est *ouvert*, en ce sens que jamais l'île, même après un métissage initial, ne s'est refermée sur elle-même. Le cas opposé est bien illustré par l'île de Pitcairn où le métissage entre Anglais et Polynésiens s'est effectué en une génération, après quoi l'île est restée à l'écart de tout autre apport.

– *une dynamique interne*. Elle joue un rôle important, auquel on ne prend pas toujours garde. Même si une population est fermée, du moment qu'elle est métissée elle présente, au moins pendant un certain nombre de générations, des individus qui sont inégalement métissés. Certains ne le sont pas, d'autres le sont peu.

L'évolution biologique de la population sera très différente selon la façon dont les métis de divers degrés s'uniront entre eux. Il se peut (et c'est en partie le cas aux Antilles) qu'on s'unisse de préférence avec un individu ayant à peu près le même degré de métissage. La population tend alors à se subdiviser en catégories, qui sont souvent des catégories sociales mais qui sont en même temps des catégories biologiques.

Il se peut par contre que les unions franchissent aisément les degrés de métissage et que les conjoints soient de catégories très différentes. La population évoluera biologiquement dans un sens opposé : elle tendra à s'homogénéiser, puisque, au bout d'un certain nombre de générations, par l'effet de ce brassage, chaque membre de la population descendra de façon identique des différentes populations d'origine. À la Martinique la multiplicité des unions d'un même individu, le taux assez élevé d'illégitimité, le déplacement géographique des individus tendent tous à pousser à une telle homogénéisation. Ils contrebalancent de ce fait la tendance à la constitution de sous-groupes durables isolés les uns des autres par leurs différents degrés de métissage.

\* \* \*

Quelle conclusion en tirer ? Certes, à la Martinique et dans la plupart des Antilles, le métissage a toujours été "ouvert". Il l'a été à des courants divers, dont les vagues de peuplement donnent bien une image. Mais ces vagues se

sont taries, et les îles, après avoir été des zones d'immigration constante deviennent des zones d'émigration. Seul persiste l'apport d'un métissage venu d'Europe, et sans doute la participation croissante de l'apport indien, qui ne suit l'immigration qu'avec un certain décalage. Ces apports suffisent certainement à modifier le tableau biologique de certaines îles, tandis que, absents ou plus restreints ils remanient peu d'autres îles. La diversité biologique entre les îles antillaises ne peut alors que s'accroître.

Au sein d'une même île, la Martinique par exemple, quelles peuvent être les conséquences de la dynamique interne ? Là nous entrons dans un domaine plus hypothétique. En effet les événements sociaux et les modifications du système de valeur peuvent pousser dans l'une ou l'autre direction : renforcer la stratification sociale et ses corollaires ethniques, ou au contraire bouleverser celle-ci et effacer progressivement les strates socio-ethniques ou leur enlever leur signification sociologique. Dans ce domaine, l'évolution biologique de la population traduira, avec un certain décalage, l'évolution des rapports sociaux. Mais, de toute façon, la tendance actuelle laisse penser que l'on se dirige vers une homogénéité croissante.

En rassemblant les conclusions qu'inspire l'examen de la dynamique externe et celui de la dynamique interne du métissage on parvient à penser que, à partir de leurs origines complexes, les îles des Antilles s'acheminent, chacune à sa façon, vers une population de plus en plus homogène. Mais, en suivant cette voie chacune diverge des îles voisines et affirme, même sur le plan biologique, sa propre personnalité.

### 3

## UNE AIRE CULTURELLE : L'AMÉRIQUE DES PLANTATIONS

**Charles Wagley**

### **Introduction**

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte se propose de circonscrire trois zones culturelles du Nouveau Monde qui puissent servir de trame de référence à l'étude des sociétés et des cultures contemporaines des Amériques. Ces trois aires<sup>1</sup> culturelles américaines, qui seront désignées ici sous les expressions de Euro-Amérique, Indo-Amérique et Amérique des plantations se distinguent les unes des autres par des séries de différences interdépendantes engendrées par le contexte original du Nouveau Monde.

En bref, les facteurs qui semblent avoir agi sur la formation de ces zones sont les suivants : la nature de l'environnement physique, la densité de la population indigène, le niveau de complexité des sociétés et des cultures indigènes, les sources de l'immigration, les formes de l'implantation européenne depuis l'an 1500 et divers événements historiques locaux. De ces facteurs diversement combinés ont résulté des types de société distincts d'une zone à l'autre. Dans ce texte nous n'évoquerons que brièvement deux de ces zones culturelles car ce n'est que la troisième, l'Amérique des Plantations, qui intéresse directement les recherches antillaises.

---

<sup>1</sup> Nous traduisons "Cultural sphere" par "aire culturelle" (N.d.T.).

On verra que ces aires culturelles ne sont pas des unités politiques, géographiques ou linguistiques, quoiqu'elles s'insèrent dans une étendue géographique généralement continue.

Politiquement, quelques pays, tels le Brésil ou les États-Unis sont partagés entre deux de ces zones en raison de différences régionales. Dans l'Amérique des plantations toutes les langues d'origine européenne du Nouveau Monde sont représentées. Géographiquement partagée en deux grandes aires situées aux extrémités du continent, la sphère Euro-américaine est loin de former un continuum spatial.

Enfin le concept d'aire culturelle dans le Nouveau Monde tout en ne niant pas l'influence culturelle des pays européens qui ont colonisé et administré divers territoires, ne s'appuie pas sur ce facteur. Ainsi, alors que Porto-Rico et le Mexique ont de nombreux traits communs dus à leur héritage espagnol, nous mettons dans cet article l'accent sur leurs différences qui ont pour base l'arrière-plan de leur passé et de leur situation proprement américaine et non ce que la tradition espagnole leur a donné en commun. Les trois types de zones culturelles ne sont pas classées en fonction d'un seul critère, mais selon un ensemble de différences qui proviennent de divers facteurs reliés entre eux.

## **L'Euro – Amérique**

Elle couvre les extrémités nordique et méridionale du Nouveau Monde. Politiquement, elle est formée, d'une part par le Chili, l'Argentine, l'Uruguay et le Sud du Brésil d'autre part par le Nord des États-Unis et le Canada. On peut certes relever de grandes différences entre les influences espagnole et portugaise qui s'exercent au Sud et les influences anglaises et françaises au Nord. Cependant, au-delà des différences dans les langues, les institutions et les comportements hérités de l'Europe, il existe dans cette aire une importante série de traits communs déterminés par des caractéristiques qui tiennent au Nouveau Monde lui-même et ses traits ont produit un type de société et de culture que l'on retrouve dans les deux zones nord et sud de l'aire culturelle euro-américaine.

Ces deux régions de l'aire euro-américaine se situent dans un milieu tempéré, voire semi-arctique. Dans l'une et l'autre la population indigène était clairsemée et son niveau culturel n'avait pas dépassé celui d'horticulteurs débutants, ou même de peuples chasseurs-cueilleurs ; les ressources habituellement cherchées par les Européens à l'époque coloniale y étaient rares : il n'y avait là ni or ni argent, et les riches récoltes d'épices ou de sucre ne pouvaient y être obtenues.

Mais le terrain et le climat convenaient à l'agriculture mixte européenne tandis que le front des immigrants européens repoussait les aborigènes. Aussi, ces régions devinrent-elles essentiellement européennes par leur population et leur civilisation. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, leur économie s'est développée et elles ont reçu des millions d'immigrants européens : aujourd'hui l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Sud du Brésil, le Nord des États-Unis et le Canada sont les zones les plus hautement industrialisées du Nouveau Monde. La population est surtout blanche (malgré une certaine émigration de Noirs américains vers le Nord), et ses traits culturels sont presque exclusivement d'origine européenne.

## **L'Indo – Amérique**

La deuxième aire culturelle américaine, que j'appelle ici "Indo-Amérique" est celle que John Gillin a nommée "Amérique métisse" (Mestizo-America). Elman Service a par la suite distingué dans cette zone deux aires qu'il a désignées sous les noms de "Mestizo-America" et de "Indo-Amérique". Mais quel que soit le terme retenu, il est clair que dans cette aire culturelle, l'Amérique a joué un rôle important dans la genèse biologique et culturelle de la population et des civilisations modernes.

Dans la région qui s'étend du Mexique au Nord du Chili, au long de la Cordillère des Andes, les Espagnols rencontrèrent des millions d'Amérindiens civilisés : la société coloniale y fut modelée par les institutions qui gouvernaient cette masse indigène et qui contrôlaient son travail.

Peu après l'an 1500, les populations indiennes furent fermement insérées dans la vie coloniale, puis nationale, et devinrent culturellement des "mestizos", des "ladinos" ou des "cholos". Elles perdirent partout leur identité en tant qu'indiennes et les Indiens devinrent les Mexicains, des Guatémaltèques, des Péruviens ou des Boliviens.

Mais ce processus n'est pas encore achevé : dans plusieurs de ces pays existent encore de vastes groupes qui parlent leurs langues indigènes, qui se considèrent comme distincts des autres citoyens de leur pays et qui suivent un mode de vie où se combinent les traditions indigènes et les coutumes espagnoles des seizième et dix-septième siècles. Mais, même là où les Indiens ont été assimilés, leur passé a largement contribué à la formation de la culture nationale contemporaine.

## L'Amérique des Plantations

La troisième grande aire culturelle du continent américain est nommée "Amérique des Plantations" en raison de l'influence prépondérante de cette institution sur son histoire et sur sa société. Plusieurs autres exposés de ce volume touchent à la nature et aux effets de la plantation sur le mode de vie propre à la région caraïbe. Il suffira ici de mettre en relief ce qu'on entend sous le terme de sphère des plantations, tant dans ses limites géographiques que dans son sens socio-culturel.

En bref, cette aire culturelle part de la moitié nord de la côte du Brésil et s'étend vers les Guyanes, au long de la côte et de l'archipel caraïbe et pénètre aux États-Unis. Elle est presque exclusivement côtière : jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle le mode de vie de la Plantation n'a pas pénétré dans l'arrière-pays, et, depuis, il ne l'a fait qu'au Brésil et aux États-Unis. Cette zone (sauf au Sud des États-Unis) se situe toujours sur des terres basses, en milieu tropical.

Par rapport aux régions montagneuses de l'Indo-Amérique la population indigène de ces régions était faible lors de la première venue des Européens au 16<sup>e</sup> siècle. De plus les Européens n'y trouvèrent pas de riches gisements minéraux, mais ils découvrirent vite que les sols argileux étaient riches et pouvaient produire du sucre, denrée qui leur apporterait une richesse comparable à celle que donnaient l'or et l'argent des hautes terres. Cette production commerciale de canne à sucre exigeait une abondante force de travail.

Les populations aborigènes furent rapidement décimées par les maladies, la guerre et l'esclavage si bien que les Européens cherchèrent ce travail en Afrique. Aussi la production de sucre par le système des plantations basé sur le travail d'esclaves africains devint-elle le trait fondamental qui caractérise l'origine de cette aire culturelle de l'Amérique des Plantations ; les autres cultures, telles que le cacao, la café, et plus tard le coton, se développèrent dans les mêmes conditions.

Avant de présenter certaines de ses institutions actuelles et quelques-uns de ses traits culturels, on doit faire remarquer que cette aire culturelle est à la fois une aire géographique et un type de société directement basé sur un processus historique. Au début du 17<sup>e</sup> siècle le cœur de la société de plantation (et donc de l'aire culturelle en question) se situait sur la côte nord-est du Brésil. Au 18<sup>e</sup> siècle cette zone a englobé la Caraïbe à mesure que la production de sucre prenait de l'importance et que croissait la population d'esclaves. Au 19<sup>e</sup> siècle elle s'étendit à Cuba, et, après l'introduction du coton, au Sud des États-Unis.

De même le système de plantation se répandit alors sur les terres basses de la côte Pacifique et dans le Nord de l'Argentine, autour du Tucuman.

La société des plantations prit des formes diverses, certes. Elle s'ajusta aux influences socioculturelles de pouvoirs coloniaux ou nationaux divers, à diverses conditions de milieu, à des facteurs tenant aux diverses plantes cultivées, et à des époques historiques aux caractéristiques différentes. Il est certain, par exemple que l'habitation sucrière du 17<sup>e</sup> siècle au Brésil ne ressemble pas sous bien des aspects aux plantations de coton établies au 19<sup>e</sup> siècle dans le Sud des États-Unis. Et évidemment, le régime colonial perpétué au 20<sup>e</sup> siècle dans les Antilles britanniques donne à celles-ci des traits différents du Brésil qui est devenu indépendant au 19<sup>e</sup> siècle.

Il y a donc d'importantes variations au sein de cette aire culturelle, comme dans les deux autres, mais partout où les plantations et l'esclavage ont été les institutions originelles un certain mode de vie s'est dessiné qui a entraîné à travers toute cette aire de nombreux problèmes similaires et qui a déterminé de nombreuses caractéristiques culturelles générales.

Cette unité a été soulignée par de nombreux chercheurs. Récemment, M.G. Smith constatait : "Des conditions historiques générales désignent les régions qui s'étendent du Brésil aux États-Unis comme le contexte dans lequel doit être étudiée l'aire antillaise". Werner J. Cahnmann définit la région Caraïbe comme celle "où un peuplement dense d'anciens esclaves africains est établi ; en fait ce peuplement correspond aux basses terres exploitées par le système économique des plantations". Le Brésilien Gilberto Freyre, historien et sociologue célèbre, auteur du classique "Casa Grande e Senzala" note dans l'introduction à la première édition de cet ouvrage : "Tout chercheur qui s'intéresse au régime patriarcal et à l'économie esclavagiste du Brésil doit être familier avec le "deep South" des États-Unis.

Les mêmes influences, nées des techniques de production et de travail, c'est-à-dire de la monoculture et de l'esclavage, se sont combinées dans cette région d'influence anglaise de l'Amérique du Nord, comme aux Antilles et en Jamaïque et ont produit des structures sociales comparables à celles qui sont observées chez nous (au Brésil). Parfois elles sont si semblables que les seules différences portent sur des traits secondaires : langue, races, formes religieuses". Dans une autre publication Freyre discute des ressemblances dans les modes de vie associés à la plantation dans le "Vieux Sud" des États-Unis et dans le "Vieux-Nord" du Brésil.

Quels sont donc ces traits, communs aux diverses régions de l'aire culturelle que nous avons nommée Amérique des Plantations et qui ont frappé les observateurs de tant de pays ? Dans cet article je ne ferai qu'énumérer et décrire brièvement quelques-uns d'entre eux. D'autres chercheurs, mieux

informés de la société des plantations pourront sans doute compléter plus tard ce tableau.

Nous pouvons d'abord dégager les caractéristiques fondamentales de l'Amérique des Plantations en tant qu'aire culturelle :

## **1. Le système des Plantations et la monoculture**

Le sucre est sans doute encore la plus importante production d'origine agricole de la Caraïbe et des régions d'Amérique du Sud qu'on peut rattacher à cette aire culturelle. Dans certains cas (Sud de l'État de Bahia et terres basses de l'Équateur) il a été remplacé par le cacao qui a été également un produit important pour l'île de Trinidad. Par endroits d'autres cultures ont relayé la canne à sucre dans son rôle de principale culture industrielle. Au Sud des États-Unis le système tout entier n'a pu se développer qu'avec l'introduction du coton, quoique le sucre eut été à l'origine de l'économie agricole de la Louisiane.

À travers toute cette aire culturelle on a assisté, au cours des cent dernières années à la transformation d'unités agricoles relativement petites que possédait et dirigeait une famille en ensembles plus vastes, possédés par des sociétés, et centrés sur des usines importantes. Dans l'histoire de la production sucrière, ce changement "ingenio" (espagnol) à l'"usina" : le petit moulin qui tournait grâce à des animaux ou à un cours d'eau laisse la place à la grande usine mécanisée dont les machines à vapeur ou à pétrole traitent la production de plusieurs plantations.

## **2. Des classes sociales nettement séparées**

Les classes socio-économiques qui prirent forme à l'époque coloniale subsistent de nos jours à travers toute l'Amérique des Plantations. Un profond fossé perpétue l'ancienne division entre l'aristocratie foncière de la colonie et les esclaves ; la séparation est très nette entre la classe supérieure formée de propriétaires terriens, de membres de professions libérales, de hauts fonctionnaires, de commerçants importants et la classe inférieure des travailleurs manuels ou des ouvriers agricoles.

Il arrive parfois que cette ligne de partage traditionnelle s'assouplisse : une classe moyenne a émergé depuis assez longtemps en Amérique du Sud et dans certaines îles des Antilles. Toutefois les valeurs anciennes subsistent et les descendants des anciennes classes supérieures dédaignent encore toute forme de travail manuel et ont ce que Gilberto Freyre nomme un "complexe de gentleman". La nouvelle classe moyenne partage souvent ce même système de valeurs, tandis que la classe inférieure porte encore le double stigmate social attaché au travail manuel et aux traits physique de ses ancêtres esclaves.

### 3. Des sociétés multiraciales

Au cours de l'ère coloniale le groupe dominant des propriétaires terriens était formé de Blancs européens. Ils furent réduits à une faible minorité par le nombre écrasant des esclaves africains (et, sauf au Sud des États-Unis, les "petits Blancs" demeurèrent très peu nombreux). L'immigration dans la Caraïbe de travailleurs venus de l'Inde, et, au Brésil, de Japonais compléta ces divisions à la fois raciales et sociales. Il en résulta une société multiraciale qui accentua encore la *valeur sociale* des caractéristiques physiques des individus.

Partout se dessina une stratification à la fois raciale et sociale, basée non pas sur des faits scientifiques, mais sur les valeurs associées par les sociétés à divers caractères physiques. Partout les "traits blancs" sont les plus précieux. Au Brésil les catégories comprennent le "branco" (blanc), le "branco da terra" (blanc qui a un ancêtre noir), le "moreno" (brun), le "mulato" (mulâtre), l'"escuro" (sombre) et le "preto" (noir). On retrouve de telles classes raciales dans toutes les îles des Antilles, dans le Sud des États-Unis, si tout individu qui a au moins un ancêtre noir reconnu est considéré comme nègre, il existe toutefois parmi les Noirs eux-mêmes une minutieuse échelle de couleurs identique aux catégories décrites au Brésil au aux Antilles.

De plus les relations interraciales sont un sujet majeur dans les préoccupations des individus de cette sphère culturelle : elles touchent directement à la remise en question des vieilles barrières sociales et économiques édifiées sur la base de l'apparence physique. Celle-ci perd peu à peu son caractère de symbole de l'origine servile et cela permet de tendre à l'intégration des individus de couleur dans la société toute entière. Mais alors qu'au Brésil et dans bien des îles de la Caraïbe ce processus est déjà fort avancé, aux États-Unis il ne fait que commencer grâce à l'abolition des barrières légales qui empêchaient la déségrégation.

### 4. La faiblesse des structures communautaires

À travers toute cette zone le sens de la cohésion communautaire semble très faible et les communautés, lorsqu'elles existent, sont toujours très peu organisées. Ce fait est encore plus frappant si on se réfère à l'organisation communautaire de l'Indo-Amérique : au Mexique, au Guatemala ou au Pérou existent des communautés terriennes solidement constituées. Au Brésil, au contraire, ainsi que T. Lynn Smith entre autres l'a fait remarquer, la communauté est particulièrement amorphe et le voisinage immédiat, formé le plus souvent d'un groupe de paysans apparentés ou des travailleurs d'une même plantation est la seule unité sociale qui dépasse la famille. Smith, à propos de la vie communautaire au Brésil dit qu'elle est "au stade du voisinage".

La division des communautés par des barrières de classes extrêmement fortes explique pour une grande part la faiblesse de leur organisation interne, notamment au Brésil. La classe supérieure n'amorce de relations qu'avec son équivalent dans d'autres communautés ou dans les villes sans s'attarder à sa propre communauté, tandis que les membres des classes inférieures sont souvent confinés à leur voisinage immédiat sans contacts avec le reste de leur village.

Dans les îles des Antilles la classe supérieure a aussi des liens sociaux importants au-delà de la communauté elle-même, mais la classe inférieure est bien plus mobile qu'au Brésil, se déplaçant notamment à l'occasion des marchés, parfois sur de grandes distances. Tout cela réduit beaucoup le sentiment d'appartenance à la communauté locale. Ce manque d'esprit de corps explique sans doute pourquoi tant d'études locales effectuées dans les Antilles ne sont pas, à proprement parler des "études de communautés" et pourquoi l'unité sociale demeure si vaguement définie.

## **5. Une société de paysans**

L'Amérique des Plantations est sans doute la région du Nouveau Monde où la paysannerie, qu'il s'agisse de petits propriétaires ou de fermiers, se rapproche le plus de la paysannerie européenne. Bien avant la fin de l'esclavage des groupes de petits propriétaires apparurent presque partout. Après leur libération, les anciens esclaves devinrent souvent de petits cultivateurs, soit par fermage, soit en occupant des terres publiques ; sur leurs lopins de terre ils produisirent des cultures vivrières et, parfois, un peu de cultures industrielles. Le tabac, par exemple, devint ainsi au Brésil, à Porto-Rico et à Cuba le produit de ces paysans.

Plus récemment, en Jamaïque puis dans d'autres îles, la banane devint la principale culture commerciale des paysans. Mais partout ce type de culture est associé aux cultures vivrières. Parfois un travail saisonnier à l'usine ou sur les plantations vient compléter le revenu. On a relevé l'existence de tels paysans dans l'ensemble de l'aire culturelle que nous décrivons ici : Brésil (Hutchison, Harris), Antilles (Manners, Wolf), Sud des États-Unis où ce rôle est tenu par les "petits Blancs" et par des Noirs qui ont acquis des terres.

## **6. La structure de la famille**

On a beaucoup écrit sur les formes de l'organisation familiale dans l'Amérique des Plantations. En ce qui concerne les Antilles ce fut même l'un des principaux sujets de recherche des anthropologues et des sociologues. Certains se sont appuyés sur les origines africaines pour expliquer le foyer matrilineaire et le taux élevé d'unions libres par la persistance de schèmes africains (Herskovits) ; d'autres y voient la conséquence de phénomènes

historiques, en particulier des structures dues à l'esclavage, pendant que certains en font le reflet de la situation socioéconomique contemporaine. Quelle que soit l'interprétation de cette organisation familiale qu'on a nommée matrifocale et du taux élevé des unions libres, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un phénomène général, répandu à travers toute l'Amérique des Plantations.

Dans le Sud des États-Unis, E. Franklin Frazier a relevé la persistance de l'organisation familiale centrée sur la mère et le taux élevé des naissances illégitimes, en particulier chez les Noirs des communautés rurales. René Ribeiro a étudié la famille matrifocale et la forme d'union libre nommée "amaziado" (amitié), à Récife (Brésil). Plus récemment Harry W. Hutchison nous a fourni des documents sur une plantation du Reconcavo (Brésil), où, en bas de l'échelle sociale, un grand nombre de familles avaient une femme pour "chefe de familia". Aux Antilles ce type de familles est bien connu ; il a été décrit par Henriques, Herskovits, Dom Basil Matthews, T.S. Simey, Raymond T. Smith, et bien d'autres.

*En résumé* les traits fondamentaux qui se retrouvent à travers toute cette aire culturelle sont les suivants :

- monoculture dans un système de plantation ;
- barrières sociales très rigides ;
- sociétés multiraciales ;
- communautés faiblement structurées ;
- petits paysans propriétaires qui cultivent à la fois des produits vivriers et des produits commerciaux ;
- famille matrifocale.

Mais il existe d'autres caractéristiques de l'Amérique des Plantations qui dérivent soit de conditions identiques de milieu, soit d'un fond historique commun, soit de l'importance du passé africain pour la masse de la population. Nous allons tenter d'indiquer quelques-uns de ces traits culturels, tels qu'ils ressortent de la comparaison des diverses sous-régions de cette aire culturelle :

1/ Les cultures vivrières sont les mêmes dans toute l'Amérique des Plantations, sauf dans le Sud des États-Unis. Sur les marchés on voit du manioc, diverses variétés d'ignames, du riz, des pois, de la papaye, toutes sortes de bananes et bien des légumes ou des fruits originaires de l'Ancien ou du Nouveau Monde et adaptés au climat de l'Amérique tropicale.

2/ La culture sur brûlis est la plus courante, quoique les îles surpeuplées des Antilles contraignent en général à des procédés plus intensifs. Dans les terres plus vastes de l'Amérique du Sud, l'abondance du terrain permet au contraire aux paysans de pratiquer un écobuage très proche de celui dont vivaient les populations indigènes à l'époque antérieure à la conquête.

3/ Dans les marchés de l'Amérique des Plantations, la femme se charge de la vente. Il est caractéristique que ce soient les femmes qui effectuent tout le commerce des produits locaux, en particulier des produits alimentaires périssables. La vendeuse de la Jamaïque, la colporteuse de Barbade trouvent leur équivalent chez les femmes de Bahia qui attendent, assises derrière leur marchandise, au marché local.

4/ On note de nombreuses analogies dans la cuisine au sein de l'Amérique des Plantations. Le Nordeste brésilien est célèbre pour ses mets afro-américains (vatapa, acarajé, carurti, abala, cuscus, etc...). Tout originaire des Antilles qui visite le Brésil n'a pas de mal à les reconnaître et à se sentir chez lui en présence des aliments locaux.

5/ Quoique les différences entre les musiques et les danses des diverses populations des îles antillaises du Sud des États-Unis et du Brésil soient aisément décelables, il existe aussi un fond commun aux musiques antillaises ("conga" de Cuba, "meringue" d'Haïti) et brésilienne. Les célèbres calypsos trinitadiens ont leur équivalent dans les "sambas" composées pour le carnaval brésilien : tout comme les calypsos, les sambas critiquent des hommes publics et commentent l'actualité politique, ou les événements marquants de la vie populaire.

6/ on sait que le folklore, autant au Brésil qu'aux Antilles et dans le Sud des U.S.A. est fortement influencé par l'Afrique. Tout un cycle de contes d'animaux, mettent en scène le lapin, le renard, la tortue, et parfois l'araignée est commun à cette région. Bien des histoires de l'Oncle Rémus ont leur parallèle dans le folklore des îles antillaises ou du Brésil.

7/ Les cultes afro-américains sont également typiques de cette aire. On ne les rencontre pas partout, mais on connaît par exemple le "candomblé" et le "macumba" du Brésil, le vodou haïtien, le "xango" de Trinidad. De plus, là où ces cultes n'ont pas d'existence apparente il existe dans la vie religieuse un bon nombre de traits d'origine africaine qui ont fusionné avec le christianisme.

8/ Beaucoup de traditions et de valeurs, qui jouaient peut-être autrefois un rôle plus grand que maintenant, continuent à orienter de nombreux champs de la vie sociale. Par exemple on connaît bien l'affection chaleureuse et l'intimité qui règne entre les Brésiliens et leur "baba" noire, sentiment identique à celui

qui règne dans les classes aisées de la Martinique envers la "da" créole, ou à l'amour pour la "mammy" noire qui existait autrefois dans les États du Sud.

Gilberto Freyre signale d'autres personnages (devenus des stéréotypes) de la tradition du Sud des États-Unis qui ont leur correspondant au Brésil : le jeune dandy, le jeune gentleman, l'Oncle noir conteur d'histoires de la plantation, le cocher, le surveillant haï des esclaves (le "capataz" du Brésil) et la petite amie noire des garçons blancs (la "môlèque" brésilienne). On retrouve dans la tradition antillaise quelques-unes de ces figures classiques du passé des plantations.

On peut certes ajouter d'autres traits à cette liste incomplète des caractéristiques générales de l'Amérique des Plantations. Mais ce qui a été dit jusqu'ici suffit largement à nous faire prendre conscience que nous sommes là en présence d'une société contemporaine très particulière qui a pris naissance dans le Nouveau Monde. Nous devons insérer nos recherches sur le Brésil, les Antilles ou le Sud des États-Unis dans le cadre de référence de cette vaste aire culturelle.

Trop souvent, sans doute à cause des barrières linguistiques, nous traitons les problèmes que nous analysons d'une façon étroitement localisée. Nous étudions les relations raciales aux Antilles, aux États-Unis, ou au Brésil, ou bien nous parlons de l'organisation de la famille antillaise ou de la famille brésilienne.

Il existe certes d'importantes différences entre les États-Unis du Sud, les îles antillaises d'influence espagnole, française, hollandaise ou anglaise, et le Nord du Brésil. Des recherches localisées sont tout à fait nécessaires et fourniront la seule base à la compréhension des sociétés et des cultures fort variées qui coexistent dans l'aire culturelle. Cependant nos travaux sur des thèmes étroitement locaux doivent être interprétés en fonction des institutions et des comportements culturels de base qui se distribuent tant dans le passé que dans le présent à travers toute cette Amérique des Plantations.

En pratique on doit insister sur le fait que les chercheurs brésiliens, par exemple, doivent être attentifs à ce qui se dégage des recherches sur la région caraïbe, tandis que les spécialistes de cette dernière doivent également être avertis de ce qui a été fait au Brésil dans leur domaine. Hormis quelques publications traduites en anglais ou quelques travaux de chercheurs américains intéressés au Brésil, les renvois aux nombreux travaux brésiliens sont trop rares dans les publications sur les Antilles <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette remarque s'applique pleinement aux chercheurs qui s'intéressent aux Antilles françaises, et le but de cet ouvrage est de permettre de dépasser un cadre de référence trop étroitement localisé (note du traducteur).

Les écrits de Luis Costa Pinto, de Thales de Azevedo, Manuel Diegues, Florestan Fernandes, Oracy Nogueira, René Ribeiro et d'autres Brésiliens seraient pourtant très utiles à ceux qui travaillent sur les Antilles. Inversement bien des problèmes intéressant le Brésil sont traités par des spécialistes des Antilles tels Lloyd Braithwaite, Fernando Henriques, M. G. Smith, R.T. Smith et bien d'autres. De plus les spécialistes du Sud des États-Unis doivent connaître ces autres parties de l'Amérique des Plantations s'ils désirent considérer la société de plantation des États du Sud dans sa pleine perspective.

Enfin, étant donné les nombreux parallèles historiques, l'Amérique des Plantations offre un magique laboratoire aux études comparatives. Les anthropologues cherchent des matériaux comparatifs afin de mieux mettre en évidence les relations de causalité et les variations concomitantes des phénomènes qu'ils étudient. Dans l'Amérique des Plantations, d'innombrables variables rendent les comparaisons possibles et prometteuses. Les traditions religieuses sont différentes, les influences nationales varient (anglaises, françaises, espagnoles, hollandaises et portugaises).

On relève des oppositions entre les îles et les continents, des différences qui tiennent aux époques auxquelles les institutions se sont organisées (le sucre qui est apparu très tôt au Brésil n'a été introduit que tardivement à Cuba et à Porto-Rico) ; des variations au sein de la culture de cette zone tiennent aussi à une foule d'autres facteurs. La méthode comparative doit utiliser ces variations culturelles, qu'elles soient dues à des héritages européens, à des différences d'environnement naturel ou socio-culturel ou à des courants de développement distincts. En étudiant leurs interférences avec les traits communs à toute l'aire culturelle, en mettant en relief des relations significatives entre les faits, elle nous aidera à édifier une science de la culture et de la société.

## 4

### LES TYPES SOCIAUX DE LA CAMPAGNE ANTILLAISE

**Elena Padilla**

[Retour à la table des matières](#)

Aux yeux des économistes, des politicologues ou des spécialistes des affaires internationales, la Caraïbe est une région d'importance mineure. Pour les anthropologues au contraire, elle est vaste, complexe et diversifiée en de nombreuses formes d'adaptations humaines, de traditions et d'évènements historiques. Mais comme devant toute société moderne et complexe, l'anthropologue sait que ses méthodes classiques ne suffisent pas. Les limites de sa discipline et la complexité du sujet circonscrivent par conséquent la contribution qu'il peut apporter.

Dans l'étude des sociétés contemporaines l'étude faite sur le terrain de petites communautés peut apporter des connaissances sur certains aspects particuliers de la société toute entière. Mais, pour que ces connaissances puissent s'insérer de façon appropriée dans ce cadre général une prospection préliminaire de ce qui a déjà été publié et du terrain lui-même, doit précéder le choix définitif de la communauté où l'on se fixera. La recherche part donc de la société globale : on peut sélectionner à ce niveau un certain nombre de variables significatives, de sous-groupes au sein de l'ensemble ; le choix définitif se fera selon ce que telle ou telle unité locale peut signifier par rapport à cet ensemble. Nous sommes loin de l'idée trop courante que tout village ou toute communauté est un microcosme représentatif de la société toute entière, idée dont le caractère erroné devient évident.

Sur le terrain, il peut devenir indispensable de faire porter l'attention sur un problème dont on cherche ensuite les relations avec les autres aspects de la société ; les résultats sont meilleurs que si l'on s'attache à couvrir par une

ethnographie traditionnelle toutes les facettes d'une culture. L'article de Sidney Mintz sur les caractéristiques d'un marché au sein de l'organisation d'une communauté jamaïcaine illustre parfaitement cette optique.

Il en va de même de l'analyse structurelle de la famille que Raymond Smith a effectuée dans trois villages guyanais ; il a pu insérer les faits locaux dans l'ensemble de la société guyanaise et élargir son travail en montrant les affinités du système familial guyanais avec ceux qu'on connaît dans d'autres parties du monde, y compris même l'Écosse.

Dans cet article je me propose d'exposer une typologie des sous-cultures rurales des Antilles. Les divers types que je dégagerai se présentent parfois dans des contextes différents ; j'espère que cet effort guidera ceux qui étudieront systématiquement la région en fournissant un cadre de référence à leurs études comparatives. Ce procédé typologique peut aussi servir à la classification d'autres sociétés que celles de la Caraïbe. On espère qu'il puisse aider à la sélection du terrain de recherche dans les communautés rurales des sociétés complexes du monde contemporain.

Cette typologie s'appuie sur le postulat que les modes de vie et les positions sociales sont en relation étroite avec les éléments de l'organisation sociale qui orientent l'utilisation et l'appropriation des ressources de la société. Nous devons dégager les tendances significatives de cette organisation, telles qu'elles se manifestent dans les populations en question et les conséquences sociopolitiques de ces formes d'organisation. Par exemple, aux Antilles, nous pouvons reconnaître comme étant l'une des tendances plus importantes de la région l'exploitation de vastes propriétés sucrières sous une direction centralisée et avec le concours de travailleurs saisonniers non spécialisés. Il sera alors légitime de grouper au sein d'un même type dans le schéma d'ensemble des modalités identiques de cette tendance de base.

Avant d'exposer cette typologie, il faut poser quelques préalables :

1/ Les Antilles ne forment pas une unité socioculturelle, ni un ensemble politique, social ou économique. Aussi pourrions-nous trouver les mêmes types structurels dans des contextes coloniaux ou nationaux divers.

2/ Quoique, dans le passé comme de nos jours, bien des processus identiques et bien des caractéristiques typologiques aient été les mêmes à travers toute cette zone, on ne doit pas en inférer que les types sociaux contemporains soient les mêmes que ceux du passé. En effet ces types changent en même temps que la société globale puisque leur structure lui est largement reliée.

3/ Lorsqu'on décrit un type, on le place au sein d'un ensemble de groupes socioculturels définis, dans ce que J. H. Steward a appelé des unités socioculturelles situées au même niveau d'intégration culturelle. Ainsi, ne pouvons-nous mettre en parallèle la classe des ouvriers agricoles portoricains et l'ensemble des sociétés haïtiennes ou portoricaines, car il s'agit là de niveaux distincts d'intégration socioculturelle ; l'un étant une classe sociale, les autres des nations, ces deux niveaux ne sont équivalents ou comparables ni par leur structure, ni par leurs fonctions. L'unité "nation" et l'unité "classe" sont des totalités incommensurables, des abstractions d'ordre différent.

Nous pouvons dire que la société antillaise contemporaine se présente comme un exemple de société de plantation. On peut définir les sociétés modernes de plantation comme une catégorie de société agricole nettement stratifiée du point de vue social et dont les institutions économiques essentielles sont orientées vers la production sur une large échelle et l'exportation de denrées commercialisables ; la population de ces sociétés dépend directement ou indirectement de la plantation pour l'accomplissement de ses fins économiques. Ceux qui contrôlent la culture des produits commercialisables contrôlent également la terre et possèdent le pouvoir réel ; ils tiennent entre leurs mains le pouvoir politique comme garantie de leur pouvoir sur le sol et sur ses produits.

Les sociétés de plantation qui existent actuellement aux Antilles ne sont pas de la même nature que celles qui les ont précédées au cours des siècles passés. Aujourd'hui plus qu'autrefois la plus grande partie de l'économie coloniale est orientée vers la production de sucre. L'observation des conditions de vie et de travail peut donner l'impression de différences seulement minimales, mais l'observateur attentif doit s'attendre à des changements très fondamentaux dans les aspirations, les buts, les idées, les valeurs, les attitudes devant le travail ou devant la terre, et cela laisse sceptique devant l'image statique qu'on donne souvent des sociétés coloniales ou sous-développées.

Que le niveau de vie ne comble pas les besoins, que la pauvreté et les maladies soient répandues à une large échelle, cela ne tient pas à une stagnation intrinsèque ou à quelque rigidité culturelle mais à l'existence d'un système social qui n'apporte guère de profits à la majorité de la population, qui ne lui donne pas d'occasion de promotion et qui limite ses chances de succès.

Les Antilles connaissent une grande diversification professionnelle. Cependant les agriculteurs forment la masse de la population et, directement ou indirectement, c'est l'agriculture qui fournit la base des revenus de toutes les couches de cette société. Mais par suite des conditions de la vie moderne, des villes se sont développées avec leurs activités particulières et l'on y trouve intellectuels, membres des professions libérales, hommes d'affaires, industriels,

cadres, employés de bureau, artisans, travailleurs plus ou moins spécialisés, et bien d'autres groupes en relation plus ou moins étroite avec la vie rurale.

Les moyens modernes de communication de masse, l'action de gouvernement coloniaux ou nationaux centralisateurs, des structures économiques de type colonial qui s'inscrivent dans les systèmes mondiaux de production et de distribution, concourent à diffuser des connaissances et des informations qui parviennent jusqu'aux fermiers, aux paysans et aux travailleurs agricoles des régions rurales et qui rapprochent leurs sous-cultures du courant de la vie nationale. Aussi les anthropologues qui travaillent sur les communautés antillaises doivent-ils être avertis des principales forces qui relient celles-ci à la nation, à la métropole, à la "mère-patrie" aussi bien qu'aux autres territoires et ensembles régionaux de la Caraïbe. Ainsi pourrions-nous mieux établir à l'échelle de l'ensemble de l'aire caraïbe les caractères distinctifs des sociétés actuelles.

Lorsqu'il entreprend son travail sur le terrain, l'ethnologue s'inscrit dans le contexte d'une petite unité locale qui fonctionne comme un segment particulier de la colonie ou de la nation. En ce sens la sous-culture est son unité d'étude ; cette unité est une communauté et peut être abordée par la méthode ethnographique, une communauté étant justement cette zone définie où se trouvent les institutions nécessaires à une vie sociale organisée. Toutefois on peut dire également qu'une communauté est, soit une série de sous-cultures inscrites dans un même contexte spatial, soit une seule sous-culture, à la manière d'une classe socio-économique définie.

Dans un travail publié en 1956, Steward a distingué trois grandes catégories générales, applicables à toutes les sociétés humaines, en fonction des modes de production des denrées agricoles commercialisables : les paysans, les propriétaires terriens et les ouvriers agricoles. On peut considérer que les variables qui touchent au type d'appropriation du sol et aux formes d'emploi du travail sont à la base de l'organisation de la production et donc des relations sociales dans une région comme les Antilles. Nous pouvons tenter alors de schématiser des types sous-culturels locaux non pas selon le contenu de ces sous-cultures mais selon les arrangements structurels sur lesquels elles s'appuient : on doit considérer qu'il s'agit là d'une esquisse que remanieront un raffinement de la conceptualisation ou des connaissances empiriques plus approfondies.

## **Les paysans**

Une paysannerie peut être définie comme étant un type d'organisation caractérisé par la propriété individuelle de la terre, ou tout au moins par des droits individuels sur l'unité de production ; cela s'accompagne d'une forme de

travail qui associe la famille et le groupe de parenté et de l'emploi de techniques élémentaires dans la culture de quelques plantes commerciales qui viennent compléter une agriculture de subsistance. Les paysans n'ont aucune organisation hiérarchique interne, mais forment une classe qui est partie intégrante d'une nation ou d'une société coloniale.

On rencontre divers types de paysannerie dans l'aire caraïbe :

a/ Petits propriétaires qui cultivent des plantes vivrières dont une partie est vendue au marché local. Deux sous-catégories se présentent dans ce cas :

1- producteurs marginaux qui cultivent essentiellement pour obtenir de l'argent liquide avec lequel ils font l'achat des objets de première nécessité, au sein d'un système économique déficient ainsi que cela se passe dans certaines régions d'Haïti.

2- ceux qui font les cultures vivrières et qui en vendent une partie dans un ensemble économique qui leur permet de satisfaire leurs besoins. C'est le cas par exemple dans les Guyanes française et britannique, à Grenade ou à Sainte-Lucie.

b/ Paysans qui cultivent des denrées vivrières spécialement pour le marché local ou pour des plantations et qui dépendent de leur revenu pour compléter leur propre alimentation et satisfaire leurs autres besoins ; il se peut également qu'ils vendent directement leur force de travail. Ces groupes sont moins indépendants des villes ou des marchés que ceux du type *a*. Il arrive qu'ils émigrent pour un emploi temporaire ou qu'ils soient locataires ou métayers. On trouve de tels cas à St-Vincent, à la Jamaïque, ou Porto-Rico.

c/ Paysans qui louent leurs services à des domaines ou à des plantations, et qui complètent leur revenu monétaire avec les produits de leur terrain. Il leur arrive alors de devoir pour cela engager un aide, ainsi que cela se fait chez bien des producteurs de canne de Barbade, de la Jamaïque, de Porto-Rico et de Cuba.

## **Les propriétaires terriens**

On peut en pratique les définir comme des chefs d'entreprises agricoles, propriétaires qui utilisent des travailleurs salariés, des métayers ou des fermiers pour la culture de denrées commercialisables. Ils s'inscrivent dans une hiérarchie sociale. Leurs exploitations peuvent produire quelques vivres, mais elles sont essentiellement des entreprises capitalistes qui dépendent des bénéfices de leur production. Ces exploitants sont différents des paysans car ils ont besoin de beaucoup plus de capitaux, leurs entreprises étant des unités spécialisées d'entretien coûteux. Les bénéfices sont bien plus largement

orientés vers l'investissement que chez les simples paysans. Ces différences quantitatives ont pour corollaire des différences qualitatives entre les paysans et les propriétaires terriens, ainsi que des particularités dans l'organisation sociale. Ils se situent plus haut que les paysans dans la hiérarchie sociale du pays ou de la colonie ; c'est le cas des planteurs de tabac de Porto-Rico, ou des "vegueros" de Cuba.

On doit aussi reconnaître deux types d'exploitations de cet ordre selon que leurs produits vont au marché local ou qu'ils sont destinés à l'exportation à travers un système commercial centralisé.

## **Les ouvriers agricoles**

Les ouvriers agricoles s'inscrivent dans une autre organisation de la production, basée sur des sociétés d'exploitation conduites par des cadres administratifs. Par rapport à la propriété individuelle ou autres formes de propriété collective, il s'agit là d'une forme relativement moderne quant aux modalités d'appropriation des biens. La société anonyme a pris son essor dans divers pays développés afin de satisfaire aux besoins en capitaux des grandes entreprises industrielles et commerciales et s'appuie dans sa structure comme dans son fonctionnement sur des bases largement internationales. Dans la Caraïbe, elle prend la forme d'une série d'entreprises qui requièrent de larges disponibilités financières, tels la production et le traitement de la canne à sucre sur une vaste échelle, la commercialisation et l'expédition des produits agricoles et industriels, les banques et les grandes exploitations de ressources minérales (pétrole). Le capital de ces entreprises est partiellement d'origine locale, mais les plus importantes sont financées par du capital extérieur et sont par conséquent entre les mains de société et d'actionnaires de l'extérieur. Les sociétés sont des personnes légales, donc des organismes collectifs auxquels la loi donne le droit de traiter des affaires, sans qu'un individu particulier, ou un groupe d'individus les possède entièrement. Aussi ont-elles besoin d'un personnel dirigeant et de techniciens ; certains des actionnaires eux-mêmes peuvent travailler moyennant salaire pour la société.

Dans la région qui nous intéresse, le type le plus simple et le plus important de société est sans doute la plantation sucrière. La canne est une plante saisonnière qui doit être traitée dans de grandes usines qui exigent une machinerie coûteuse et complexe. Les usines ont des capacités différentes, mais leur rentabilité n'est assurée que si elles traitent chaque année au moins un volume donné de cannes, avec un rendement sucrier suffisant. Cela pousse à la centralisation, c'est-à-dire à une coordination de la production de canne avec les besoins de l'usine.

D'autres exigences techniques, comme les routes, les camions, les voies ferrées ou les tracteurs tiennent aux nécessités de transport de la récolte. Une

division du travail très complexe est également nécessaire, créant une série d'emplois hiérarchisés, comprenant les techniciens, le personnel dirigeant, les ouvriers, les transporteurs, les chercheurs, les employés de bureau, les ingénieurs, les chimistes et une masse de travailleurs non spécialisés. Les usines doivent avoir un débouché vers les lieux d'expédition et sont généralement entourées de champs de cannes. L'un des moyens par lesquels les sociétés ont assuré leurs besoins minimum de canne a été en effet l'achat de vastes terres, organisées en unités d'exploitation qui sont entièrement plantées en canne. La monoculture de la canne est typique de l'exploitation agricole propre à ces sociétés.

Les exploitations possédées ou dirigées par les sociétés ne sont pas nécessairement au voisinage immédiat les unes des autres. Elles peuvent être disséminées. De plus, en règle générale, une société sucrière ne broie pas seulement les cannes qu'elle produit, mais également celles d'autres producteurs qu'ils soient petits paysans ou grands propriétaires. Ces cultivateurs (connus dans les territoires de langue espagnole sous le nom de "colonos" <sup>1</sup> sont liés par contrat à l'usine qui broiera leurs cannes et qui leur avancera des services ou des capitaux pour leurs travaux agricoles. De nos jours certaines sociétés se sont déchargées de leurs propriétés terriennes et leur production ne dépend que de fermiers ou de paysans, tandis qu'elles se concentrent entièrement sur la phase industrielle de la production du sucre.

On peut distinguer dans les Antilles trois sous-catégories de sociétés : l'hacienda familiale, la société anonyme, et la plantation d'État.

### **1° – "Haciendas" familiales**

En règle il s'agit de sociétés qui ont pris la suite des "haciendas" directement possédées par une famille, ou de plantations individuelles qui se sont consolidées et étendues en se transformant en sociétés par action. Caractère distinctif de leur organisation : ce sont les membres de la même élite qui occupent les mêmes statuts que dans la plantation ancienne. Cependant leur rôle n'est plus celui de propriétaires mais celui de salariés, c'est-à-dire de cadres et d'administrateurs. Au sein de la communauté les relations sociales anciennes se perpétuent : relations paternalistes et personnalisées entre employeurs et travailleurs, prestations mutuelles d'obligations et services et sentiment réciproque d'attachement et de fidélité.

### **2° – La société anonyme**

En règle générale, le personnel dirigeant est formé de spécialistes et de techniciens venus d'autres communautés ou de l'extérieur, et il n'a de liens avec la société locale que par sa fonction professionnelle ; aucun propriétaire n'est

---

<sup>1</sup> Terme équivalent du "colon" des Antilles françaises (N. du T.).

identifiable. Ce type de statut définit l'ensemble des relations entre travailleurs et employeurs et il n'existe aucune relation personnalisée, à base affective, entre les uns et les autres. La solidarité interne de la classe dirigeante, comme celle de la classe des travailleurs se renforce dans la mesure où les formes d'interaction sociale entre employeurs s'éloignent de celles qui existent sur la plantation familiale.

### 3° – La plantation d'État

Ce type existe à Porto-Rico <sup>1</sup> à la suite de la réforme agraire entreprise par le gouvernement au début des années 40 en vue de concilier le désir de libérer la terre de l'emprise du grand capital et de maintenir la production sucrière à un niveau élevé. Juridiquement l'entreprise d'État à Porto-Rico est une société publique. Elle se distingue fondamentalement d'une société privée en ce qu'elle n'a pas d'actionnaire ; elle est administrée par un service du gouvernement, et elle distribue son bénéfice net à ses administrateurs locaux et à ses salariés en fonction de leurs traitements. Les traits caractéristiques des sociétés existent dans ces organisations, la centralisation des activités administratives par exemple, et ils ont pour corollaire des modes impersonnels de relation entre employeurs et travailleurs.

Dans une communauté, par conséquent, une entreprise collective se compose d'une série de sous-groupes hiérarchisés entre eux, et cette hiérarchisation s'appuie sur des écarts de statut, et des différences de revenu, de bien-être et de pouvoir dans la société. Ces différences qui tiennent à la structure sociale se reflètent dans le mode de vie et la culture de chacun des sous-groupes.

Dans la typologie des sous-cultures rurales de la Caraïbe, les paysans, les propriétaires terriens et les ouvriers agricoles engagés dans le système de plantation constituent les groupes les plus importants, numériquement comme du point de vue sociologique. Les travailleurs des plantations sont de véritables salariés qui dépendent d'un emploi saisonnier fourni par la récolte de la canne pour gagner leur vie. Il est rare qu'ils produisent quelques vivres ; aussi forment-ils une classe socio-économique très défavorisée, sans terres, peu évolutive et dont les idéologies sont renforcées par les formes institutionnalisées d'identification sociale. Il est dès lors très rare que leurs rapports avec la société qui les emploie prennent une expression à tonalité affective.

---

<sup>1</sup> Et depuis peu à Cuba (N. du T.).

Une étude des modes de vie et de la culture de chacun de ces trois groupes implique à la fois la compréhension de la société et de son organisation et celle de la sous-culture particulière sur laquelle l'ethnologue concentre son attention.

## **Conclusion**

1/ Des modèles typologiques peuvent aider à guider la recherche dans une région socialement et culturellement diversifiée ; ils peuvent aussi fournir des catégories nécessaires à la classification et à l'identification des structures sociales locales dans cette zone précise.

2/ Les types préliminaires sont essentiellement des hypothèses de recherche, ou des modèles qui demandent à être confrontés à la réalité.

3/ Quoique nous soyons ici surtout intéressés à appliquer une approche typologique à la région Caraïbe telle qu'elle se présente de nos jours, nous espérons que dans le cadre plus vaste de l'ethnologie comparée, cette typologie puisse contribuer à la connaissance d'autres régions du monde.

## 5

### MARCHES ET VIE RURALE EN HAÏTI

**Sidney W Mintz**

[Retour à la table des matières](#)

Dans une région essentiellement rurale comme Haïti, le marché est une institution économique d'importance primordiale. Sous son apparence chaotique, il recèle un ordre profond.

\* \* \*

Les jours de marché, les villes et les campagnes d'Haïti voient affluer des milliers de paysans qui vont déployer fébrilement pendant des heures leur bruyante activité. On vient au marché pour bavarder ou pour faire sa cour, pour liquider une dispute, pour consulter un médecin ou pour déclarer une naissance, mais surtout on vient faire des affaires, vendre quelques produits de son lopin de terre et acheter les objets de première nécessité. Les gens se pressent, au hasard, entre les étalages et les tas de produits disposés à terre ; ils examinent et manipulent les tissus, la quincaillerie, les épices, le savon, le pétrole ; ils commercent et ils plaisantent. Des enfants colportent des plateaux de sucreries, des paysans poussent des animaux surchargés au milieu de la foule et crient pour s'ouvrir un passage. Des camions vont et viennent à coups de klaxon, sans se soucier apparemment de la foule et des marchandises amoncelées. Il y a aussi des disputes, violentes, parfois terminées par des coups et par une arrestation. Dans ce tintamarre, perdu sous l'afflux des couleurs et des odeurs, l'étranger est d'abord envahi par l'impression que tout cela n'est que désordre et confusion.

Mais, sous toute cette anarchie superficielle, le marché est caractérisé par un ordre très élaboré. Partout où ils existent, les marchés ruraux révèlent en effet bien des choses sur les sociétés qu'ils desservent. Ils représentent

l'institution économique primordiale dans les régions peuplées par un grand nombre de petits cultivateurs qui exploitent leur propre morceau de terrain. Aussi, en suivant le mouvement des marchands, et des objets, aborde-t-on d'une façon excellente l'étude de l'économie d'une société de ce genre, et peut-on mettre en relief assez aisément la façon dont le pouvoir économique et le pouvoir politique y sont partagés.

Dans les systèmes économiques les plus rudimentaires, lorsque les producteurs se bornent à échanger quelques produits locaux, le marché n'est rien d'autre qu'un moyen de faciliter le troc. Dans les sociétés qui utilisent la monnaie, mais en sont à un stade où les prix sont purement traditionnels, le marché témoigne de l'isolement par rapport au monde extérieur : ses transactions n'ont aucun rapport avec l'économie mondiale. Lorsque les échanges dépassent les frontières nationales, unissent des régions diverses et entretiennent des marchands spécialisés dans leur fonction, le marché acquiert un sens nouveau de lien entre les activités locales et le mode extérieur.

Du fait que les régions sous-développées – par exemple la Jamaïque, Haïti, l'Inde, le Ghana, le Nigéria, la Birmanie ou l'Indonésie – s'intègrent progressivement à l'économie mondiale, le fonctionnement de leur marché passe du premier de ces stades au suivant. La période de transition se traduit par la rupture de certaines relations traditionnelles, et par l'émergence dans la société de nouvelles lignes de forces et de nouveaux courants de coopération et de rivalités ; le marché est l'un des sites stratégiques les plus révélateurs pour qui souhaite observer ces processus. C'est là que le paysan écoule ses surplus et achète les biens qu'il ne peut pas produire lui-même ; c'est là que se fixent, directement ou non, les prix auxquels le commerçant achètera au paysan ses produits en vue de les écouler par le marché mondial.

Dans certains pays, les relations qui s'établissent par le marché entre le paysan et le commerce international représentent la clé de voûte du développement. Ceux qui détiennent le pouvoir politique peuvent se servir des marchés ruraux pour éduquer, contraindre ou manipuler la paysannerie, en particulier s'il s'agit d'accroître la production exportable. Les marchés sont donc essentiellement des lieux consacrés au commerce, mais ils sont aussi l'occasion de l'ajustement des intérêts divers des paysans, des marchands et des autorités.

L'étude de l'enchevêtrement des intérêts au sein du marché paysan nous porte au cœur de nombreuses relations, entre régions comme entre groupes sociaux. Plus que dans les recherches anthropologiques classiques, qui concentrent leur attention sur de petits groupes, étroitement localisés, elle permet d'accéder aux phénomènes internes de sociétés aussi vastes que le sont les Indes, le Nigéria ou même Haïti.

D'autre part, si les tribunaux ou les assemblées publiques peuvent permettre d'observer les aspects compétitifs de la vie sociale, le marché fournit à ce genre de préoccupation une approche plus riche, car ce qui s'y produit est bien plus librement exprimé.

\* \* \*

Quoique l'homme ait probablement connu le commerce dès les origines de la société, ses échanges n'ont toutefois pas toujours entraîné la création de marchés. Certes, les Espagnols arrivant au Nouveau Monde découvrirent-ils avec étonnement les immenses marchés des Aztèques qui, comme Tlatelolco, réunissaient 50 000 vendeurs aux jours d'activité. Un groupe de riches marchands, la "pochteca", contrôlait les transactions et jouissait d'un pouvoir considérable, tout en servant de contrôleurs et d'espions du gouvernement.

Mais, simultanément, dans l'empire inca les conquistadors ne trouvèrent ni marchés ni marchands. À la place, ils virent que l'empereur détenait le monopole de l'or, de l'argent, de la coca et des tissus précieux. L'absence de marchés apparaît donc elle aussi comme un indice intéressant sur une société.

La présence de marchés n'implique rien quant au niveau du développement de la société. Toutefois on peut déceler des ressemblances frappantes entre les marchés du monde entier, et plus particulièrement entre ceux des pays neufs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique tropicale.

L'indépendance politique de la nation haïtienne est déjà ancienne. Toutefois, dans l'état actuel de son développement économique, Haïti est assez représentatif des nouveaux pays qui naissent dans les régions ex-coloniales. Avant la révolution de 1791-1804, les esclaves haïtiens produisaient leur propre subsistance sur les terres des plantations et écoulaient leurs excédents au marché : Moreau de Saint-Méry a ainsi pu décrire en 1790 un marché où 15 000 esclaves commerçaient aux jours d'activité. La révolution détruisit les plantations qui avaient fait de Saint-Domingue l'une des colonies les plus prospères de l'histoire et les planteurs français furent éliminés. Peu à peu, Haïti devint une société paysanne, où de petits propriétaires pratiquaient une agriculture de subsistance assortie de quelques produits exportables. L'argent obtenu leur servait à se procurer les produits indispensables qu'ils n'étaient pas en mesure de produire : savon, vêtements, huile, objets de métal et farine. Tandis que les ressources du gouvernement provenaient presque exclusivement des droits de douane, ceux des municipalités venaient des taxes sur les marchés.

De nos jours, après 150 ans près de 90 % des Haïtiens vivent dans les campagnes et 80 % d'entre eux cultivent leur propre terre. Les paysans d'Haïti continuent à produire essentiellement leur nourriture et un léger excédent pour

la consommation locale ou pour l'exportation, excédent qui se négocie dans les marchés. Grâce à ces types de production, ils stabilisent leurs revenus et réduisent les risques des aléas de l'agriculture. Ils répartissent leurs investissements de temps et de capital entre les diverses cultures de leur terre, ce qui conduit à la curieuse mosaïque que présentent leurs petites exploitations. Comme bien d'autres paysans des Antilles, le cultivateur haïtien pratique une culture très intensive : des racines sous la terre, des plantes grimpantes qui traînent au sol, des céréales au-dessus de la surface, et, recouvrant le tout des arbres et des lianes. Quoique assez rétrograde du point de vue technologique, cette méthode a pour avantage de procurer un flux continu de produits alimentaires alors que le stockage est difficile ou même impraticable ; simultanément le paysan se trouve avoir en permanence les éléments nécessaires à son travail artisanal, à ses besoins médicaux et à de petites quantités de produits qu'il peut vendre. Le système des marchés ruraux haïtiens repose sur ces bases.

\* \* \*

C'est la femme du paysan qui se charge le plus souvent du marché, vendant les produits de la terre de la famille et achetant avec ce qu'elle a reçu les biens nécessaires au foyer. Bien des femmes de paysans deviennent ainsi de véritables vendeuses professionnelles, ce qui parachève l'étalement des risques économiques de la famille puisque l'activité des hommes sur leur terre et celle des femmes au marché tout en se complétant, se déroule de façon assez indépendante.

La plus grande partie des transactions, se fait sur l'un des 300 emplacements de marché officiellement reconnus. Un marché régional dessert des centres moins importants, les plus grands de ces marchés se trouvent en ville mais même autour des marchés secondaires que l'on rencontre dans les campagnes, s'édifient, au moins durant le jour, de véritables petites villes qui attirent et absorbent le pouvoir d'achat des paysans.

Les jours de marché alternent, en sorte que les marchands itinérants, et la foule des acheteurs, puissent aller d'un marché à un autre. Comme les plus importants de ces marchés sont situés, sur des routes carrossables facilement accessibles, leur ensemble forme un vrai réseau au sein duquel les produits circulent d'un emplacement à un autre après avoir été rassemblés, traités et transportés. Par exemple, un porc acheté sur un marché est découpé, salé et expédié sur un autre où il est revendu ; de même le riz, le millet ou le maïs sont égrenés ou moulus entre l'achat et la revente afin d'accroître leur valeur. L'ensemble du système que forment les marchés est en perpétuelle évolution, s'adaptant aux changements saisonniers, aux hasards des récoltes, à l'expansion ou à la réduction des surfaces cultivées, et au développement du réseau routier ou des transports.

Les échanges commerciaux commencent en dehors des limites du marché, là où des commerçants autorisés, venus de la ville, ceux qu'on nomme les "spéculateurs", entretiennent leurs avant-postes où ils achètent les produits exportables. Les paysannes qui se rendent au marché s'y arrêtent pour vendre leur café, leur cire d'abeille, et leur sisal aux "spéculateurs" et elles poursuivent ensuite leur chemin vers le marché avec l'argent qu'elles viennent de recevoir. En raison de l'intensité de la compétition et de l'incertitude des affaires, les "spéculateurs" n'attendent pas toujours la venue des paysans. Souvent, ils envoient des acheteurs illégaux, les "zombis", ou les "sous-marins" directement au domicile des paysans.

Mais c'est dans l'agitation tumultueuse du marché lui-même que se déroulent les principales activités commerciales. Ce n'est qu'après bien des jours passés à en observer les acteurs et leurs rôles que se dégage finalement l'ordre sous-jacent. Les vendeurs d'objets de consommation courante que les paysans viennent se procurer au marché sont là chaque jour ouvrable ; les ventes de denrées périssables se font, quant à elles, selon un rythme saisonnier, à l'exception des céréales et des graines qui sont à peu près constamment en vente. Les prix fluctuent, mais inégalement selon les catégories de produits, et ce sont les aliments périssables qui présentent la plus grande variabilité ; les vêtements ou la quincaillerie ne changent qu'insensiblement de prix de semaine en semaine quoique la fluctuation saisonnière atteigne une certaine amplitude.

En observant régulièrement un marché, on s'aperçoit que les femmes qui vendent le même type de marchandise se regroupent ; les marchandes de grains, les revendeuses de farine, ou celles qui font commerce d'épices et d'articles divers se tiennent chacune dans sa rangée. Cette disposition permet aux vendeuses de juger rapidement de l'état du marché dans leur domaine, de l'activité des clients, et bien entendu, des prix. Quand les vendeuses du même produit sont ensemble, la vitesse de communication et d'ajustement des prix se trouve accrue. Les acheteurs qui désirent un produit spécifique savent d'autre part exactement où se diriger.

Mais, derrière cette façade où les prix semblent uniformes et purement compétitifs, existe un type de relation très particulier, nommé "pratique", dans laquelle le vendeur donne au client certains avantages de prix, de quantité ou de crédit, en retour d'une garantie de la part de celui-ci lors des périodes de mévente ou d'effondrement des prix. Le revendeur a aussi des relations de "pratique", avec des fournisseurs, ce qui assure un stock lorsque certaines marchandises se raréfient. Mais, la "pratique" étant une forme clandestine de relations, ce n'est que par une observation minutieuse des détails d'un grand nombre de transactions qu'on peut la comprendre.

Même aux yeux de l'observateur superficiel, il devient vite évident que l'important marché des aliments comme celui des reventes au détail des produits importés sont entre les mains des femmes. Les hommes vendent rarement. Les deux sexes croient également que les femmes sont de plus rusées commerçantes que les hommes. Certes, on voit des hommes sur les marchés, mais, à l'exception du paysan qui vient vendre du bétail ou des produits de son artisanat, ce sont presque tous des hommes de la ville.

La paysanne débute modestement au marché, d'abord comme membre du foyer chargée d'écouler les produits de celui-ci au marché ; parfois elle détient en plus quelques marchandises empruntées à des parents ou à d'autres marchands. Mais, dans un pays où l'on fait un repas avec une poignée de graines et un fermier avec un petit bout de terre, quelques pièces de monnaie suffisent à constituer un fond de roulement, et l'on peut commencer à commercer avec un stock qui peut tenir dans une seule main. Si la femme est suffisamment riche, elle peut engager son petit avoir dans une série d'échanges jusqu'à ce qu'elle accumule assez d'argent pour accéder au statut de "revendeuse".

C'est ainsi que des milliers de femmes vont de marché en marché, chacune avec un peu de marchandise, mais manipulant à elles toutes des masses importantes de biens. Elles gagnent leur vie en reliant les zones de production aux zones de consommation ; leur bénéfice repose sur les différences de prix qui existent d'une région à l'autre et sur la façon dont elles accroissent la valeur des produits en les transportant, en les conservant et en les conditionnant de diverses manières. Leurs services sont bien souvent rétribués très chichement. Par exemple les revendeuses de sel qui, au marché, interviennent entre les camionneurs et les consommateurs, séparant en petites quantités consommables, les masses de sel travaillent pour environ cinq cents (vingt-cinq centimes) par jour. Cependant en leur absence, les consommateurs seraient forcés d'acheter des quantités trop grandes, ou bien ce seraient les camionneurs qui devraient diviser leur sel en petits lots, de façon fort inconfortable et également antiéconomique. Le fait que les consommateurs achètent leur sel chez ces revendeuses, même si elles se tiennent à quelques pas du camion qui livre le sel, prouve que le service qu'elles rendent a une certaine valeur.

Dans leur rôle d'intermédiaires, les "revendeuses" drainent profondément la campagne. Elles vont à la source pour acquérir les marchandises, là où elles sont bon marché en raison de l'intégration incomplète de l'arrière-pays dans l'économie nationale. Aussi, à la fois en tant qu'acheteuses et que vendeuses elles aident à unir le lopin de terre du paysan et le marché aux courants nationaux d'échanges ; elles stabilisent le niveau moyen des prix, et contribuent à la croissance économique. La voie du succès est pour elles étroite, mais

quelques-unes réussissent largement. Le chiffre d'affaire de certaines "revendeuses" peut se comparer à celui de ces "market mammies" du Nigeria qui atteint des milliers de dollars par an. Ces femmes, désirent en général se fixer dans une boutique en ville, mais bien souvent leurs attaches familiales les conduisent à demeurer intégrées dans la paysannerie.

\* \* \*

Pour leurs déplacements de marché en marché, les "revendeuses" dépendent des camionneurs. La demande n'est ni suffisante, ni assez centralisée pour fournir aux camionneurs des chargements complets. Aussi n'est-il pas surprenant de découvrir qu'ils sont essentiellement des transporteurs en commun dont la clientèle essentielle est faite des "revendeuses" et de leurs modestes stocks. Dans ce pays où les routes sont rares, les conditions d'entretien peu favorables, les taxes sur l'essence et les passagers élevés, le camionnage est une entreprise risquée. Le camionneur apparaît comme une figure relativement récente dans le système. Il s'intègre, par ses intérêts au groupe des "revendeuses", s'opposant par contre aux "rentiers" commerçants et fonctionnaires des villes. Comme les "revendeuses" il est contre les forces qui voudraient restreindre et centraliser le commerce en Haïti. Du moins cet accord dure-t-il tant que l'évolution de l'économie ne permet pas aux transporteurs de se voir confier des chargements massifs.

Dans ce dernier cas ils se trouveraient automatiquement du côté des gens de la ville. Ces "spéculateurs", acheteurs de café, marchands divers etc.... tendent à capter la plus grande part possible de l'activité économique des paysans. Quoique chaque paysan soit pauvre, la valeur totale de ce qui change de main quand des milliers de paysans commercent au marché est en effet considérable. Aussi les principaux marchés qui se tiennent hors des villes tentent-ils les marchands, en particulier ceux qui vendent des vêtements et des chaussures, et ils envoient sur place des stocks importants.

Certes les gens des villes désirent-ils voir la totalité des activités commerciales des paysans se faire en ville, sur des marchés aisément contrôlables, en sorte que les petits vendeurs soient mieux tenus en main. À cette fin ils ont inspiré une législation restrictive. Sur ce point ils se trouvent en accord avec les "rentiers" dont les biens prennent de la valeur à mesure que s'accroissent les activités commerciales de la cité. D'autre part les commerçants responsables de l'import-export préféreraient voir s'accroître la quantité de biens exportables, même aux dépens des cultures vivrières.

La position gouvernementale est identique sous bien des rapports. Alors que les municipalités tirent leurs revenus principaux des taxes sur les marchés, les revenus de l'État central proviennent des taxes sur le commerce extérieur.

Aussi du côté du gouvernement souhaite-t-on voir les paysans produire plus de denrées exportables, et s'accroître au maximum le revenu taxable des paysans.

Sur le marché, on peut voir toute la structure officielle du pouvoir : police, armée, pouvoir judiciaire, et autorités civiles. En Haïti, tout marché est supervisé par les représentants du gouvernement qui ont deux fonctions : maintenir l'ordre et percevoir les taxes et droits. À son sommet, cette structure est reliée aux ministères qui siègent à Port-au-Prince ; à la base, elle englobe les notaires, juges de paix, militaires, et chefs politiques locaux. C'est sur la place du marché que la pénétration du pouvoir politique et de son contrôle peut être le mieux mise en évidence ; dans la régulation des échanges économiques elle apparaît en pleine lumière sous ses aspects variés. Des contrôleurs supervisent les ouvriers qui nettoient et qui entretiennent le terrain du marché ; ils attrapent et incarcèrent les voleurs ; ils éteignent les incendies. Ils dépendent des leaders politiques de la base, les "chefs de section", qui viennent aux marchés pour surveiller les paysans de leur voisinage. Et, quel que soit le rang de ces fonctionnaires, pour les paysans ils n'ont qu'un seul nom : ils sont "l'État".

\* \* \*

Les vendeurs doivent payer une taxe ou acquérir une licence pour conduire du bétail au marché, pour abattre des animaux, pour vendre de la viande, pour vendre tout aliment, pour vendre de l'alcool et du tabac, pour entrer comme intermédiaires dans toutes transactions de produits agricoles, pour mettre à l'attache les bêtes de somme, ou pour utiliser les stands et les abris où ils exposent la viande ou d'autres produits à vendre. Ces revenus vont principalement aux autorités administratives des "arrondissements", quoiqu'une partie en soit collectée par le gouvernement. Les revenus de ces impôts servent à faire fonctionner l'administration locale, et aussi à entretenir les percepteurs et le système de gestion de ces taxes.

De même que les forces politiques et commerciales de la ville poussent à la centralisation et au contrôle des marchés, de même les commerçants ruraux font-ils des efforts en vue de maintenir le statu quo. Leurs intérêts exigent l'existence d'un marché ouvert et dispersé où l'astuce et l'intelligence puissent tenir lieu de capital, ce n'est que par cette voie qu'ils peuvent se maintenir efficacement comme intermédiaires entre les marchands de produits périssables et les grossistes en produits industriels ou les marchands à crédit.

La confrontation de ces divers groupes ne peut cependant se comprendre tout à fait qu'à partir du comportement et des attitudes du paysan dont le meilleur intérêt ne se trouve tout à fait ni dans un camp, ni dans l'autre. Lorsqu'il examine la façon de tirer le meilleur revenu de ses produits, il compare la demande et les prix du marché local et les offres des exportateurs.

Il pourra conclure que ces derniers lui donnent une somme plus élevée, mais il conserve une attitude prudente devant les incertitudes des prix du marché d'exportation, phénomène qui l'affecte gravement et qui demeure tout à fait hors de son contrôle. Certes, ses choix ne sont pas vraiment libres, car les groupes de pression du pays, en particulier ceux qui tiennent à voir s'accroître le commerce extérieur, s'opposent fortement à lui. Aussi, les marchés sont-ils pour les paysans la première ligne de défense contre une dépendance plus grande vis-à-vis de l'économie mondiale ; étant la source de leurs revenus monétaires, ils les aident à maintenir leur autonomie face aux groupes sociaux des villes et face aux mécanismes de l'État.

Il semble bien que les lignes de force qui apparaissent dans la répartition des intérêts autour des marchés haïtiens existent depuis bien des années. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, les villes côtières ont tenté de maintenir leur hégémonie économique sur les villes de l'intérieur. Dans ces luttes des marchands de la ville contre les paysans, ou entre villes côtières et intérieures, luttes accentuées par l'inclusion de la nation dans un système capitaliste, se retrouvent bien des traits des conflits que connut l'Europe occidentale lors de l'émergence du capitalisme. Dans les deux cas, le groupe qui détient les capitaux tend à restreindre les activités commerciales concurrentielles.

\* \* \*

Nous pouvons donc voir combien l'étude d'un système de marchés nous éclaire sur les relations entre les principaux groupes économiques et politiques d'une société. Il est possible de comparer ces systèmes d'une société à l'autre, et de mettre en relief entre les sociétés des ressemblances et des différences qui, si l'on ne se tournait pas vers ce champ d'observation, apparaîtraient bien difficilement.

## 6

### ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE DE SAINT-BARTHÉLÉMY

**Jean Benoist**

[Retour à la table des matières](#)

Groupe économiquement peu favorisé, les habitants de Saint-Barthélémy ont organisé leur société en marge de l'ensemble antillais. Plus que leur insularité, le sol pauvre et le climat sec de leur île les ont protégés de l'assaut des grandes plantations qui ont balayé ailleurs les premiers petits cultivateurs. Ils sont demeurés ainsi à l'écart des bouleversements culturels et ethniques qui ont suivi l'expansion sucrière. Un siècle de domination suédoise a contribué d'ailleurs à accentuer cette coupure.

Ces faits ont assuré la continuité culturelle, et dans une grande mesure génétique, de la population blanche de l'île. Même si de nouveaux venus se sont intégrés au long des siècles aux descendants des premiers colons<sup>1</sup>, il ne semble pas que ces apports aient eu une importance majeure. Et, depuis plus de cent ans, il n'est entré dans l'île aucun immigrant qui y ait fait souche.

---

<sup>1</sup> Voir sur ce sujet : "Le peuplement de Saint-Barthélémy" par Jean Deveau, *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe*, 1972, pp. 25-70.

## **I. L'isolement de St-Barthélémy ; limites et structures de la population**

La redistribution du patrimoine héréditaire d'une génération à la suivante se fait par le jeu des alliances entre individus, sous le double effet du hasard des rencontres, et des règles sociales.

La dimension réelle d'une population et sa structure sont à ce niveau étroitement liées : les règles sociales délimitent les cercles dans lesquels le hasard peut jouer ; elles lui laissent une marge plus ou moins grande selon la rigueur de leurs interdits et de leurs prescriptions. Cela conditionne le nombre de conjoints possibles et le nombre d'unions réelles de tout individu ; tout groupe humain a ses propres caractéristiques dans ce domaine.

À Saint-Barthélémy, l'isolement de l'île apporte une contribution essentielle à la structuration et au maintien du particularisme biologique de la population. Mais, l'isolement insulaire à lui seul n'explique rien : les îles voisines sont à cet égard dans la même situation, et cela n'empêche pas les métissages les plus divers.

Au facteur géographique, passif et négatif, s'ajoute en effet un facteur bien plus important, positif et actif, qui tient aux comportements sociaux et aux traditions culturelles des habitants de St-Barthélémy ; la barrière géographique ne les abrite que parce qu'ils l'utilisent au profit d'une barrière socioculturelle qu'ils surveillent avec constance. Les contacts avec les îles environnantes sont nombreux. Mais la population de ces îles offre un triple contraste avec celle de Saint-Barthélémy : elle est noire ou métisse, elle est de langue anglaise, elle est de religion anglicane ou d'autres confessions protestantes. C'est à travers ces contrastes que joue un système de contrôle social très efficace qui empêche pratiquement toute intrusion d'étrangers au sein de la population blanche. Certes, des originaires des îles voisines se sont fixés en petit nombre au bourg de Gustavia, et sont devenus des St-Barts, mais ils n'entrent aucunement dans le réseau des mariages locaux, et ils prennent leurs conjoints soit entre eux, soit dans la population de couleur d'autres îles.

Aussi l'isolement génétique est-il extrême. En 1961, époque de l'étude, sur 2 155 habitants de l'île, 2 069 y étaient nés ; parmi ceux qui étaient nés ailleurs, on comptait 16 Français de la Métropole (fonctionnaires et leurs familles), quelques Martiniquais et Guadeloupéens, et des Noirs originaires des îles anglaises et hollandaises voisines. Tous les étrangers sauf 3 vivaient à Gustavia, et ne fréquentaient que de manière épisodique les Saint-Barts de la campagne. Aucun n'avait immigré après mariage avec l'un d'eux.

Le relevé des origines des couples de trois des principaux quartiers, et l'examen des mariages enregistrés dans l'île montre une endogamie extrêmement élevée (tableau I). Si nous savons que les descendants des mariages entre Blancs et gens de couleur quittent la communauté blanche, et que le seul étranger marié à une fille de Saint-Barthélemy avait alors regagné la France, nous arrivons à la conclusion que, depuis au moins un siècle et mesurée sur 617 mariages *l'endogamie de Saint-Barthélemy atteint le taux exceptionnel de 100 %*. Ce taux est sans équivalent aux Antilles, même chez d'autres groupes de race blanche qui tendent à se maintenir (Békés de la Martinique, Blancs Matignons de la Guadeloupe).

Une restriction peut toutefois être faite sur une plus longue période, car certains individus légèrement métissés ont pu franchir la "ligne de couleur", en particulier à Gustavia. Il en va de même de quelques familles rurales, dans certains quartiers. La mauvaise connaissance des généalogies dans la population permet la réintégration de quelques métis, si leurs traits physiques ne trahissent pas leur origine, après quelques générations. De toute façon, ce phénomène est extrêmement limité.

\* \* \*

La structure d'un isolat est le reflet de toutes les unions, de tous les échanges géniques qui ont été déterminés par d'autres forces que le hasard. À travers eux le groupe s'écarte du schéma théorique de la panmixie, et tend vers une structure donnée. Or, tous les Blancs de Saint-Barthélemy étant catholiques et mariés à l'église, les registres de mariages permettent une étude précise des conditions du choix des conjoints. Après avoir examiné leur validité quant à notre problème, nous pouvons nous appuyer sur eux pour préciser la structure de la population blanche de Saint-Barthélemy.

## La famille

Dans bien des populations antillaises, les cloisonnements géographiques et sociaux sont franchis par des relations informelles souvent fécondes qui assurent l'entrée clandestine de gènes extérieurs et leur diffusion rapide. Les registres de mariages ne reflètent que très imparfaitement ces faits et ne peuvent servir directement à l'étude des populations (à moins que l'on ne dispose de registres qui rendent compte des paternités illégitimes, comme en ont établi les curés de certaines îles).

En va-t-il de même à Saint-Barthélemy ? La conclusion de l'étude ethnologique, publiée par ailleurs (1966), permet d'affirmer que les relations sexuelles hors du mariage légitime sont tout à fait exceptionnelles chez les femmes, et que, chez les hommes, elles n'ont lieu qu'en dehors de l'île. À Saint-Barthélemy, le foyer ne contient qu'un couple et ses enfants, et la famille

nucléaire, constituée après mariage religieux est très stable (4 divorces pour 426 mariages de 1927 à 1961). Le contrôle social de la vie sexuelle des femmes est très rigoureux, les cas de concubinage et les naissances illégitimes sont exceptionnels. En raison de ces faits sociaux, les documents officiels relatifs au mariage reflètent étroitement les unions réelles, sans qu'on puisse soupçonner qu'un canal clandestin en perturbe le courant.

**Tableau I.**

*L'endogamie des blancs de St-Barthélémy*

<b>Mariage avec</b>	<b>1862-1914</b>	<b>1914-1961</b>
Blanc de Saint-Barthélémy	296	421
de couleur de Saint-Barthélémy	1	7
Blanc de France	0	1

**Tableau II.**

*Lieu de naissance des conjoints et endogamie des paroisses*

<b>Paroisse</b>	<b>Même paroisse</b>		<b>Autre paroisse</b>	<b>De couleur</b>	<b>Total</b>
<b>Lorient</b>					
1862-1914	141	(97,9 %)	3	0	142
1914-1961	195	(94,6 %)	6	5	206
<b>Gustavia</b>					
1862-1914	142	(92,8 %)	10	1	153
1914-1961	199	(87,2 %)	22	7	228

**Tableau III.***Endogamie de trois quartiers ruraux*

<b>Quartier</b>	<b>Nombre de couple en 1962</b>	<b>Les deux conjoints sont nés dans le même quartier</b>	<b>Les deux conjoints sont nés dans la même paroisse</b>	<b>Total de la population</b>
<b>Corossol</b>	42	31 (73 %)	40 (95 %)	158
<b>Anse des Cayes</b>	20	15 (75 %)	16 (80 %)	115
<b>Lorient</b>	33	18 (57 %)	33 (100 %)	151

### **Les unités sociales : quartiers et paroisses**

L'île est une seule commune, administrée depuis Gustavia, mais elle est divisée en deux paroisses qui regroupent chacune plusieurs agglomérations élémentaires, les "quartiers" ruraux.

La paroisse de Gustavia comprend d'une part le bourg de Gustavia avec son église, d'autre part les quartiers ruraux dits "Sous le Vent" que dessert une église (Église du Colombier). L'autre paroisse, nommée Lorient, est constituée de l'ensemble des quartiers dits "Au Vent" centrés sur une seule église. Il existe à Gustavia un temple anglican fréquenté par les Noirs. Sous l'unité administrative de l'île existe donc une fragmentation en trois unités religieuses : anglicane, paroisse de Lorient, paroisse de Gustavia (partagée entre Gustavia et Colombier).

Or la structure religieuse a longtemps conditionné la plupart des activités collectives de l'île, et celles-ci se regroupent par paroisses ; les écoles sont surtout paroissiales, on va à la messe dans sa paroisse, on fait partie des associations de sa paroisse. Les cercles de fréquentation, les activités économiques sont assez nettement circonscrits à la paroisse. La vie quotidienne se déroule dans le quartier de résidence, surtout pour les femmes, et les déplacements se font soit entre quartiers voisins, soit vers le bourg de Gustavia, tandis que les contacts entre quartiers ruraux de paroisses différentes demeurent très rares.

Or l'examen des mariages montre que ces unités correspondent à des unités de population :

### **Les paroisses**

Le [tableau 2](#) montre que les paroisses sont hautement endogames. Les coupures socioculturelles qui divisent l'île en deux moitiés (les Noirs de Gustavia étant considérés à part) se retrouvent dans les alliances.

### **Les quartiers**

L'examen de l'origine des conjoints des couples actuellement présents dans quelques quartiers de l'île ([tableau 3](#)), et l'étude de l'origine des conjoints à partir des registres de mariage ([tableau 4](#)) montrent que les quartiers sont endogames, mais à un taux plus faible que les paroisses. D'un quartier à l'autre le courant d'échange est suffisamment important et, semble-t-il, constant pour qu'on puisse considérer que la véritable unité de population n'est pas le quartier, mais la paroisse. Les mouvements se font inégalement d'une paroisse à l'autre. En raison de la virilocalité très générale, ce sont les femmes qui vont dans la paroisse de leur mari.

Du fait de l'émigration définitive d'un certain nombre d'hommes du "Vent", les mariages sont plus fréquents entre femmes du "Vent" et hommes de "Sous le Vent" que dans le sens inverse.

L'isolat de Saint-Barthélémy est donc cloisonné : *il y a en réalité à Saint-Barthélémy deux isolats hautement endogames* qui correspondent à ses deux moitiés géographiques "Au Vent" et "Sous le Vent", et, sociologiquement, à ses deux paroisses. Le cas de Saint-Barthélémy nous offre donc la possibilité de comparer deux isolats de même origine, placés dans les mêmes conditions de milieu.

**TABLEAU IV**  
Origine des conjoints

Quartier	Même quartier	Autres quartiers de la paroisse	Autre paroisse
<b>Corossol</b>			
1862-1914	17	9	0
1914-1961	22	14	2
<b>Anse des Cayes</b>			
1914-1961	16	10	6
<b>Lorient</b>			
1914-1961	25	16	0

### La consanguinité

Les relations entre dimension d'un isolat et consanguinité sont théoriquement assez strictes pour que la connaissance de l'une puisse permettre d'estimer l'autre. Notre problème toutefois n'est pas là. Outre le fait qu'on doive procéder avec prudence dans l'estimation de la dimension des isolats par cette méthode, nous avons dans le cas de Saint-Barthélemy la possibilité d'observer directement les isolats. Mais la connaissance de la fréquence des unions consanguines nous permettra de compléter l'interprétation des données biologiques.

Le dépouillement des dispenses accordées par l'Église catholique pour les mariages entre cousins a permis de dresser le [tableau 5](#).

On remarque sur le tableau 5 :

- le rapport des mariages entre cousins du 2<sup>ème</sup> degré (cousins germains) et cousins du 3<sup>ème</sup> degré est différent de ce que produiraient des unions au hasard, en particulier dans la paroisse de Gustavia. Cela pourrait s'interpréter par une augmentation des mariages entre cousins germains sous l'effet de pressions économiques mais, dans le cas de Saint-Barthélemy, il semble que le phénomène traduise le fait qu'on se marie dans le voisinage immédiat.

- la consanguinité est nettement plus forte dans la paroisse de Lorient, quoique cette paroisse soit la plus grande.

- la consanguinité totale est très forte. Elle ne se compare pas à celle des pays occidentaux. On a trouvé en France 1,76 % de mariages consanguins et des chiffres du même ordre dans diverses populations européennes.

**TABLEAU V**  
*Évolution de la consanguinité*

Paroisse	Nombre de mariages	Entre cousins germains		Entre cousins issus de germains		TOTAL des mariages entre cousins	
		N	%	N	%	N	%
<b>Lorient</b>							
1862-1914	144	23	15,9	37	25,8	60	41,7
1914-1961	206	17	8,2	44	21,3	61	29,5
<b>Gustavia</b>							
1862-1914	153	13	8,5	13	8,5	26	17,1
1914-1961	228	17	7,4	25	10,9	42	18,3

### L'émigration

Le recensement général de la population en 1961 indiquait les résultats suivants :

Plus de 15 ans	Hommes	Femmes
Mariés, veufs ou divorcés	332	489
Célibataires	213	462

Ce tableau est caractéristique d'une population où les hommes émigrent tandis que les femmes demeurent sur place.

L'émigration conduit traditionnellement les hommes vers St-Thomas (Virgin Islands). Mais elle se dirige aussi vers Curaçao, Aruba, New-York et de plus en plus vers la France. L'émigration prend plusieurs formes : émigration définitive d'un homme marié et de sa famille ; émigration temporaire d'hommes jeunes qui reviennent ensuite à Saint-Barthélemy et s'y fixent ; émigration semi-permanente : des hommes vivent à Saint-Thomas, reviennent à Saint-Barthélemy se marier et y installer leur famille, puis retournent à Saint-Thomas d'où ils reviendront quelques semaines chaque année.

Cela a abouti à la constitution à Saint-Thomas d'une population étroitement apparentée à celle de Saint-Barthélemy, qui s'est constituée en isolat dans la population de couleur et qui représente un bourgeonnement de l'isolat de Saint-Barthélemy.

Il serait intéressant d'entreprendre une étude comparée et d'estimer à quel degré et dans quel sens l'émigration pourrait être sélective, ce qui aurait des conséquences sur l'évolution de chacun des deux groupes.

En effet, l'émigration n'est pas régulièrement prélevée sur toute l'île de St-Barthélemy. De plus, dans l'île de Saint-Thomas, les Saint-Barts originaires des deux paroisses ne se fixent pas aux mêmes lieux, et la subdivision de leur île se perpétue dans ce nouvel habitat.

Deux communautés originaires de Saint-Barthélemy se sont progressivement constituées, et ont connu depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle une assez importante expansion : Carénage (plus de 1 500 personnes), essentiellement urbaine, et Northside (700 personnes) dans la zone montagneuse du Centre de l'île.

## **II. Étude des caractères anthropo-biologiques**

Un échantillon anthropométrique de 103 hommes adultes âgés de 21 à 50 ans, a été recruté au hasard (au domicile et sur le lieu de travail). On s'est préoccupé principalement d'obtenir un échantillon géographiquement représentatif, mais la zone "Au Vent" est un peu sous-représentée par rapport à la zone "Sous le Vent". Le lieu de naissance et de domicile de tous les sujets a été contrôlé, et les précautions d'usage ont été prises pour ne pas perturber l'échantillon par la sur-représentation de certaines familles ou par l'inclusion d'individus étroitement apparentés. Mais le degré élevé de consanguinité du groupe permet de considérer que beaucoup des individus mesurés sont apparentés, ce qui est impossible à éviter dans de telles populations.

L'échantillon de groupage sanguin a été aussi large que possible. En raison de la basse fréquence du groupe B, j'ai vérifié plusieurs fois les sérums sur des sujets connus comme étant de groupe B. L'examen a finalement porté sur 786 personnes.

TABLEAU VI.

	« Au vent »				« Sous le vent »				Total			
	n	M	σ	V	n	M	σ	V	n	M	σ	V
<b>A</b>												
1-	42	172.4	5.5	3.2	61	169.6	7.2	4.3	103	170.7	6.9	4.0
2-	32	88.8	2.9	3.3	32	88.6	3.9	4.4	64	88.6	3.5	3.9
3-	42	38.7	2.2	5.7	54	38.3	2.4	6.3	96	38.4	2.3	6.1
<b>B</b>												
1-	42	188.3	7.5	4.0	61	189.9	6.2	3.2	103	189.4	6.6	3.5
2-	42	157.8	5.1	3.2	61	154.2	4.6	3.0	103	155.4	5.1	3.3
3-	42	106.2	4.8	4.5	61	104.6	3.7	3.5	103	105.1	4.1	3.9
4-	42	110.4	6.1	5.5	61	108.3	4.6	4.2	103	109.1	5.8	5.3
5-	42	140.4	6.2	4.4	61	138.8	4.9	3.5	103	139.3	5.4	3.9
6-	42	123.2	7.8	6.3	61	119.1	7.9	6.6	103	120.4	8.1	6.7
7-	42	182.7	11.1	6.0	60	178.5	11.1	6.2	102	180.7	11.2	6.1
8-	42	53.4	3.3	6.1	61	52.7	2.8	5.3	103	53.0	3.0	5.6
9-	42	38.2	3.4	8.9	61	35.7	4.8	13.4	103	36.7	4.4	11.9
10-	42	33.6	3.1	9.1	61	32.3	2.9	8.9	103	32.7	3.0	9.1
11-	42	88.6	4.6	5.1	61	88.2	3.8	4.4	103	88.3	4.1	4.6
12-	42	49.9	4.0	8.0	61	50.8	4.0	7.8	103	50.4	4.0	7.9
13-	42	65.6	5.3	8.0	61	64.1	4.7	7.3	103	64.7	4.8	7.4
14-	42	34.0	2.8	8.2	61	33.4	2.7	8.1	103	33.6	2.7	8.0
15-	42	13.6	4.6	34.1	61	14.3	3.8	26.8	103	14.1	4.1	29.2
<b>C</b>												
1-	32	51.4	1.3	2.6	32	51.9	1.4	2.7	64	51.7	1.4	2.7
2-	42	22.3	1.3	5.9	54	22.6	1.3	5.6	96	22.5	1.3	5.7
3-	42	83.7	3.0	3.6	61	81.2	3.0	3.7	103	82.0	3.2	3.9
4-	42	87.8	5.5	6.2	61	85.8	6.2	7.2	103	86.5	6.0	6.9
5-	42	76.8	4.6	5.9	60	77.6	4.9	6.3	102	77.2	4.8	6.2
6-	42	67.4	2.6	3.5	61	67.8	2.3	3.4	103	67.7	2.4	3.6
7-	42	75.4	2.6	3.5	61	75.4	3.0	4.0	103	75.5	2.9	3.8
8-	42	89.0	2.4	2.7	61	90.0	2.6	2.9	103	89.6	2.6	2.9
9-	42	78.7	3.5	4.5	61	78.0	2.8	3.6	103	78.3	3.1	3.9
10-	42	71.9	8.5	11.8	61	68.0	9.7	14.3	103	70.2	9.4	13.3
11-	42	52.2	5.3	10.1	61	52.1	4.9	9.5	103	52.1	5.0	9.5
12-	42	27.2	9.3	34.1	61	28.3	7.8	27.4	103	28.0	8.3	29.5

*A. Mesures corporelles (cm)*

1. Stature 2. Taille assis 3. Largeur biacromiale.

*B. Mesures de la tête (mm)*

1. Longueur de la tête 2. Largeur de la tête 3. Largeur frontale minimum 4. Largeur bigoniale 5. Largeur bizygomatique 6. Hauteur morphologique de la face 7. Hauteur physionomique de la face 8. Hauteur du nez 9. Largeur du nez 10. Largeur bipalpébrale interne 11. Largeur bipalpébrale externe 12. Largeur de la bouche 13. Longueur de l'oreille 14. Largeur de l'oreille 15. Hauteur des lèvres.

*C. Indices*

1. Indice cormique 2. Largeur relative des épaules 3. Indice céphalique 4. Indice facial morphologique 5. Indice facial physiologique 6. Indice fronto pariétal 7. Indice fronto-zygomatique 8. Indice céphalo-facial 9. Indice gonio-zygomatique 10. Indice nasal 11. Indice de l'oreille 12. Indice buccal.

## Les caractères anthropométriques

Le **tableau 6** présente les résultats des mesures et indices. Par ses caractères et indices, la population de Saint-Barthélemy considérée comme un tout ne se distingue guère des Français de l'Ouest. Toutefois, la stature est grande, l'indice nasal est plus élevé, et la face est étroite. Mais surtout, malgré l'endogamie très forte, la variabilité interindividuelle demeure du même ordre de grandeur que celle de populations plus vastes et moins consanguines. Ceci apparaît non seulement dans la population totale, mais aussi dans chacune des deux sous-populations.

Les deux moitiés de l'île, "Au Vent", et "Sous le Vent" ont été comparées après que les individus mesurés aient été regroupés selon leur lieu de naissance et leur domicile, qui se situaient l'un et l'autre dans la même paroisse.

Certaines différences sont significatives au seuil de 5 % : la stature, l'indice céphalique, l'indice nasal, et l'indice transverso-zygomatique.

Ces différences sont d'ailleurs perçues très nettement dans la population qui sait reconnaître le type physique de certains quartiers par la stature et la forme du visage : la haute taille du côté du Vent est un fait couramment signalé.

## Les groupes sanguins

Les résultats ne portent que sur le système ABO mais ils dégagent des faits très intéressants (**tableaux 7 à 9**).

Dans les tableaux nous avons séparé Gustavia de "Sous le Vent", afin de rapprocher les résultats de la réalité sociologique : quoiqu'intégré partiellement à cette zone, Gustavia y forme une unité assez particulière. D'autre part, dans les groupes sanguins de Gustavia nous avons inclus des individus que certains informateurs considèrent comme lointainement métis. On constate alors que :

– Les deux populations de Saint-Barthélemy sont significativement différentes ( $P < 0,001$ ) de toutes les populations françaises choisies comme référence.

– Le groupe sanguin B a diminué fortement dans l'ensemble de l'île, et a *disparu du côté "Sous le Vent"*.

- Le groupe A a nettement diminué, plus particulièrement "Au Vent".
- La fréquence r de I<sup>o</sup> s'est accrue fortement.

L'ensemble des transformations aboutit à un remaniement considérable des fréquences géniques : les fréquences actuelles à Saint-Barthélémy s'écartent considérablement de celles qui ont été relevées dans les autres groupes de race blanche.

\* \* \*

**TABLEAU VII.**  
*Groupes sanguins ABO (blancs)*

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>AB</b>	<b>O</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Sous le vent</b>	146 42,20 %	0	0	200 57,80 %	<b>346</b>
<b>Gustavia</b>	26 33,33 %	3 3,85 %	0	49 62,82 %	<b>78</b>
<b>Au vent</b>	117 37,74 %	14 4,52 %	5 1,61 %	174 56,13 %	<b>310</b>
<b>TOTAL</b>	289 39,37 %	17 2,32 %	5 0,68 %	423 57,63 %	<b>734</b>

**TABLEAU VIII**  
*Fréquence des gènes (blancs)*

	<b>p</b>	<b>q</b>	<b>r</b>
<b>Sous le vent</b>	0,2397	0	0,7603
<b>Au vent</b>	0,2210	0,0310	0,7480
<b>TOTAL</b>	0,2256	0,0152	0,7592

**TABLEAU IX**  
*Groupes ABO : phénotypes (de couleur)*

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>AB</b>	<b>O</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Phénotypes</b>	19	6	1	26	52
<b>Fréquences</b>	36,54	11,54	1,92	50,00	100

L'immigration de Blancs comme de Noirs dans les deux groupes est fort restreinte. Les échanges entre les deux groupes sont eux-mêmes si faibles qu'ils sont loin de suffire à éroder leurs différences

On doit considérer comme possible, théoriquement, un *écart* d'échantillonnage à l'origine, ("effet fondateur") ou une émigration différentielle. Si ces causes peuvent expliquer une différence entre Saint-Barts et Français, on voit mal comment elles auraient suffi à distinguer ensuite les deux groupes de Saint-Barts. L'ancienneté du cloisonnement de l'île est toutefois soulignée par la répartition inégale des patronymes, qui se regroupent par quartier. Il se peut que, dès le premier peuplement ce cloisonnement se soit ébauché, mais on doit se souvenir que pendant longtemps la population fut peu nombreuse et que l'occupation des divers quartiers n'a pas été simultanée. La répartition actuelle des patronymes semble devoir s'interpréter plutôt par une dérive au hasard ainsi qu'en témoignent quelques fragments généalogiques anciens.

Les fluctuations de fréquence des allèles peuvent être dues au hasard (effet Wright) ou à la sélection.

– Il est difficile de penser qu'on doive à un facteur sélectif les différences entre les deux moitiés de l'île. L'écologie, le niveau de vie et la pathologie y sont trop semblables pour avoir introduit les écarts constatés. Par contre, les caractéristiques démographiques (isolement, endogamie, dimensions de la population) rendent possibles d'amples fluctuations par dérive génétique.

– Toutefois on doit se demander si la diminution de B, et celle, moins nette, de A dans l'une *et* l'autre des sous-populations n'a pas une autre cause. Un gène peut être assez rapidement éliminé si l'équilibre sélectif qui maintient le polymorphisme est perturbé. Dans le système ABO, les fréquences caractéristiques du polymorphisme habituel sont maintenues par un léger avantage des hétérozygotes OA et OB, tandis que la maladie hémolytique compense cet avantage. L'équilibre ainsi réalisé est instable, un changement de structure génétique de la population peut le perturber : c'est par cette voie que vont interférer dimension de la population et sélection.

Il faut donc éviter de chercher une explication trop aisée dans la simple dérive au hasard, et examiner par la comparaison avec d'autres isolats si les variations constatées suivent une ligne générale.

Or les études d'isolats qui n'ont pas relevé de modifications des fréquences géniques du système ABO par rapport à la population environnante sont très rares. On peut citer celle de Van der Helde et Van Logjem dans deux villages hollandais. La majorité des études montrent une diminution de B par rapport aux groupes plus vastes appartenant au même stock racial. C'est le cas des travaux sur les populations suivantes : Dunker (Glass et coll., 1952) ; Walzer (Kaufman, 1954) où divers groupes de Walzer ont toujours une fréquence de sujets B très inférieure aux non-Walzer environnants ; Esquimaux polaires (Heinebecker et Pauli, 1927) ; Esquimaux du Labrador et de la terre de Baffin (Sewall, 1939).

On peut rapprocher de ces résultats ceux qui ont été obtenus chez les Basques où B reste toujours bas, et de l'absence de B chez les Amérindiens.

Une seule étude (Dunn, 1960) montre un accroissement relatif et absolu de B : dans la communauté juive de Rome, B = 27 %, chiffre supérieur à celui de la population italienne. Mais l'auteur, tout en évoquant la possibilité de dérive génétique fait remarquer que dans d'autres communautés juives aussi, le phénotype B est plus fréquent que dans la population environnante, et que cela peut tenir aux origines du groupe.

En compensation le groupe O s'accroît dans toutes les populations mentionnées plus haut, sauf chez les Dunker où la diminution de B se fait au profit de A (A : 59.3 %), tandis que Donegani et coll. (1950), montrent en Islande une diminution de A au profit de O, sans changement de B.

Il se dégage de cette revue que les changements de fréquence des gènes du système ABO dans les petites populations endogames semblent avoir une tendance générale vers l'accroissement de O et la diminution de B. Cette tendance n'est pas une règle, mais elle se manifeste avec une fréquence significative.

Ce résultat peut être aussi bien expliqué par la dérive génétique que par la sélection car la dérive tend à faire disparaître les gènes les moins fréquents. Toutefois elle ne devrait pas tendre aussi souvent vers la diminution régulière de B et l'accroissement presque général de O. Les observations comme la théorie nous portent donc à conclure à la conjonction d'une sélection contre B, et de larges fluctuations au hasard autour de cette tendance. L'évolution globale de Saint-Barthélémy et l'évolution différentielle de ses deux moitiés illustrent bien l'un et l'autre des processus en cause. Ce n'est qu'à la dérive au hasard

qu'on peut attribuer les différences entre "Sous le Vent" et "Au Vent", mais l'abaissement de B et l'accroissement de O de chaque côté pourraient être en relation avec une certaine sélection dans ce sens.

\* \* \*

Les différences anthropométriques soulignent elles aussi la divergence des quartiers. Elles montrent que des modifications morphologiques peuvent se constituer au cours d'une période assez brève à la suite de la subdivision d'une population en deux populations de petite dimension placées dans des conditions écologiques et sociologiques identiques. Et ce fait attire l'attention sur l'importance que l'on doit attribuer aux simples fluctuations au hasard dans l'apparition de différences entre populations sans qu'il soit nécessaire de faire appel à de quelconques mécanismes adaptatifs.

\* \* \*

L'étude anthropobiologique de St-Barthélémy n'apporte donc pas seulement quelques précisions sur les caractéristiques anthropométriques et sur les groupes sanguins de la population de cette île. On a vu, chemin faisant, combien les données biologiques ont eu besoin, pour leur regroupement et pour leur interprétation d'être confrontées à l'histoire et à la vie sociale de la population. Le lien n'est pas fortuit ; les communautés humaines, par leurs valeurs culturelles, par les événements historiques qu'elles subissent, par les forces sociales au sein desquelles elles évoluent sont l'objet d'une série d'interventions qui se reflètent sur cet événement central, véritable carrefour de la société et de la biologie : le mariage et la procréation. Selon la façon dont ceux-ci s'organisent, c'est le destin biologique des générations ultérieures qui se dessine ; elles seront l'objet d'un intense métissage ou d'un isolement prononcé, elles seront en expansion ou en régression. Plus que le milieu naturel, c'est le milieu social et culturel qui intervient, par cette voie indirecte, sur l'évolution biologique des populations humaines, et c'est en lui qu'on doit chercher une part importante des causes de celle-ci.

La leçon de Saint-Barthélémy ne s'applique-t-elle pas, dans des conditions fort différentes certes, mais selon une même démarche, à beaucoup d'autres populations des Antilles ?

## 7

### LA FAMILLE DANS LA RÉGION CARAÏBE

**Raymond T. Smith**

[Retour à la table des matières](#)

Cet exposé ne prétend pas traiter de tous les aspects de l'organisation familiale, ni passer en revue la littérature scientifique sur la question. Il a pour objet de discuter, à partir de données empruntées aux recherches de l'auteur, les relations qui existent entre les diverses formes de structure de la famille et les autres facteurs du système social. Nous devons avant tout examiner la structure et les activités des maisonnées. Il s'agit là en effet de groupes faciles à circonscrire et les auteurs sont généralement d'accord sur le fait que la maisonnée représente la principale unité fonctionnelle aux Antilles. On peut la définir comme un groupe d'individus qui partagent la même demeure et qui tirent leur subsistance de la même source. Le terme "famille" peut servir à désigner divers types de groupements, selon sa définition et ses attributions, et il peut aussi définir une institution c'est-à-dire un mode réglementé d'activités en commun. Aussi lorsque nous envisagerons la maisonnée en tant qu'unité familiale, nous serons amenés à distinguer entre un mode de coopération et le groupe qui le met en pratique ; toutefois, quoique les liens de parenté dépassent la maisonnée, aucune structure collective organisée sur la parenté et comparable aux relations de coopération au sein d'un lignage n'a été décrite chez la plupart des populations antillaises, tout au plus, M. G. Smith peut-il parler de patrilignages à Carriacou ; bien entendu on doit considérer comme une exception le cas des Noirs réfugiés de la forêt de Surinam.

Dans une première étape, nous devons sérier les éléments de l'activité collective de la maisonnée. Quoique illustrée ici par les villages noirs de la Guyane britannique, cette série d'éléments a une portée générale.

## **1/ Le soin des enfants**

Il s'agit là d'une activité à peu près universelle des maisonnées, activité sous le contrôle d'une femme qui a le statut de "mère", sans être nécessairement la mère biologique de tous les enfants présents. Les hommes ne participent pas directement à cette activité, mais l'existence du rôle de "père" est très importante pour la socialisation des enfants et, dans la majorité des cas, la contribution de l'homme à la vie économique de la maisonnée est fondamentale.

## **2/ Relations sexuelles**

À l'intérieur du foyer elles n'ont lieu qu'entre époux et elles évitent l'inceste : elles peuvent aussi dépasser les frontières de la maisonnée, survenant alors entre ceux qu'on désigne comme "amants".

## **3/ Travaux domestiques**

Les femmes adultes les assurent pour tous les membres de la maisonnée ; il s'agit surtout de la préparation de la nourriture et du lavage du linge. Ces travaux sont généralement limités à la maisonnée.

## **4/ Soutien économique**

Le soutien économique est assuré par les hommes adultes et c'est la femme qui le reçoit, en tant que mère. Il consiste essentiellement en argent liquide qui servira à acheter certains aliments, des vêtements et d'autres biens de consommation ; à cela s'ajoutent des produits du travail des champs. Ce soutien peut également être assuré par un homme qui vit en dehors de la maisonnée, soit parce qu'il est le père d'un enfant de la maisonnée, soit en contrepartie de relations sexuelles. Parfois, mais cela demeure très rare, le soutien économique n'est assuré que par la femme, grâce au commerce, au travail de la terre ou à un emploi salarié.

Ces quatre fonctions principales suffiraient à l'étude de ce qui se passe dans un village mais nous devons ajouter deux autres éléments à notre liste car nous en aurons besoin dans une étude comparative :

## **5/ La direction du foyer**

Cette fonction n'apparaît nettement que lorsque la vie économique de la maisonnée dépend d'une exploitation agricole ou d'un commerce. La coordination et le fonctionnement de l'entreprise exigent qu'une personne contrôle dans une certaine mesure le travail des autres membres du groupe.

## **6/ L'assignation d'un statut**

Cette fonction existe quand, plus que ses caractères propres, ce sont les activités d'un ou plusieurs membres de la maisonnée qui influencent le statut de celle-ci dans la société. Ce rôle de définisseur de statut appartient en général aux hommes et se réfère à leurs activités professionnelles. Toutefois il n'existe que là où tel ou tel emploi confère un statut plus élevé ou plus bas que celui qu'aurait le groupe si l'un de ses membres ne l'exerçait pas.

Dans les villages Noirs de la Guyane la maisonnée commence, en règle générale, lorsqu'un homme et une femme entrent en relations conjugales et édifient ensemble une maison. Les relations entre les membres d'une maisonnée nouvellement constituée peuvent être déjà anciennes et plusieurs enfants peuvent être nés des relations antérieures de ces individus. La femme peut avoir reçu de l'homme une aide matérielle en échange de relations sexuelles, mais jusqu'à ce qu'ils adoptent une vie commune l'homme n'a explicitement droit, de ce point de vue, à aucune exclusivité. De même il y a peu de chances que la femme, tant qu'ils ne cohabitent pas, s'occupe de l'entretien de la maison de l'homme.

Les filles encore jeunes restent en général chez leurs parents au cours de la période la plus instable de leur vie sexuelle, et il se peut qu'elles aient plusieurs enfants d'hommes différents avant de se fixer sur un amant plus permanent. Une fois qu'elles partent vivre avec un homme dans une maison distincte de celle de leurs parents, les relations se stabilisent, qu'elles soient ou non transformées en un mariage légal. La plupart de ces unions durent alors au moins jusqu'à l'âge de la ménopause.

Dans une région moins exclusivement rurale il arrive que les femmes vivent avec une série de concubins, et qu'elles confient certains de leurs enfants à la charge de leur mère. Dans ces régions les femmes ont plus de chance de trouver un travail comme domestiques ; il arrive même qu'un type d'union où les enfants n'ont aucune place puisse se développer ; la perturbation ainsi

apportée à l'éducation des enfants est alors un facteur de délinquance. Toutefois, même dans les villes ce type de comportement n'est pas la règle.

Une fois la maisonnée constituée, ses dimensions s'accroissent par la naissance de nouveaux enfants dont l'entretien absorbe pratiquement tout le temps et l'énergie de la mère.

Toutes les maisonnées, dans ces communautés guyanaises, sont des groupes de parenté, et l'examen détaillé des catégories de relations entre les individus qui les constituent montre des constantes dans leur composition. Si le foyer a un homme pour chef de famille, le groupe le plus nombreux est formé par les enfants de cet homme et de son épouse ainsi que par les enfants de leurs filles. On y rencontre aussi parfois quelques individus qui leur sont apparentés ; ce sont presque toujours les enfants de la sœur décédée de l'un des conjoints. Si le chef de famille est une femme, les enfants de ses filles sont plus nombreux dans la maisonnée, mais surtout on y note la présence en plus grand nombre d'enfants de ses frères et sœurs. Cette différence de composition des maisonnées tient au fait que, lorsque la femme est le leader, on s'éloigne du cas où l'homme est la figure centrale ; le nombre accru d'individus apparentés à la mère reflète l'autorité de celle-ci, qui s'accroît avec l'âge. Au-delà de ce cercle de parenté, le foyer inclut fort peu d'individus ; dans toutes les communautés étudiées on ne compte jamais plus de 1,5 % des sujets plus éloignés du chef de famille que ses petits-neveux.

Au commencement de l'existence d'une maisonnée, la femme dépend largement de son époux pour sa vie matérielle, car lui seul assure un revenu nécessaire à la fois pour elle et pour ses enfants en bas âge. Elle dépend bien moins de lui quand les aînés commencent à quitter l'école et à entrer sur le marché du travail, ce qui leur permet de contribuer à la vie économique du groupe. Il est rare que les garçons travaillent pour leur père ou avec lui, mais ils aident toujours leur mère qui assure leur entretien.

Quoique les jeunes hommes n'établissent guère leur propre maison avant l'âge de vingt-cinq ans, ils commencent bien plus tôt à entrer en relation avec des jeunes filles et ils doivent alors distraire une partie de leur revenu pour l'entretien des enfants qu'ils ont pu avoir. Toutefois ils n'introduisent pas leur conjointe au foyer de leurs parents ils ne peuvent pas non plus s'attendre de la part de ceux-ci à une aide pour l'édification du leur. Ils économisent peu à peu un capital suffisant pour se construire leur propre maison, et ils peuvent alors entrer en ménage.

Les filles d'une maisonnée aident leur mère dans les tâches domestiques et dans les soins donnés aux enfants. Si l'occasion s'en présente elles prennent aussi un emploi rétribué. Il est presque certain qu'elles auront des relations sexuelles et, en général, leur premier enfant, pendant qu'elles vivront encore

avec leurs parents. La fille abandonnera alors à sa mère une bonne partie des tâches relatives à l'entretien de cet enfant. Il arrive aussi cependant qu'elle se marie avant d'avoir un enfant ou bien quand elle est enceinte.

Dès lors, les hommes qui ont le statut de père-époux vont commencer à s'éloigner du groupe. Les uns meurent, car la surmortalité masculine est élevée, les autres s'en vont vivre seuls ailleurs, ou bien ils entament une autre union. Mais, qu'ils quittent ou qu'ils restent, le contrôle de la maison et l'autorité glissent graduellement de toute façon vers l'épouse-mère ; aussi, que l'homme soit ou non présent, le foyer tend à devenir "matrifocal". Les veuves, ou les femmes seules, deviennent les chefs de famille. Les fils et les filles quitteront la maison quand ils auront établi ailleurs une union à peu près stable, mais les filles confieront quelques-uns de leurs enfants aux soins de leur mère. Quelques femmes demeurent dans la maison maternelle, n'ayant que des aventures sexuelles épisodiques avec des hommes dont elles recevront une aide financière.

On peut en réalité reconnaître trois stades dans le cycle du développement de la maisonnée. Dans la première étape les jeunes gens, garçons ou filles, ébauchent des relations avec une série de partenaires et ont des enfants tout en ne cohabitant pas avec un conjoint. Il s'agit d'une sorte de phase de latence car ce n'est que lorsqu'ils entreront dans la seconde étape qu'on pourra véritablement déceler la naissance d'un nouveau foyer. La deuxième étape implique l'isolement d'une famille nucléaire dans sa propre maison. À la troisième étape le foyer devient matrifocal et il comprend généralement des représentants de trois générations en ligne maternelle : la mère, ses filles et parfois des fils, et les enfants de ses filles. À ce stade il peut aussi s'incorporer d'autres personnes apparentées, en particulier les sœurs de la mère ou leurs enfants. Évidemment la première étape et la troisième se chevauchent ; parfois la deuxième étape n'a pas lieu et dans d'autres elle est au contraire l'évènement dominant si bien qu'on peut assister à la disparition des deux autres. Dans les villages étudiés, en général les trois phases sont également représentées.

L'un des traits les plus frappants de ce système est l'étroitesse des relations entre la mère, ses filles et les enfants de ses filles, relations qui sont cimentées par les soins accordés aux enfants. Il n'existe cependant pas de maisonnée qui ne fonctionne qu'à partir de ce groupe primaire de relations. Dans la mesure où l'on considère que les familles sont des unités qui ont une dimension temporelle, on s'aperçoit que la grande majorité des femmes a vécu au moins une période de sa vie dans une union d'allure conjugale. La matrifocalité, cette caractéristique qu'ont remarquée tous ceux qui ont écrit sur la famille noire du Nouveau Monde et bien des spécialistes des sociétés d'Amérique Latine, est plus une question de degré qu'un état absolu de ce système. Autant que je sache, on n'a jamais décrit une seule communauté entièrement formée de maisonnées sans père-époux.

En l'absence de structure permanente qui régenterait la base économique de la vie des femmes et des enfants, les hommes vont contribuer à celle-ci dans plusieurs rôles comme conjoints, comme fils, ou comme amants. Leur rôle comme fils est relativement limité ; dès que la mère meurt, cette relation cesse, et les hommes ne donnent aucune aide directe à leurs sœurs : en dehors de l'aide accordée par le fils à sa mère, les prestations économiques sont étroitement liées aux relations sexuelles, et les relations frère-sœur sont sujettes à un tabou de l'inceste très strict.

Le système autorise une femme qui a des enfants à choisir un partenaire comme époux, concubin ou amant parmi un assez vaste éventail de possibilités. La force des liens de la mère avec ses filles au cours du premier âge tient directement à la façon dont les hommes remplissent leur rôle dans le système familial. L'analyse de l'évolution de la maisonnée dans le temps met en relief les changements de position de la mère et des enfants selon la source de support matériel et selon les arrangements structuraux divers qui en dépendent.

M. J. et F. S. Herskovits ont bien souligné que sur la plantation il était impossible de conserver parmi les esclaves certains des domaines de l'activité masculine traditionnels en Afrique, comme le clan et la famille étendue. Alors que le groupe élémentaire mère-enfant demeurait à peu près intact, les responsabilités de l'homme en tant que chargé des biens matériels, leader religieux et chef légal du lignage disparaissent.

Il s'agit là d'autre chose qu'une simple constatation historique, et il est utile de suivre cette voie dans l'examen du système social actuel, afin d'apprécier la façon dont la place des hommes dans la société en général influence leur position dans la structure familiale.

Nous avons signalé plus haut que la direction économique et les activités en relation avec l'acquisition d'un statut particulier pour la maisonnée ne se retrouvaient pas dans les cas que nous avons étudiés. Si l'exploitation du sol est une part importante de la vie économique du village, elle ne mobilise toutefois pas la maisonnée ou un groupe de parents pour que le travail soit effectué sous la direction d'une seule personne. Le travail sur les lotissements éparpillés où s'effectuent ces cultures est relativement secondaire par rapport au travail salarié sur les plantations, dans les mines de bauxite, puis les chantiers de travaux publics.

Dans d'autres régions de la Caraïbe, la situation est toute différente. À la Jamaïque, par exemple dans les localités du type d'Orange Grove qui a été étudiée par Edith Clarke, la direction et l'exploitation d'unités agricoles d'importance moyenne introduit dans le foyer un élément de coopération qui

renforce la position du père-époux. La Jamaïque est un bon exemple de ces situations dont la diversité résulte d'une série de variations écologiques et ces variations offrent une base utile aux études comparées.

Malgré quelques exceptions, le type général de structure familiale que j'ai esquissé à propos des villages guyanais semble largement répandu à travers les Antilles, et l'on trouve aussi quelque chose de très semblable dans d'autres régions du monde. Ces structures ne sont toutefois jamais la norme d'une société toute entière et nous avons le droit de supposer qu'on ne les retrouve que sous certaines conditions. Plus précisément, elles n'existent que dans les couches inférieures d'une société plus vaste ; ces couches sont en vérité des sortes de segments de ces sociétés, définis initialement sur la base de critères préalables, qui peuvent être raciaux, professionnels ou culturels.

L'appartenance à de tels segments est presque toujours assignée à l'individu dès sa naissance, quoique ce ne soit pas son ascendance paternelle qui la détermine. Au sein de ces segments on ne note guère d'autre forme de hiérarchie que celle qui sépare nettement les enfants des adultes et celle qui apparaît entre certains membres d'une même maisonnée. Mais leur intégration à l'ensemble de la société se fait de telle façon que leurs membres remplissent toujours des fonctions subalternes au sein de l'organisation générale de celle-ci. Même dans les cas les plus favorables, la mobilité sociale ascendante est extrêmement réduite. Un autre trait propre à ces structures est l'importance du revenu tiré d'un travail salarié dans l'ensemble de la vie des individus, ce que prouve le fait que la production directe de produits de consommation demeure toujours marginale. Il est peu probable qu'on puisse assister au développement d'un tel système là où la possession, l'exploitation et le contrôle d'une propriété est l'unique source de revenu de la famille, ainsi que cela se produit dans une véritable société paysanne par exemple.

Toutefois l'absence de revenus tirés d'une propriété ne détermine pas à elle seule la forme que prennent les structures familiales. L'examen de la classe moyenne des sociétés antillaises le prouve aisément. (Nous employons ici la notion de classe moyenne de façon très schématique, en sachant bien qu'il ne s'agit pas ici de raffiner la description de la stratification sociale). Dans ces classes moyennes la différenciation interne des statuts entre les individus est bien plus poussée, et la définition du statut appartient à la maisonnée. Plusieurs facteurs empêchent le développement d'une famille nucléaire indépendante dont le statut est défini par la situation professionnelle du chef de famille, ainsi que cela se passe dans les classes moyennes des villes américaines et européennes. La mobilité dans l'espace comme entre les niveaux sociaux, est plus faible ; les facteurs ethniques assignent d'emblée un certain statut qu'ils entretiennent d'eux-mêmes par la suite.

Dans le travail de Braithwaite, on trouve une discussion du manque d'autorité du père dans la famille de classe moyenne à Trinidad, mais peu d'indications sur la variabilité de ce phénomène, soit dans le temps, soit au sein de la classe moyenne envisagée dans son ensemble. Il constate nettement que "le statut du groupe de parenté tient à la position professionnelle et sociale du père".

À ce niveau, en tout cas, le mariage et la corésidence sont les préalables nécessaires à l'entretien des enfants, et l'on ne rencontre pas de filles célibataires qui vivent avec leurs enfants dans la maison de leurs parents. On peut toutefois remarquer le manque d'autorité du père, spécialement lorsqu'il se trouve dans l'une de ces situations où l'homme confirme son ascension sociale en épousant une femme plus claire que lui et où il doit tendre en permanence à élever son statut professionnel sous peine de passer au second plan. Tant que le revenu assure le niveau de vie nécessaire au maintien du statut du groupe familial, il conserve sa position dans la famille.

Dans les classes défavorisées où l'homme ne joue de rôle ni dans l'acquisition d'un statut ni dans la direction d'une entreprise familiale, l'époux-père voit sa place étroitement délimitée. Il ne disparaît certes pas ; il n'existe jamais de promiscuité complète et inorganisée et le tabou de l'inceste demeure toujours puissant. Lorsque la stratification sociale est basée de façon très rigide sur des critères d'appartenance ethnique comme en Guyane britannique, l'homme de la classe inférieure ne dispose d'aucun moyen d'appuyer son autorité en tant que chef de famille si ce n'est par le besoin qu'on a de son soutien économique. L'incertitude où il est de pouvoir remplir ce rôle, en raison de la mauvaise situation économique générale, rend même cette position très précaire.

Lorsqu'on discute des problèmes qui touchent à la structure familiale, on doit souligner le grand nombre des facteurs en jeu et il faut s'efforcer de distinguer ceux qui varient de façon significative d'une société à une autre ou, au sein d'une même société, d'un groupe à l'autre. Dans la première partie de cet exposé nous avons tenté de montrer qu'un ensemble de variations visibles peut être ramené à un groupe plus général si l'on tient compte des changements qui se produisent au cours du temps et si l'on considère la structure familiale comme un processus cyclique. Les changements qui se produisent avec le temps sont donc partie intégrante du système, et des types de famille, qui peuvent sembler différents lorsqu'on les examine simultanément, apparaissent comme les stades successifs de développement au sein d'un même système.

Une autre remarque a porté sur la relation significative qui lie la forme de structure de la famille aux facteurs économiques et au statut. Les variations qui tiennent à ces facteurs ou qui apparaissent dans diverses zones écologiques sont mieux mises en évidence si l'on s'appuie sur l'arrière-plan des

différenciations de la société totale. À l'extrême on peut réduire une telle étude à l'examen exclusif du rôle de l'homme en tant qu'époux et père ou du double rôle des éléments masculins dans la famille et dans l'ensemble du système social.

Quoique cette étude concerne les groupes d'origine africaine, il n'y a aucune raison de ne pas généraliser cette méthode d'analyse, indépendamment des facteurs ethniques. Des typologies transculturelles peuvent être élaborées si l'on précise leur base théorique. Nous suggérons que, en ce qui a trait à la famille, la typologie puisse reposer sur quelques données concernant sa structure et ses fonctions plutôt que sur une simple énumération d'éléments présents ou absents (par exemple l'existence de mariage légal, certaines pratiques éducationnelles, ou certaines bases particulières de l'économie familiale).

On rencontre dans d'autres sociétés des types de familles comparables à ceux qui existent dans la société qui nous intéresse ici. Une brève description de certains aspects de la famille dans une région de la banlieue Est de Londres nous apprend l'existence de ce que Young rattache à une famille "matrilatérale". À partir d'un échantillon au hasard de quatre-vingt-seize familles de la classe ouvrière, il conclut que dans un milieu où la femme doit faire face au chômage du mari, à son décès ou à son abandon, les relations entre la mère ("Mum"), ses filles et les enfants de ses filles deviennent très étroites. Il existe une ressemblance, au moins superficielle, entre ces familles du "East End" londonien et celles des communautés minières d'Écosse décrites par Miss Wilson. Au sein de ces dernières il semble exister une corrélation profonde entre la nature des relations au sein de la famille de statut social inférieur et l'absence relative de mobilité sociale verticale. Dans l'East End comme en Écosse il est assez net que ces trois générations en ligne maternelle qui tendent à créer une maisonnée matrifocale sont liées à une structure sociale dans laquelle les hommes ne contrôlent aucun bien dont ils tireraient un revenu, et ne déterminent pas non plus, par le jeu de leur métier ou de leur activité politique, le statut social de leur famille de procréation.

On rencontre également ce type de structure familiale dans certaines régions sud-américaines où le fond culturel espagnol est plus ou moins mêlé d'éléments indiens. Le cas du village péruvien de Moche a pu être discuté sous cet éclairage. La ville paraguayenne de Tobati, décrite par E. R. et H. S. Service apporte un exemple utile à la comparaison, car les auteurs montrent par quelques données quantitatives sur la composition des maisonnées que le groupe de statut inférieur tend vers la matrifocalité.

De nettes similitudes avec ce qui se passe dans les couches inférieures des sociétés de la région caraïbe ressortent de tous ces cas ; certes, bien des recherches doivent être faites avant qu'on puisse juger du degré d'identité des

structures, mais ces faits ont au moins le mérite de nous éloigner d'une interprétation purement historique des comportements de la famille d'origine africaine. Il ne fait pas de doute que la position actuelle du groupe de race noire et que son système familial ont leur origine dans le type inédit de société qu'a créé la plantation esclavagiste. Mais, même s'il en est ainsi, il est peut-être moins efficace de considérer l'esclavage comme la cause de la forme contemporaine de la famille que d'examiner les relations entre les divers plans de ce système tel qu'il existe de nos jours. On peut ainsi élargir le cadre de référence à des sociétés dont l'histoire n'est pas la même mais qui ont des traits structurels analogues ; cela permet aussi de tenir compte du fait que les Noirs se retrouvent aussi dans des couches plus élevées de la société actuelle et qu'ils y vivent dans d'autres types de systèmes familiaux.

L'utilisation correcte des méthodes comparatives demande toutefois plus qu'une recherche des traits qui pourraient être identiques dans les structures particulières à des sociétés différentes. Elle doit aussi expliquer certains cas apparemment contradictoires, ou des comparaisons qui semblent ne conduire à rien. Sous ce rapport les communautés originaires des Indes offrent aux Antilles et en Guyane des cas-témoins extrêmement utiles. La position économique des Indiens, en Guyane britannique est semblable à celle des Noirs sous bien des rapports, mais leur système familial est tout à fait différent. Il ne s'agit pas simplement d'une survivance culturelle. Beaucoup de structures communautaires se sont développées chez les Indiens, dans lesquelles les hommes ont des fonctions importantes, et il existe un système de prestige indien, différent du système de statut de la société globale. Cela n'implique pas que les Indiens ne participent pas à ce dernier, au contraire, mais ils n'ont pas été placés tout au bas de l'échelle des valeurs attachées à la race avec les Noirs, et l'on sait ce que cela implique quant à la mobilité sociale.

Il ressort de cette étude que la famille de la région caraïbe présente un certain nombre de types différents que nous pouvons envisager et classer comme une série de formes spécifiques, ou que nous pouvons tenter de distinguer selon leurs caractéristiques structurelles et leurs relations fonctionnelles avec les autres éléments de la structure sociale.

## **Discussion par John V. Murra** (résumé)

[Retour à la table des matières](#)

En étudiant la famille et sa structure à partir de son fonctionnement immédiatement perceptible, tel qu'il s'incarne dans la maisonnée, R. T. Smith nous donne une base conceptuelle fort utile. Cela lui permet de bien mettre en évidence l'aspect temporaire de certaines des formes qu'on a décrites, en les insérant dans le cadre d'un développement cyclique.

D'autre part on ne peut que se réjouir de voir la famille étudiée dans le contexte de la société globale, ainsi que le réclamait le grand spécialiste de la famille noire aux États-Unis, Franklin Frazier.

Toutefois on peut se demander si l'approche synchronique de R. T. Smith est suffisante. Si nécessaire que soit l'analyse minutieuse qu'il nous présente, elle ne suffit pas à rendre compte des différences complexes qui existent entre des territoires au relief tourmenté, à la haute densité de population comme la Jamaïque, Haïti, Porto-Rico et la Martinique ; les variations dans les formes de la famille et de la maisonnée y dépendent de *subcultures profondément enracinées dans l'histoire* qui ne peuvent être pleinement comprises sans une recherche ethno-historique considérable, tout autant que par la comparaison des structures contemporaines.

C'est ainsi qu'on doit rattacher l'existence à Porto-Rico d'un foyer paysan stable, patrifocal, au caractère tardif de l'implantation des habitations esclavagistes côtières tandis que les terres hautes étaient depuis longtemps occupées par une paysannerie libre. Une autre circonstance historico-culturelle très importante dans les Antilles fut l'apparition dans les régions montagneuses de la Martinique, de Haïti et de la Jamaïque de villages de paysans libres, qui ont persisté jusqu'à nos jours. Ils se ressemblent d'île en île, malgré la forme différente qu'y ont prises les influences européennes ; en rejetant la plantation et se concentrant sur une petite agriculture de subsistance, ils ont développé des institutions familiales et des normes culturelles significativement différentes de celles qui dominent dans les plantations et sur la côte.

Il existe également, en Martinique, des communautés comparables à Orange Grove que Miss Edith Clarke a étudié en Jamaïque. L'auteur et Guy Dubreuil ont eu l'occasion d'en reconnaître un certain nombre lors d'une étude patronnée par le R.I.S.M.

Chez ces cultivateurs la maisonnée comptait certes souvent trois générations, mais le rôle dirigeant de l'homme était net, et le père et le grand-père faisaient partie de ces maisonnées. Il est probable qu'une analyse des structures nous expliquera assez largement ces particularités de l'organisation familiale. Mais elle oubliera d'autres facteurs : ces villages paysans, ces foyers se sont développés sous une influence particulière, celle de la France, et cela a sans doute des implications assez importantes sur le plan des structures ; il ne s'agit pas là d'une influence seulement superficielle et limitée à la langue.

Le large accès à la sécurité sociale et aux allocations familiales, le service militaire souvent accompli en Métropole, les congés en France de nombreux fonctionnaires, et en particulier des maîtres d'écoles des campagnes sont des conséquences directes de la départementalisation de 1946. Ces mesures

remettent en question toute la culture et l'organisation sociale qui se sont élaborées en Martinique et en Guadeloupe depuis 1848. Le communisme lui-même apparaît comme une forme de réaction nationaliste spécifique aux territoires français.

Un autre facteur dont on doit tenir compte est que la masse de la population à la Martinique, et en Haïti est métisse. Or il existe des différences fondamentales entre les traitements que les Latins et les Anglo-saxons accordaient à leurs descendants de couleur. Les noms de "Fonds Gens Libres" ou de "rue Mulâtre" relevés en Haïti ont de nombreux équivalents en Martinique. Les données historiques confirment l'importance de l'influence du père d'origine européenne sur ces enfants antillais. Ces faits ont certainement des conséquences socioculturelles qu'une analyse qui ne tiendrait pas compte de la dimension historico-culturelle risque de négliger.

## 8

### LA PENSÉE PRÉCAUSALE CHEZ UN GROUPE D'ENFANTS MARTINIQUAIS

Cécile Boisclair et Guy Dubreuil

[Retour à la table des matières](#)

Le développement mental de l'enfant s'appuie-t-il sur des lois universelles ? Dans quelle mesure est-il soumis à des modifications plus ou moins profondes selon les situations sociales et culturelles ? Ces questions ont déjà suscité un grand nombre de recherches interculturelles en psychologie génétique (pour un résumé récent, voir Dasen, 1972). C'est dans cette optique d'inspiration piagétienne que fut recueilli en 1959 un ensemble de données auprès d'un groupe d'enfants martiniquais ruraux. L'objectif de cette recherche était de comparer ces données à celles qui étaient recueillies à la même époque et selon les mêmes techniques auprès d'un échantillon d'enfants montréalais de langue française (Laurendeau et Pinard, 1962, 1968) \*. La majeure partie des résultats obtenus à la Martinique, notamment ceux qui touchent la pensée précausale, sont rapportés et analysés dans un ouvrage récent (Boisclair, 1973). Deux aspects de la pensée précausale, le réalisme et l'animisme, ont déjà fait l'objet d'articles publiés par Dubreuil et Boisclair (1960, 1966). Les données rapportées ici touchent trois autres aspects de cette pensée : le finalisme, l'artificialisme et le dynamisme. Ajoutées aux données relatives au réalisme et à l'animisme, elles permettent une analyse et une interprétation plus nuancées de la précausalité chez les enfants martiniquais.

---

\* Les auteurs remercient deux collègues professeurs de psychologie à l'Université de Montréal, Monique Laurendeau-Bendavid et Adrien Pinard qui leur ont permis d'utiliser leurs épreuves inédites à l'époque, et qui ont mis à leur disposition une partie de leurs fonds de recherche qui provenaient du *Conseil des Arts du Canada* et du *Conseil National des Recherches du Canada*.

## La précausalité

La précausalité semble constituer une forme de pensée ou un niveau d'explication de la réalité, essentiellement infantile (Piaget, 1926, 1927 ; Laurendeau et Pinard, 1962), même si on en retrouve parfois des traces plus ou moins tenaces et plus ou moins sophistiquées chez l'adulte (Dennis et Mallenger, 1949 ; Dennis, 1953, 1957 ; Crannell, 1954 ; Crowell et Dole, 1957 ; Tanguay, 1960). Elle correspond sans doute au besoin qu'éprouve tout être humain de donner un sens aux phénomènes et aux expériences tant intérieurs (psychologiques...) qu'extérieurs (sociologiques, moraux, physiques... qui souvent le dépassent. Ce besoin se manifeste très tôt chez l'enfant ne disposant pas encore d'explications scientifiques ou "objectives" de divers aspects de la réalité, il tend à tout expliquer en fonction de lui-même (égocentrisme) ou en fonction d'une observation superficielle et subjective de la réalité où tout semble lié à tout (phénoménisme). Cette tendance s'inscrit dans les structures mêmes de sa pensée et de sa personnalité. Elle peut être encouragée ou au contraire découragée par les croyances et les valeurs propres à son milieu.

La précausalité peut prendre diverses formes (ou modalités) exclusives ou complémentaires selon les faits à expliquer. Parmi celles-ci, les variétés les plus frappantes sont le réalisme, l'animisme, le finalisme, l'artificialisme et le dynamisme. *L'explication réaliste* sous-tend la plupart des types d'explications précausales. Elle emprunte des aspects divers selon les phénomènes à expliquer, mais manifeste toujours une confusion plus ou moins marquée et plus ou moins primitive entre divers plans de réalité. Par exemple, elle amènera l'enfant à confondre une expérience essentiellement interne comme celle du rêve avec la perception d'un objet extérieur à lui, ou encore à lui prêter une existence matérielle. Piaget (1926) parle à ce propos d'un adualisme interne-externe. *L'animisme* consiste essentiellement à prêter la vie ou du moins certains de ses attributs à des objets ou à des phénomènes qui en sont dépourvus, à partir de certaines ressemblances entre vivants et non-vivants. Par exemple, l'enfant pourra dire que les nuages sont vivants parce qu'ils bougent, que le vent "sait" qu'il fait avancer les nuages lorsqu'il les pousse, ou bien que l'auto est vivante parce qu'elle a des yeux – ses phares – (anthropomorphisme). Le *finalisme* consiste à chercher l'explication des phénomènes dans leur utilité, à confondre deux ordres de réalités, comme les lois morales et les lois physiques. Par exemple, l'enfant dira qu'on rêve parce qu'autrement on s'ennuierait la nuit, ou bien que les bateaux flottent parce qu'autrement les gens se noieraient (ce qui serait immoral). *L'artificialisme* fait appel à l'intervention de l'homme ou à celle d'un Dieu plus ou moins anthropomorphisé pour expliquer des phénomènes naturels tels que la nuit ou le mouvement des nuages. Ainsi, l'enfant dira que c'est Dieu qui fait avancer les nuages en les

tirant à l'aide d'une corde, en les poussant avec ses mains, en utilisant les astres ou qu'il fait venir la nuit en l'appelant et qu'elle obéit. Le *dynamisme* explique divers phénomènes grâce à une force mystérieuse qui leur serait plus ou moins inhérente. L'enfant affirmera que les bateaux flottent parce qu'ils sont assez forts pour se maintenir sur l'eau, qu'un clou coule parce que l'eau est plus forte que lui, ou qu'un bateau flotte à cause de son moteur.

Chacun des questionnaires utilisés dans notre étude vise à déceler une ou plusieurs de ces formes de précausalité et à découvrir dans quelle mesure et à quel âge l'enfant leur substitue graduellement des explications plus objectives relevant de ce qu'on peut appeler une logique causale, par opposition à la logique précausale qui est relativement insensible aux contradictions.

Selon Piaget (1926, 1927) et Laurendeau et Pinard (1962), ces diverses modalités d'explications précausales devraient apparaître chez tous les enfants à un certain niveau de leur développement mental, et disparaître plus ou moins rapidement pour faire place, en passant par certains stades bien définis, à des explications de plus en plus objectives. Cette évolution s'opère-t-elle de la même façon chez les enfants urbains québécois de Montréal et chez les enfants martiniquais d'un milieu rural ? Le contenu, la séquence et la chronologie des stades seront-ils les mêmes malgré les différences socio-économiques et culturelles de ces deux milieux ? C'est à ces questions qu'il s'agit de répondre ici.

## L'expérience

La recherche s'est déroulée de la fin du mois de juin à la fin du mois de septembre 1959. Trois principaux problèmes se posaient au départ : le choix d'une région suffisamment représentative, celui des sujets et celui des épreuves. Le choix de la langue d'examen soulevait également des problèmes qui seront discutés dans l'interprétation des résultats.

## La région

La région où furent choisis les sujets couvre une partie d'une commune rurale de la Martinique. Comme plusieurs autres communes de l'île, cette commune se divise en trois régions assez distinctes : un bourg où se trouvent la mairie, l'église, le marché, les boutiques, les boulangeries et un groupe scolaire ; les plantations appartenant aux grands propriétaires blancs qui administrent la culture de la canne à sucre et de la banane, ainsi qu'une usine où sont fabriqués le sucre et le rhum ; enfin les mornes, divisés en quartiers, où habitent de petits propriétaires terriens qui cultivent surtout la banane, ainsi qu'une grande partie des gens qui travaillent à l'usine et sur les grandes plantations sucrières et bananières. Sur l'un de ces mornes se trouve une petite agglomération qui a beaucoup de caractéristiques d'un petit bourg, avec ses

boutiques, son petit marché et surtout son groupe scolaire pour les filles et les garçons du cours élémentaire. C'est cette école que fréquentent les enfants des quartiers environnants.

## Les sujets

À l'époque où fut entreprise la recherche, il y avait environ 900 élèves inscrits à ce groupe scolaire. C'est cette population scolaire que représente l'échantillon des enfants qui fut soumise aux épreuves psychologiques décrites plus bas.

Il va de soi que l'échantillon martiniquais ne fut pas aussi nombreux que l'échantillon montréalais avec lequel il s'agissait de le comparer. Ce dernier était représentatif de la population de langue française de Montréal et comprenait 500 sujets de 4 à 12 ans. L'échantillon martiniquais n'en comprenait que 72. Il peut paraître limité, mais il est en fait proportionné à la population scolaire de la région étudiée. Il n'était d'ailleurs pas nécessaire d'élargir outre mesure l'échantillon martiniquais puisqu'il ne s'agissait pas d'établir pour la Martinique des normes pour l'élaboration d'un test comme cela avait été le cas pour Montréal. Quoiqu'il en soit, un échantillon plus nombreux eut été impossible à réunir dans le court laps de temps consacré à la recherche.

Ces 72 enfants martiniquais sont répartis également selon le sexe et l'âge en trois groupes d'âges moyens : 8 ans et demi (8 ; 6), 11 ans et demi (11 ; 6) et 14 ans et demi (14 ; 6). À chacun de ces trois niveaux, l'âge des sujets peut varier de plus ou moins six mois autour de la moyenne. Seuls l'âge, le sexe et le niveau scolaire des enfants ont été contrôlés. Les autres variables (nombre d'enfants au foyer, travail de la mère à l'extérieur et niveau socio-économique) n'ont été compilées qu'après coup et n'ont pas été considérées lors du choix des sujets (pour plus de détails à ce propos voir Boisclair, 1973, p. 57). Il avait été prévu d'inclure dans l'échantillon martiniquais des enfants de 5 ans et demi. Cela s'avéra impossible à cause de leur difficulté pour la majorité d'entre eux à s'exprimer en français. Cependant, une préexpérimentation portant sur quelques enfants de cet âge qui comprenaient bien le français montre qu'ils se situaient presque tous aux tout premiers stades du développement mental, comme c'était aussi le cas à Montréal. Par contre, les examinateurs se sont rapidement rendu compte qu'il était nécessaire d'inclure dans l'échantillon des enfants de 14 ans et demi, à cause des décalages chronologiques qui se sont manifestés dès le début de l'expérimentation.

Le problème de la stratification socio-économique soulevait des difficultés surtout à cause de l'absence de données statistiques appropriées aux fins de la recherche. Il fallut laisser au hasard le soin de répartir les enfants selon les

groupes socio-économiques de la région. Néanmoins, après l'expérimentation, il fut possible de vérifier que les sujets examinés étaient représentatifs de l'ensemble de la région que devait couvrir la recherche. Il fut aussi possible de répartir les sujets en trois strates principales telles que définies au cours d'une recherche anthropologique faite dans une autre commune rurale (Dubreuil, 1965). La première strate est extrêmement réduite et réunit les notables de la localité, comme les conseillers municipaux, les contremaîtres d'usine, les propriétaires d'autobus, les instituteurs. Tous ces individus n'ont pas nécessairement un revenu plus élevé que ceux de la deuxième strate, mais leur prestige social est plus grand. La deuxième strate est composée de propriétaires terriens relativement à l'aise, de petits fonctionnaires jouissant de revenus modestes mais réguliers, d'ouvriers spécialisés. Les membres de cette strate jouissent d'un prestige plus élevé que ceux de la strate suivante. Cette troisième strate comprend les travailleurs agricoles des grandes plantations, les petits cultivateurs propriétaires, colons ou locataires de minuscules lopins de terre, les manœuvres de l'usine et les manœuvres de toutes sortes. Dans notre échantillon 8 % des sujets viennent de la première strate, 31 % de la deuxième et 61 % de la troisième.

Tout indique que cet échantillon est représentatif non seulement de la région étudiée, mais aussi de la plupart des autres régions rurales de la Martinique : on peut en effet présumer que la culture martiniquaise rurale ne diffère pas sensiblement de région en région et que la majorité des enfants de la campagne martiniquaise partagent les mêmes expériences générales d'éducation familiale et scolaire. Soulignons que l'échantillon n'est pas représentatif de tous les enfants martiniquais, en particulier de ceux des villes et des milieux socio-économiques plus élevés.

### Les épreuves

Les cinq épreuves utilisées ne sont décrites ici que de façon très sommaire. Il s'agit de questionnaires relativement plus structurés que ceux de Piaget (1926, 1927), élaborés et étalonnés par Laurendeau et Pinard (1962) à Montréal. On trouve dans leur ouvrage la description détaillée des consignes, du matériel ainsi que diverses échelles de stades et sous-stades propres à chacune des cinq épreuves de précausalité.

Chaque questionnaire amène graduellement l'enfant à livrer sa pensée au sujet des problèmes qu'on lui présente et vise à cerner une ou plusieurs formes de précausalité décrites précédemment.

Quatre de ces questionnaires sont purement verbaux et portent sur divers phénomènes familiers à l'enfant ; un seul implique l'utilisation d'un matériel concret. Ils sont en général semi-standardisés en ce sens qu'ils permettent à l'enfant de donner une première explication spontanée des phénomènes en

question, après quoi l'examineur s'efforce de l'amener à préciser sa pensée par diverses séries de questions et de sous questions prévues selon un agencement très flexible et adaptées aux explications successives proposées par l'enfant. Dans certains cas, généralement vers le milieu de l'épreuve, les questions se font plus suggestives et peuvent même proposer des explications différentes de celles que donne l'enfant, afin de le pousser jusqu'à la limite de ses possibilités. Cette structure générale se retrouve dans les trois épreuves suivantes : *Rêve*, *origine de la nuit* et *Mouvement des nuages*.

Le questionnaire portant sur le rêve explore quatre problèmes essentiels : l'origine, le lieu de déroulement, l'organe et la cause du rêve. Les premières questions demeurent vagues et générales : "Tu sais ce que c'est un rêve ?..." Suivent d'autres questions plus insistantes ou plus suggestives : "où ils se font, les rêves ? Ils viennent d'où les rêves ?... Est-ce qu'ils viennent de toi ou d'en dehors de toi ?..." Ce questionnaire sert à déceler le réalisme enfantin, qui se caractérise par une confusion plus ou moins grande de l'objectif et du subjectif. Cette confusion amène l'enfant à croire que son rêve se déroule dans sa chambre, à l'extérieur de lui. Un certain adualisme de la pensée et des choses contribue également à donner au rêve une sorte de matérialité et d'existence autonome, même lorsque l'enfant arrive à le percevoir comme un phénomène interne (voir le [Tableau I](#) pour une description succincte de la fonction des épreuves et du contenu des stades correspondants).

Pour *l'origine de la nuit*, la première partie du questionnaire contient également des questions générales. On demande à l'enfant s'il sait ce qu'est la nuit, pourquoi il fait noir la nuit, d'où vient le noir... L'enfant peut répondre que le sommeil cause la nuit, que ce sont les nuages qui la font venir, ou que c'est la disparition du soleil. Suivant le type de réponses données, l'examineur pose d'autres questions plus précises. Par exemple, s'il croit que le sommeil cause la nuit, on lui demande s'il fait noir lorsqu'il dort le jour, comment il se fait qu'il fasse noir la nuit lorsqu'il ne dort pas, etc.

Le questionnaire sur le *mouvement des nuages* est du même type. Aux premières questions générales, l'enfant peut répondre que c'est nous en marchant qui faisons avancer les nuages, que c'est Dieu ou un phénomène météorologique quelconque comme les astres, la pluie, ou que c'est le vent. Comme pour le rêve et la nuit, on cherche ensuite, par des questions plus précises qui s'adaptent à son cheminement mental à le pousser au bout de sa pensée.

Quant à l'épreuve *Concept de vie*, elle est relativement différente des trois autres. Après quelques brèves questions destinées surtout à connaître la signification que l'enfant donne spontanément au concept de vie, l'examineur se borne à mentionner successivement, selon un ordre prévu entremêlant les objets animés et les objets inanimés, le nom de certains météores ou corps

célestes (le soleil, les nuages, le vent, etc.), de divers objets fabriqués (une table, une bicyclette, un avion, etc.) et de certains animaux (et plantes), en demandant chaque fois si l'objet en question est vivant ou non vivant, et pourquoi. En somme, il s'agit d'inciter l'enfant à classer verbalement un ensemble varié de vingt et un objets (7 vivants et 14 inanimés) selon les critères plus ou moins systématiques et explicites sur lesquels il fonde son concept de vie.

**TABLEAU 1.**  
*Structure et contenu général des stades et sous-stades  
des épreuves de précausalité*

Stade général	Épreuves et sous-stades				
	RÊVE (réalisme)	VIE (animisme)	NUIT (artificialisme)	NUAGES (artificialisme et dynamisme)	FLOTTAISON (dynamisme et logique causale)
1 Précausalité intégral ou logique précausale	<i>Réalisme intégral</i> extériorité totale du rêve quant à son origine et à son déroulement (1)	<i>Animisme intégral</i> lié surtout à l'utilité, au mouvement et à l'anthropomorphisme (1)	<i>Précausalité</i> <i>intégrale</i> soit préartificialiste i.e. ment finaliste (1A), soit mi- finaliste et mi- artificialiste ou purement artificialiste (1B)	<i>Précausalité</i> <i>intégrale</i> , surtout artificialiste et réaliste (magique) (1)	<i>Logique</i> <i>précausale</i> pure à base de principes finalistes et dynamiste (1)
2. Précausalité mitigée intermédiaire entre la précausalité pure et le par physicalisme, ou débat d'une logique causale objective	<i>Réalisme mitigé :</i> intérieurisation incomplète et plus (2B) ou mains (2A) accentuée, au (2C) totale mais entachée de matérialisme	<i>Animisme mitigé</i> lié à l'utilisation du critère du mouvement autonome (2)	<i>Artificialisme</i> <i>mitigé :</i> interprétations mi- artificialiste et mi- physiques (2)	<i>Artificialisme et/ou</i> <i>dynamisme</i> <i>mitigé :</i> mélange de physicalisme et d'artificialisme ou de dynamisme, ou des trois ; disparition des croyances magique. (1)	<i>Début d'une</i> <i>logique causale</i> <i>physicaliste</i> , mais fortement entachée d'un dynamisme lié tantôt à l'eau tantôt à l'objet (d'où contradictions et contresens plus (2A) au moins (2B) généralisés impliquant surtout le poids)
3. Causalité physique et logique concrètes plus ou moins généralisées (sans que le système adopté soit nécessairement exact)	<i>Disparition du</i> <i>réalisme</i> avec (3A) ou sans (3B) autres formes de précausalité	<i>Disparition de</i> <i>l'animisme :</i> vie réservée aux animaux et aux plantes, ou aux animaux seulement (3)	<i>Disparition de</i> <i>l'artificialisme :</i> physicalisme absolu (pas nécessairement exact) entaché (3A) ou non (3B) d'autres formes de précausalité	<i>Disparition de</i> <i>l'artificialisme et</i> <i>du dynamisme</i> liés directement au mouvement des nuages eux-mêmes – dû au vent ou considéré comme illusoire – mais avec (3A) sans autre (3B) forme de précausalité (touchant surtout la nature du vent)	<i>Disparition des</i> <i>contradictions et</i> <i>contresens et du</i> <i>dynamisme</i> en tant que motif principal d'explication, mais sans la découverte du principe exact. Explications basées surtout sur le poids lié à la forme : volume intuitif (3A)

(Tableau 1 (suite))

Stade général	Épreuves et sous-stades				
	RÊVE (réalisme)	VIE (animisme)	NUIT (artificialisme)	NUAGES (artificialisme et dynamisme)	FLOTTAISON (dynamisme et logique causale)
4. Causalité et logique formelles *					Découverte de la densité relative ou d'une loi de proportionnalité physique entre le poids et le volume de l'objet ou entre le poids de l'objet et du volume d'eau dé placé (3B)

\* Le stade 3B de cette épreuve est assimilé au stade 4 parce qu'il correspond au niveau de la pensée formelle.

La *Flottaison et submersion des corps* est une épreuve de précausalité à la fois verbale et non verbale en ce sens qu'elle comprend non seulement des questions, mais aussi des objets concrets très simples que l'enfant peut manipuler – bateau miniature, billes de verre et perles de bois de différentes grosseurs, clou, bâtonnet, boule de pâte à modeler – et que l'examineur ou l'enfant peut déposer dans un récipient d'eau. Les principaux problèmes soumis à l'enfant peuvent se diviser en trois catégories principales :

1/ justification de prévisions faites sur la flottaison (ou la submersion) d'une série d'objets individuels et explications de la flottaison (ou submersion) effective de certains objets de forme semblable, mais dont l'un flotte et l'autre coule ;

2/ explication du paradoxe que constituent la flottaison des grands bateaux lourds et la submersion d'une petite bille légère ;

3/ expression d'opinion sur le poids relatif de deux bocaux identiques dont l'un est rempli d'eau et l'autre d'un cylindre de bois, puis recherche d'un moyen concret, par déformation, pour faire flotter une petite quantité de pâte à modeler.

## Les conditions d'expérience

Toutes les épreuves ont été administrées en langue française par les deux mêmes psychologues (Cécile Boisclair et Denise Tourillon-Stohler<sup>1</sup>). Les entrevues ne prévoyaient aucun ordre particulier de passation, sauf l'alternation des épreuves de type moins verbal avec les épreuves purement verbales. Outre les cinq épreuves décrites et analysées ici, tous les sujets ont subi une épreuve de quantification des probabilités (hasard), deux épreuves sur la notion de l'espace, une épreuve sur la notion de temps et une autre sur la notion de vitesse. Quelques-uns ont subi, mais de façon plus irrégulière et moins systématique, certaines autres épreuves touchant la croyance en la justice immanente, la responsabilité morale, la conservation des surfaces, le dessin d'eux-mêmes et de leur famille, ou le complètement de phrases (techniques de Dennis, 1957b). Seuls les résultats des cinq épreuves précausales déjà décrites sont rapportés ici. Chaque examen exigeait en moyenne trois séances d'environ une heure et demie, chacune étant interrompue par une assez longue période de repos. La première séance débutait par une période de familiarisation au cours de laquelle l'enfant pouvait jouer avec de la pâte à modeler et répondre à certaines questions faciles, ce qui contribuait à faire tomber les réticences que les différences ethniques ou linguistiques étaient susceptibles d'engendrer. En fait, les enfants sont vite devenus très familiers avec les examinateurs et rien n'indique que des problèmes de cette nature aient pu amoindrir la qualité des contacts. Les séances se déroulaient dans deux salles de la vaste et confortable résidence scolaire, située en face des écoles et familière aux enfants. Comme les examens ont eu lieu de la fin de juin à la fin de septembre – donc surtout pendant les vacances scolaires – les examinateurs ont toujours demandé l'autorisation des parents pour examiner les enfants. Aucun parent n'a jamais refusé son concours ; au contraire, il a fallu refuser des enfants ou des parents qui venaient offrir spontanément leur collaboration parce que les sujets déjà examinés avaient trouvé l'expérience intéressante et répandaient la chose dans leur voisinage<sup>2</sup>. Parfois même, afin d'éviter de décevoir trop de parents, nous avons dû recevoir des enfants qui n'avaient rien à voir avec l'échantillon requis, mais à qui nous demandions quand même de dessiner, de modeler de la pâte, de remplir des questionnaires, etc.

---

<sup>1</sup> Les auteurs remercient leur collègue Denise Tourillon-Stohler qui, avec autant de compétence que de dévouement, a examiné la moitié des sujets martiniquais.

<sup>2</sup> Nos remerciements les plus vifs s'adressent aux enfants de la Martinique et à leurs parents qui ont accepté de participer à cette recherche ; à leurs instituteurs qui s'y intéressèrent beaucoup et avec lesquels nous avons eu de fructueuses discussions ; aux autorités scolaires et communales qui ont mis leur résidence scolaire à la disposition des deux examinatrices.

## Les résultats

Les données recueillies sont analysées selon le contenu, la séquence (ordre de succession) et la chronologie des stades. Il s'agit principalement de voir si les enfants martiniquais et montréalais partagent ou non les mêmes caractéristiques par rapport à ces trois aspects. À la Martinique comme à Montréal, la très grande majorité des données réunies en protocoles se sont avérées classifiables, soit 99,36 % dans le premier cas et 99,45 % dans le second. À cet égard, il n'existe donc aucune différence appréciable entre les deux groupes de sujets.

## Le contenu des stades

Un fait capital se dégage de l'analyse des protocoles martiniquais : ils s'insèrent intégralement dans les catégories élaborées à partir des protocoles montréalais. Autrement dit, les données martiniquaises sont de même nature que les données canadiennes-françaises.

Les questionnaires sur la précausalité ont certes donné lieu, de la part des enfants martiniquais, à des propos que l'on ne rencontre pas ou très peu chez les enfants montréalais ; mais, chaque fois, la définition des stades a permis d'assimiler ces propos aux catégories prévues avec un minimum d'interprétation. Par exemple, au sujet de l'origine de la nuit, certains enfants martiniquais font allusion aux "zombis". À la question : "*Pourquoi il fait noir la nuit ?*", un jeune enfant a répondu "*C'est pou li zombis sorti*" ; à Montréal un enfant a répondu à la même question : "*C'est pour que les bandits et le diable puissent sortir*". Ces deux types de réponse ne constituent que des expressions différentes, mais équivalentes de croyances finalistes particulièrement tenaces chez les enfants des deux milieux. Parmi les réponses typiquement martiniquaises touchant l'origine de la nuit, on peut mentionner les allusions au "*sereïn qui tombe*", aux "*souris-tempête*" (chauve-souris), aux "*zouits*", c'est-à-dire aux insectes qui crient d'autant plus fort que la nuit est plus sombre. Utilisés pour expliquer l'origine de la nuit, ces propos illustrent des tendances phénoménistes équivalentes à celles qu'on rencontre chez l'enfant montréalais, mais dans des termes différents. À la question : "*Pourquoi il fait clair le jour ?*", l'enfant martiniquais pourra répondre "*c'est parce que le coq chante, c'est lui qui fait arriver le jour*", alors que l'enfant montréalais pourra dire : "*c'est les messieurs qui lavent la rue qui font le jour arriver*". En plus de constituer des manifestations de phénoménisme, ces réponses reflètent les tendances de l'enfant à rechercher des explications que lui fournissent ses expériences quotidiennes dans son milieu. Un autre aspect des différences équivalentes touche le phénomène du rêve auquel on attribue une valeur

prémonitoire ou morale. Plusieurs enfants martiniquais voient dans le rêve un phénomène lié à la mort ou à des blessures impliquant une personne de l'entourage ; le rêve emprunte alors une valeur prémonitoire. Les enfants montréalais lui attribueront plutôt une valeur morale ou utilitaire en disant par exemple que, si l'on rêve, "*c'est pour nous donner des leçons*". Il s'agit dans les deux cas de croyances finalistes qui, sous des formes différentes, trahissent les tendances profondes de la pensée enfantine quel que soit le milieu où elle évolue. Ces quelques exemples révèlent qu'il ne s'agit jamais de différences profondes quant à la structure des explications précausales chez les enfants des deux milieux.

Il existe cependant des différences marquées en ce qui a trait à la prédominance de divers modes de précausalité que permet de déceler chacune des cinq épreuves. Le Tableau II livre les pourcentages des mo des de précausalité pour chaque épreuve. Il s'applique à l'ensemble des enfants examinés sans tenir compte de l'âge.

**TABLEAU II.**

*Pourcentages comparés de sujets montréalais (Mo) et martiniquais (Ma) manifestant divers modes de pensée précausale dans chacune des épreuves, et test (t) <sup>1</sup>*

Épreuve	Mode de pensée précausale										
		Animisme		Artificialisme		Finalisme		Dynamisme		Réalisme	
		%	t	%	t	%	t	%	t	%	t
Rêve	Mo	0,1	—	40,7	2,58***	10,8	4,57***	0,0	—	31,6	2,37**
	Ma	1,4	—	56,9	—	30,6	—	0,0	—	45,8	—
Vie	Mo	43,8	5,15***	0,0	—	0,0	—	0,0	—	0,0	—
	Ma	76,4	—	0,0	—	0,0	—	0,0	—	0,0	—
Nuit	Mo	10,6	3,10***	56,9	0,45 n.s.	68,4	0,05 n.s.	0,0	—	0,0	—
	Ma	23,6	—	59,7	—	68,1	—	0,0	—	0,0	—
Nuages	Mo	45,4	2,70***	48,2	- 2,14*	16,4	0,63 n.s.	33,6	1,57 n.s.	2,9	—
	Ma	62,5	—	34,7	—	19,4	—	43,1	—	0,0	—
Flottai- son	Mo	14,4	2,74***	0,0	—	17,7	- 0,79 n.s.	28,1	0,91 n.s.	1,3	—
	Ma	2,8	—	0,0	—	13,9	—	33,3	—	0,0	—

Comme l'indique la colonne "t" de ce tableau, plusieurs différences statistiquement significatives ressortent. C'est tout particulièrement le cas pour l'animisme qui est beaucoup plus prononcé à la Martinique, sauf pour l'épreuve *Flottaison et submersion des corps* où c'est l'inverse. Quant à l'artificialisme et au finalisme, les différences entre les deux milieux semblent plutôt liées à des épreuves particulières. Ainsi, si les Martiniquais manifestent plus d'artificialisme et de finalisme que les Montréalais par rapport au phénomène du rêve, ces deux modes de précausalité sont par ailleurs équivalents dans les

<sup>1</sup> Les astérisques indiquent le niveau de signification :

\*\*\* p < .01

\*\* p < .02

\* p < .05

n.s. (non significatif) p > .05

deux groupes pour les autres épreuves, à l'exception de l'épreuve *Mouvement des nuages* où l'on rencontre moins d'artificialisme à la Martinique qu'à Montréal. Aucune différence significative n'est à noter pour le dynamisme. Enfin, le réalisme qui se manifeste presque seulement à propos du rêve dans les deux milieux est plus marqué chez les enfants martiniquais. En somme, dans l'ensemble, l'animisme et le réalisme sont plus prononcés chez les Martiniquais, mais l'artificialisme, le finalisme et le dynamisme sont à peu près équivalents dans les deux milieux.

Si l'on examine maintenant les rangées plutôt que les colonnes de ce même **Tableau II**, il est possible de voir si, d'un milieu culturel à l'autre, les divers questionnaires révèlent plus ou moins de croyances précausales : si les épreuves *Rêve* et *Concept de vie* entraînent plus de précausalité chez les Martiniquais, c'est le contraire pour l'épreuve *Flottaison et submersion des corps*. Quant aux deux autres épreuves, *Origine de la nuit* et *Mouvement des nuages*, aucune tendance nette ne semble s'imposer. Dans l'ensemble, ce serait surtout l'abondance des tendances animistes chez les Martiniquais qui déterminerait l'étendue de leurs croyances précausales par rapport à celles des enfants montréalais.

### La séquence des stades

La séquence des stades à une exception près est la même à la Martinique et à Montréal. Leur transitivité (c'est-à-dire leur ordre de succession) s'applique tant au niveau de chaque épreuve (transitivité au sens strict basée sur une analyse des âges médians de chaque stade ou sous-stade d'une épreuve) qu'au niveau de l'ensemble des épreuves (étude basée sur une analyse hiérarchique<sup>1</sup> de toutes les échelles de stade).

La seule exception ne concerne que les sous-stades (ou le stade 2 global) de l'épreuve *Rêve*. On pourrait la considérer comme l'indice d'une variation culturelle plus ou moins profonde. Mais cette interprétation est fragile. En effet, entre les sous-stades 2A et 2B, il n'existe qu'une différence de degré, souvent difficile à apprécier, quant à l'intériorisation plus ou moins grande du rêve pour l'enfant. C'est peut-être pourquoi nous n'avons pas trouvé de différence entre l'âge des enfants martiniquais des sous-stades 2A et 2B. En outre, et c'est là le point important, il ne semble pas exister de transitivité sûre au plan psychologique (au plan du contenu) entre les sous-stades 2A et 2B d'une part, et le sous-stade 2C d'autre part. Les sous-stades 2A et 2B ne tiennent en effet pas compte explicitement de la dimension matérialité vs immatérialité du rêve, mais uniquement de la dimension intériorisation, alors que le sous-stade 2C tient compte des deux aspects en exigeant que les sujets

<sup>1</sup> L'indice de reproductibilité brut est de .910 (minimum requis .900) et l'indice corrigé selon la technique de White et Saltz (1957) est de .732 (minimum requis .700).

assignés à ce sous-stade considèrent le rêve comme un phénomène intérieur mais matériel. Or, pour certains enfants martiniquais et peut-être aussi pour certains enfants montréalais, le rêve semble bien constituer un phénomène immatériel, quoique encore en partie seulement intériorisé quant à son origine ou à son déroulement. Laurendeau et Pinard (1962) ont peut-être supposé trop rapidement, sur la foi des données de Piaget (1926, pp.104-105), que le rêve commençait par s'intérioriser avant de se dématérialiser chez l'enfant. Cette hypothèse semble confirmée à Montréal où ils observent une transitivité statistique des trois sous-stades 2A, 2B et 2C. Cependant, il est fort possible qu'une reformulation de ces sous-stades, qui tiendrait compte de la disparition de ces deux formes d'adualisme (matérialité/immatérialité et intériorisation/non-intériorisation du rêve), contribuerait à faire disparaître la non-transitivité constatée à la Martinique, ce qui conférerait à ces sous-stades une plus grande valeur d'universalité. Si, malgré cette modification mineure, l'absence de transitivité statistique de ces nouveaux stades persistait dans un milieu ou dans l'autre, il serait alors nécessaire de faire appel à des différences culturelles quant aux modes de disparition du réalisme lié au rêve.

### La chronologie des stades

Les différences majeures entre les deux échantillons ont trait au rythme de disparition de la précausalité, c'est-à-dire à la chronologie des stades. Un stade est acquis à un certain âge et dure pendant une période plus ou moins longue jusqu'à ce que le stade suivant soit atteint. Un stade est dit acquis ou atteint à l'âge où, pour la première fois dans la série des âges, 50 % des sujets se situent au moins à ce stade. Les fondements théoriques de ce critère ainsi que la méthode précise utilisée pour les calculs sont décrits par Laurendeau et Pinard (1962, pp.73-78).

À la Martinique, la détermination des âges d'accession de chaque stade relatif aux épreuves utilisées aurait exigé un échantillon plus étendu et en particulier l'examen d'enfants de 5 ans et demi et d'adolescents de 17 ans et demi. Cependant sauf dans le cas de l'épreuve *Concept de vie* il a été possible de calculer les âges d'accession au stade 3 global (sans distinction entre 3A et 3B). On se souviendra que la disparition des principales formes de précausalité visées par chaque questionnaire correspond à ce stade. Une comparaison entre les âges d'accession des deux échantillons permet d'évaluer l'ampleur du décalage chronologique.

Le **Tableau III** résume partiellement cet aspect des résultats. On y trouve pour chaque épreuve, outre les pourcentages de sujets de 8 ; 6, 11 ; 6 et 14 ; 6 ans situés au stade 3 global dans les deux milieux, les âges d'accession à ce stade et les décalages chronologiques correspondants.

**TABLEAU III.**

*Comparaisons pour chaque épreuve, entre les âges d'accession au stade 3 global des Montréalais (Mo) et des Martiniquais (Ma), et entre les pourcentages de sujets à ce même stade à 8 ; 6, 11 ; 6 et 14 ; 6 ans lorsque les données le permettent.*

(Mo) = 100 sujets/âge ; (Ma) = 24/âge <sup>1</sup>

Épreuve		Âge d'accession et décalage chronologique (D)	Pourcentage par groupe d'âge		
			8 ; 6	11 ; 6	14 ; 6
<b>Rêve</b>	Mo	6 ; 5	79	94	—
	Ma	11 ; 4	21	52	83
	D	4 ; 11			
<b>Vie</b> <sup>3</sup>	Mo	9 ; 7	45	51	63 <sup>2</sup>
	Ma	indéterminé	4	13	8
	D	"			
<b>Nuit</b>	Mo	8 ; 10	33	80	—
	Ma	14 ; 1	17	25	54
	D	3 ; 11			
<b>Nuages</b>	Mo	8 ; 10	46	76	—
	Ma	12 ; 9	8	38	67
	D	3 ; 11			
<b>Flottaison</b>	Mo	9 ; 9	38	65	—
	Ma	14 ; 6	8	17	50
	D	4 ; 9			

<sup>1</sup> À cause des sujets non classifiables : Mo = 97 à 8 ; 6 (Vie) et 99 à 11 ; 6 (Nuages) ; Ma = 23 à 11 ; 6 (Vie et Rêve).

<sup>2</sup> À cette épreuve aucun âge d'accession n'a pu être calculé pour les Martiniquais mais, comme celui des Montréalais est de 7 ; 4 ans au stade 2 qui n'est pas acquis à 14 ; 6 ans par les premiers, le décalage est de plus de 7 ; 2 ans.

<sup>3</sup> Données de Tanguay (1960) pour 30 sujets montréalais de 14 ; 6 ans.

Quatre types de comparaisons sont à exploiter :

1/ la comparaison entre les pourcentages de Montréalais et de Martiniquais situés au stade 3 pour chaque épreuve ;

2/ une comparaison entre les pourcentages des sujets de 8 ; 6, 11 ; 6 et 14 ; 6 ans dans chaque milieu ;

3/ une comparaison entre l'ordre des âges d'accession des deux échantillons ;

4/ une comparaison entre les décalages chronologiques des Martiniquais pour chaque épreuve.

Si l'on compare les Montréalais et les Martiniquais à chaque niveau d'âge et pour chaque épreuve, les différences entre les pourcentages de sujets situés au stade 3 sont statistiquement significatives sauf à 8 ; 6 ans dans le cas de l'épreuve *Origine de la nuit*.

La deuxième comparaison est effectuée entre les groupes d'âges pris deux à deux. Chez les Martiniquais, la seule différence statistiquement significative entre 8 ; 6 et 11 ; 6 touche le *Mouvement des nuages* ; entre 11 ; 6 et 14 ; 6, le *Rêve* et la *Flottaison et la submersion des corps*. Entre 8 ; 6 et 14 ; 6 ans, toutes les différences sont significatives sauf dans le cas du *Concept de vie*. Chez les Montréalais entre 8 ; 6 et 11 ; 6 ans, toutes les différences sont significatives sauf dans le cas du *Mouvement des nuages* et du *Concept de vie*. Pour cette dernière épreuve, une comparaison peut être effectuée entre 11 ; 6 et 14 ; 6 ans de même qu'entre 8 ; 6 et 14 ; 6 ans. Or, tout comme dans le cas des Martiniquais, les différences entre ces âges ne sont pas statistiquement significatives. Cela signifie que dans le cas de la disparition de l'animisme lié à ce questionnaire, l'évolution entre 8 ; 6 et 14 ; 6 ans est relativement lente dans les deux milieux même si elle est plus rapide à Montréal qu'à la Martinique.

La troisième comparaison touche la sériation des âges d'accession au stade 3 entre les deux milieux. Voici l'ordre obtenu à partir de ce qui est acquis en premier lieu :

**Ma : Rêve (11 ; 4) Nuages (12 ; 9) Nuit (14 ; 1) Flottaison (14 ; 6) Vie (14 ; 6)**

**Mo : Rêve (6 ; 5) Nuages (8 ; 10) Nuit (8 ; 10) Vie (9 ; 7) Flottaison (9 ; 9)**

On voit que, si l'accession au stade 3 ne se fait pas aux mêmes âges, l'ordre de disparition de la principale forme de précausalité attachée à chaque épreuve est sensiblement le même dans les deux échantillons. Deux exceptions sont à

signaler. La première a trait aux épreuves touchant les nuages et la nuit : alors que les âges d'accession sont les mêmes à Montréal pour ces deux phénomènes (8 ; 10 ans), à la Martinique la disparition de la précausalité liée au mouvement des nuages se fait plus tôt (12 ; 9 ans) que pour l'origine de la nuit (14 ; 1 ans). La seconde exception implique le Concept de vie. À Montréal l'animisme tel que mesuré par cette épreuve disparaît à peu près en même temps (9 ; 7 ans) que la précausalité liée au phénomène de la flottaison (9 ; 9 ans), alors qu'à la Martinique l'animisme disparaît relativement beaucoup plus tard – on peut même se demander s'il disparaît vraiment dans sa forme intégrale chez l'enfant martiniquais avant l'âge adulte. Enfin la différence entre l'âge d'accession le plus primitif et le plus tardif dans chaque milieu est sensiblement le même, soit 3 ; 4 ans à Montréal (9 ; 9 – 6 ; 5) et 3 ; 2 à la Martinique (14 ; 6 – 11 ; 4) si l'on excepte le Concept de vie.

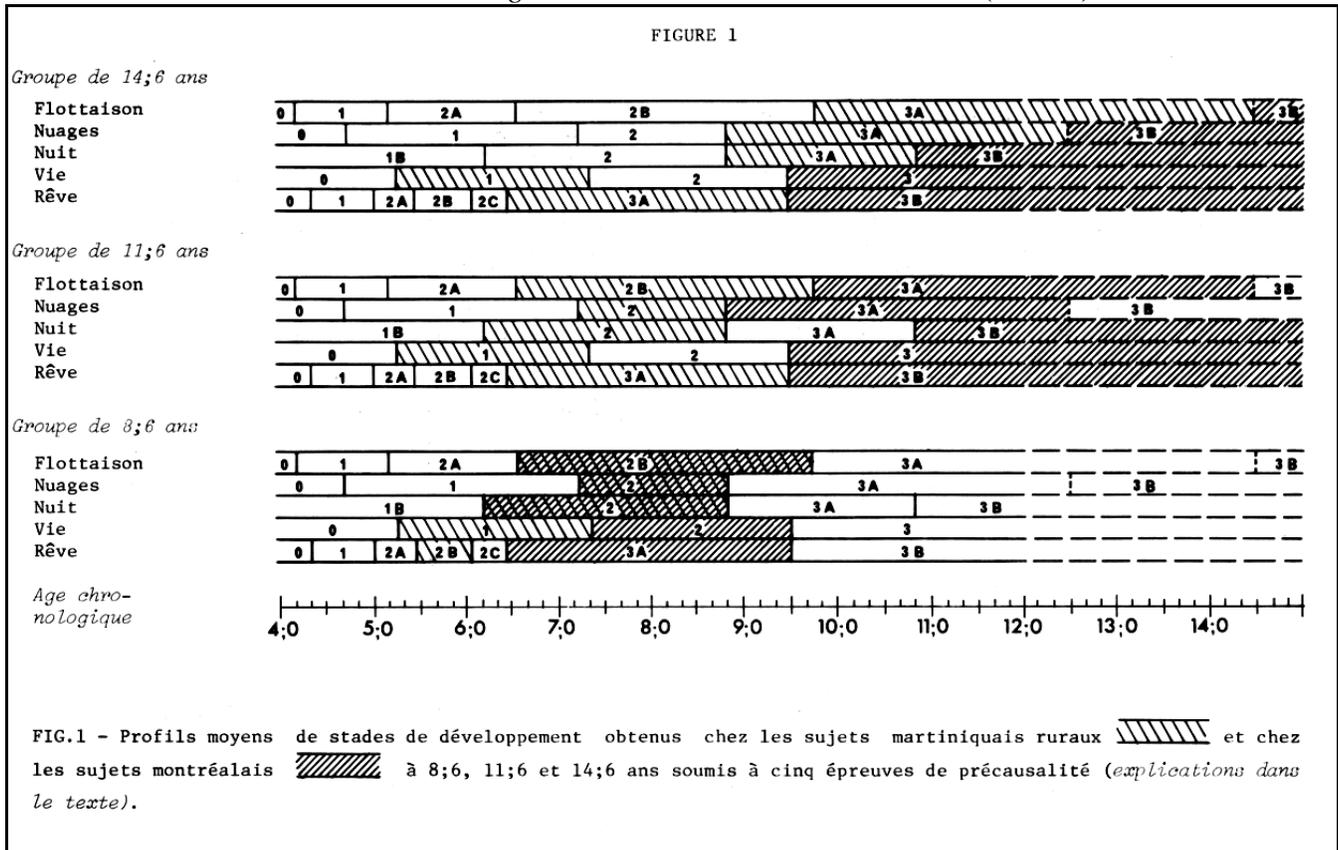
Quant à la dernière comparaison – celle qui permet d'évaluer les décalages chronologiques entre les âges d'accession des deux milieux – elle montre que si l'on excepte le *Concept de vie*, le décalage moyen est de 4 ; 9 ans en faveur des Montréalais.

Les données rapportées dans le [Tableau II](#) ne tiennent compte que de l'accession au stade 3 global sans distinctions entre les sous-stades 3A et 3B et sans distinction entre les sous-stades antérieurs au stade 3. Il convient de mentionner que tous les sous-stades intermédiaires (2, 2A, 2B) sont acquis avant 8 ; 6 ans à la Martinique tout comme à Montréal, sauf en ce qui a trait au sous-stade 2C pour l'épreuve *Rêve* et le sous-stade (de l'animisme mitigé) pour l'épreuve *Concept de vie*. La [Figure 1](#) illustre l'ensemble des résultats obtenus dans les deux milieux. Elle compare les données recueillies à la Martinique à celles qui ont été obtenues à Montréal. Cette comparaison effectuée par l'intermédiaire des profils moyens des Montréalais doit être interprétée avec prudence, car rien n'assure que les profils martiniquais, notamment en ce qui touche l'accession au stade 1 et aux stades terminaux des diverses épreuves, soient comparables.

Les profils des enfants montréalais sont basés sur les âges d'accession obtenus pour chacun des stades et sous-stades de chacune des épreuves. Les lignes pointillées indiquent qu'il s'agit d'extrapolations (cas du stade 3B, *Nuages* et 3B *Flottaison*), étant donné que cet échantillon ne comportait pas d'enfants de plus de 12 ans ainsi qu'il a déjà été mentionné. Par exemple pour l'épreuve *Mouvement des nuages* le stade 1 est acquis à Montréal à 4 ; 8 ans, le stade 2 à 7 ; 3 ans, le stade 3A à 8 ; 10 ans et le stade 3B vers 12 ; 6 ans. Par conséquent entre 7 ; 3 et 8 ; 10 ans l'enfant devrait normalement être au stade 2, c'est-à-dire à celui de l'artificialisme et du dynamisme mitigés de physicalisme.

L'examen de cette figure révèle en premier lieu que les deux profils – martiniquais et montréalais – ne se recouvrent qu'à 8 ans et demi pour trois épreuves :

*Flottaison et submersion des corps* (stade 2B)  
*Mouvement des nuages* (stade 2)  
*Origine de la nuit* (stade 2)



Dans tous les autres cas on observe un décalage chronologique plus ou moins considérable selon les épreuves et les âges impliqués. Par exemple, alors qu'à 8 ; 6 ans pour la majorité des enfants montréalais, le stade 2 de l'épreuve *Concept de vie* est déjà acquis, il ne l'est pas encore chez la majorité des enfants martiniquais qui se situent alors au stade 1.

En second lieu, l'examen de cette figure révèle que, sauf dans le cas du *Concept de vie* où la majorité des enfants martiniquais quel que soit leur âge demeurent au stade 1, un progrès se manifeste soit entre 8 ; 6 ans et 11 ; 6 ans (cas du *Rêve*, passage de 2B à 3A), soit entre 11 ; 6 ans et 14 ; 6 ans (cas de *Flottaison*, de 2B à 3A ; *Nuages*, de 2 à 3A et *Nuit*, de 2 à 3A).

En somme, deux phénomènes importants se dégagent de l'analyse de la chronologie des stades : en premier lieu il semble exister un décalage

systématique entre les Montréalais et les Martiniquais touchant la disparition de toutes les formes de précausalité et favorisant les premiers.

En second lieu, l'animisme semble relativement plus persistant à la Martinique que les autres formes de précausalité. Ce sont ces deux principales différences entre les deux milieux qu'il s'agit maintenant d'essayer d'interpréter.

## **L'interprétation**

L'interprétation des différences constatées entre les enfants martiniquais et les enfants montréalais pose au départ deux questions d'ordre méthodologique. La technique d'échantillonnage a-t-elle contribué à biaiser les résultats ? L'utilisation du français a-t-il contribué à inhiber chez les enfants habitués à parler créole leurs possibilités de s'exprimer selon toutes leurs ressources intellectuelles et affectives ?

La première question est inhérente à la psychologie génétique qui relève de la méthode comparative. On y distingue deux techniques d'échantillonnage, selon que les comparaisons portent sur le comportement d'un ou de plusieurs individus à des moments différents de leur développement (*études longitudinales*) ou qu'elles portent sur le comportement de plusieurs individus d'âges différents réunis en divers groupes d'âges équivalents (*études latitudinales ou transversales*). C'est cette dernière technique qui fut utilisée à la Martinique et à Montréal. Elle comporte, tout comme la première, des avantages et des lacunes. Un de ces avantages, et qui fut déterminant pour la recherche en cause, est d'ordre pratique : elle permet d'effectuer en un laps de temps relativement court une recherche scientifique où certaines variables (âge, sexe, niveau de scolarité, etc.) peuvent être contrôlées. Par contre, elle n'élimine pas un des principaux facteurs susceptibles de biaiser les résultats, à savoir les changements socio-économiques et culturels. Ainsi, il est fort possible que les enfants martiniquais de 11 ; 6 et 14 ; 6 ans n'aient pas connu, à l'époque où ils avaient 8 ; 6 ans, les mêmes conditions scolaires et socioéconomiques peut-être plus favorables auxquelles étaient soumis, au moment de l'expérimentation les enfants de 8 ; 6 ans. Si tel était le cas les données obtenues à 11 ; 6 et 14 ; 6 ans pourraient être partiellement attribuables à ce fait, en particulier l'ampleur du décalage chronologique observé. En 1959, il eut été utopique de mener de front deux études à l'aide des deux techniques d'échantillonnage mentionnées plus haut. Cela aurait exigé plusieurs années. La méthode latitudinale qui fut utilisée était la plus économique et la seule qui put livrer des résultats comparables à ceux des enfants montréalais. Les données ainsi recueillies sont valides pour l'époque où fut faite la recherche, mais seulement si l'on présume que les changements survenus à la Martinique entre 1953 et 1959 n'étaient pas de nature à déterminer des changements importants en ce qui a trait au développement de la pensée de l'enfant. Il demeure néanmoins possible, sinon probable, que les

données seraient différentes si la même recherche était répétée en 1975, compte-tenu des changements technologiques, économiques et socioculturels survenus depuis 1960.

Peut-on croire que ces données seraient également différentes si les épreuves avaient été présentées en créole plutôt qu'en français ? Il est certain que les enfants examinés parlaient plus spontanément le créole que le français, ce qui est bien normal puisque le créole est la langue maternelle de la plupart des enfants élevés à la campagne et qu'elle constitue la langue courante dans presque toutes les activités quotidiennes. Il ne faut cependant pas oublier que, dès leur entrée à l'école et même avant, les enfants martiniquais sont affectés par la diglossie qui caractérise l'ensemble des Antilles françaises : même si le créole est la langue courante, le français est considéré comme la langue supérieure. L'apprentissage du français est perçu comme un gage de réussite économique et sociale. Tout le système social, et plus particulièrement le système scolaire, perpétue et accentue cette diglossie. À l'école, parler créole constitue une infraction aux règles. Toutes les matières étant enseignées en français, "langue de civilisation", le créole, même s'il est objectivement une langue, en est réduit à ce qu'on appelle, en Martinique, un "patois". Cela étant, les enfants étaient au départ désavantagés, quelle que soit la langue des entrevues. Au cours de la pré-expérimentation, quelques enfants ont été interviewés en créole par des Martiniquais, mais ils répondaient en français, sans doute parce qu'ils croyaient que seul le français était permis à l'école et que les examinateurs étaient des enseignants. Peut-être aussi ne pouvaient-ils concevoir qu'en français certains concepts, ce qui n'élimine pas la possibilité que d'autres concepts leur eussent été plus familiers en créole. Enfin, le fait que les deux examinateurs étaient de langue française ne pouvait qu'accentuer ce climat de diglossie. La même considération s'appliquerait toutefois même si les examinateurs avaient systématiquement parlé créole. Car il est fort possible que cette diglossie, assimilée par l'enfant sous la forme d'un bilinguisme imparfait, entraîne un blocage à la fois mental et affectif. Quoiqu'il en soit, après quelques essais préliminaires, il fut jugé que les enfants de plus de 8 ans comprenaient suffisamment le sens des questions pour pouvoir y répondre avec autant de compétence que les enfants montréalais d'âges équivalents. Soulignons que les examinateurs, conscients du problème, firent en sorte que leurs sujets donnent leur plein rendement.

### **Critères d'interprétation**

Sur quels critères devrait reposer l'interprétation des résultats ? Éliminons d'abord toute référence à l'inégalité intellectuelle des races. Jusqu'ici, aucune recherche sérieuse n'a réussi à démontrer qu'une "race" soit inférieure à une autre (Klineberg, 1963 ; Lee, 1951 ; Unesco, 1960, 1965). En outre, les études récentes en anthropologie biologique rendent désuète la notion même de race qui ne semble correspondre qu'à des critères superficiels et peu significatifs. Il

ne peut donc être question d'invoquer des structures de pensées liées à la race. D'ailleurs tout indique, tant en psychologie qu'en anthropologie, que les structures fondamentales de la pensée sont universelles.

Or, à la Martinique comme à Montréal, les stades de développement de la pensée de l'enfant sont les mêmes en ce qui touche leur nature (contenu) et leur ordre de succession. Seul le décalage chronologique pose un problème d'interprétation : pourquoi les enfants martiniquais étudiés accèdent-ils plus tard que les enfants montréalais aux divers stades correspondant à la disparition graduelle de la précausalité ?

Tous les critères d'interprétation s'entrecroisent dans un réseau extrêmement complexe de facteurs. Ceux-ci s'influencent mutuellement dans le cadre de la société globale martiniquaise. Ils sont d'ordre socioéconomique, scolaire, linguistique, culturel et même idéologique et politique.

#### **A. Le niveau socio-économique**

Il est d'abord évident que l'échantillon martiniquais ne représente pas le même type de population que l'échantillon montréalais : celui-ci ne comprend que des enfants habitant une ville de deux millions d'habitants, alors que le premier ne comporte que des enfants vivant dans une commune rurale peuplée de quelques milliers d'habitants. Cette différence est sans doute essentielle, si l'on prend pour acquis que les enfants de la campagne sont intellectuellement moins stimulés que ceux des villes.

De plus la population scolaire que représente l'échantillon martiniquais se situe à un niveau économique nettement inférieur à celui de l'ensemble des sujets montréalais. Or, les recherches faites dans d'autres milieux tendent à montrer que les enfants issus de strates économiques inférieures se développent moins rapidement que ceux dont les parents jouissent d'un statut économique élevé. Une analyse statistique des données recueillies à la Martinique confirme cette tendance : les enfants de parents économiquement défavorisés sont en moyenne significativement plus en retard que ceux des strates supérieure et moyenne. Or, puisque les premiers constituent la majorité de l'échantillon (61 %) il n'est pas étonnant que l'ensemble des résultats en soit négativement affecté surtout lorsque l'on sait que cette strate ne constituait pas la majorité de l'échantillon montréalais.

Il faut en outre éviter de considérer comme équivalentes les strates économiquement inférieures de la population urbaine du Québec et celles des régions rurales de la Martinique. Il existe certes un sous-prolétariat montréalais dont les conditions de vie sont extrêmement pénibles et peu stimulantes au plan du développement mental ; mais les membres de ces couches inférieures ne partagent pas les mêmes expériences que ceux des Martiniquais ruraux aux prises avec des problèmes encore plus graves de chômage et d'insécurité

économique. Autrement dit, la dite "culture de la pauvreté", malgré certains traits communs, n'affecte pas de la même façon des sociétés différentes. À cet égard, on pourrait présumer que la pauvreté qui caractérise la majorité de la population rurale martiniquaise, notamment les familles qui n'ont pas de propriété terrienne assez grande pour assurer leur subsistance, est plus nocive du point de vue mental qu'une situation analogue à Montréal. Cela reste cependant à vérifier.

## **B. L'école**

La scolarisation constitue un autre critère essentiel d'interprétation étroitement associé au précédent. On a souvent affirmé qu'un fort degré de scolarisation caractérisait la société martiniquaise. Selon Pellier (1958), 97 % des enfants martiniquais étaient scolarisés à l'époque où se déroulait notre recherche. Cette affirmation masque une situation qui, en fait, défavorise l'enfant martiniquais. Ainsi, si l'on compare les deux échantillons, il s'avère que la majorité des enfants martiniquais ont, en moyenne, un minimum d'un an de scolarité de moins, à âges équivalents, que la majorité des enfants montréalais : 62 % des Montréalais de 8 ; 6 ans, contre seulement 33 % des Martiniquais du même âge, ont au moins 3 ans de scolarité. Cette différence est statistiquement significative. Le décalage est encore plus significatif pour les enfants de 11 ; 6 ans : 80 % de ceux-ci ont au moins 5 ans de scolarité à Montréal, contre seulement 25 % à la Martinique. (Rappelons que ces différences ne s'appliquent qu'aux deux populations étudiées en 1959). Or, certaines recherches ont démontré que le degré de scolarisation peut contribuer à accélérer le rythme de disparition de la précausalité. C'est le cas au Rwanda où une recherche semblable a été faite par Adrien Pinard<sup>1</sup>. Une autre étude (Ward, 1970) montre qu'un échantillon d'enfants américains âgés de 6 à 11 ans et soumis aux 5 épreuves de précausalité réussissent significativement mieux que les enfants montréalais d'âges équivalents, sauf pour l'épreuve *Concept de vie* : or, ces enfants américains ont en moyenne un an de scolarité de plus que les enfants de l'échantillon montréalais.

Il est difficile d'évaluer ce que représente, en terme de stimulation intellectuelle, une année de scolarisation lorsque les systèmes scolaires et les conditions d'enseignement diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, les matières enseignées au Québec et à la Martinique ne sont pas tout à fait les mêmes. Les modes pédagogiques sont probablement différents. Enfin les établissements scolaires de la Martinique étaient, en 1959, "anormalement surpeuplés" et n'offraient pas de bonnes conditions pour une pédagogie efficace (Pellier, 1958).

---

<sup>1</sup> Communication personnelle.

Ces différences relatives à la scolarisation sont d'autant plus essentielles, en ce qui touche la Martinique, qu'elles sont intimement associées au faible statut socio-économique de la majorité des enfants et au phénomène de la diglossie. Ainsi, il est évident que le taux d'absentéisme scolaire est plus élevé chez les enfants pauvres qui doivent parfois aider leurs parents au lieu d'aller à l'école ou qui laissés à eux-mêmes, négligent d'y aller.

### **C. La langue**

Quant à la diglossie, elle affecte peut-être plus les enfants pauvres que les autres. Comme il a été noté plus haut, l'enfant, dès son arrivée à l'école, doit en quelque sorte renier sa langue maternelle, le créole, au nom d'une idéologie et d'une politique qui affirment la primauté économique, sociale et culturelle du français. Quels que soient les résultats à long terme de cette politique, que nous n'avons pas à discuter ici, il est possible que cette diglossie puisse ralentir le rythme de son développement mental. Elle risque en effet d'entraîner chez l'enfant un brouillage conceptuel de notions mal ancrées dans chacune des langues que lui inculque un double apprentissage : celui de son milieu naturel, notamment sa famille, et celui de son milieu scolaire.

### **D. Les influences socioculturelles**

Ces premiers critères d'interprétation suffisent-ils à expliquer le fait que les divers modes de précausalité persistent plus longtemps dans les régions rurales de la Martinique que dans une région fortement urbanisée du Québec ? Il semble que non. Un fait est certain : le statut socio-économique, le niveau de scolarisation et la langue s'insèrent toujours et partout dans ce que les anthropologues appellent la culture, c'est-à-dire un ensemble de modes de vie, de croyances, de valeurs, etc. Il est non moins certain que dans une société globale aussi complexe que celle de la Martinique, les prolétaires ne partagent pas intégralement la même culture que les riches, même s'ils parlent la même langue et s'ils ont une même origine historique. En outre, la nature des rapports sociaux varie selon les statuts socio-économiques. Autrement dit, les influences d'ordre proprement social et culturel ne jouent pas de la même façon dans toutes les strates de la société. Or, il semble bien que la culture traditionnelle, à la Martinique, marque tout particulièrement les ruraux, et, parmi ceux-ci, les moins nantis, alors qu'une culture à tendance élitiste, fortement axée sur les valeurs de la France métropolitaine, demeure l'apanage des notables, principalement des instituteurs, des professionnels et des békés.

1/ *Les relations sociales.* Il ressort clairement de plusieurs études, notamment de celle de Dubreuil (1965), que les types de relations sociales et les valeurs culturelles varient en fonction du statut socio-économique, et cela même à l'intérieur d'un petit quartier rural. Ainsi, les familles matrifocales se rencontrent surtout chez les petits propriétaires terriens et chez les sans-terre.

C'est aussi parmi eux qu'on trouve le surpeuplement des maisonnées et des sous-régions. Ces conditions engendrent et perpétuent un nombre très élevé de contacts quotidiens entre de nombreux individus dans une atmosphère de forte personnalisation, souvent marquée de suspicion et d'agression directe ou symbolique. Dès sa naissance, l'enfant fait partie de ce réseau complexe de relations parentales et sociales. Sans cesse en contact avec les autres, baignant dans cette atmosphère de personnalisation, il n'est sans doute pas porté à se différencier comme individu autonome, contrairement à ce qui se passe dans une famille nucléaire relativement fermée où l'on demande à l'enfant de s'affirmer. Bien au contraire, l'enfant martiniquais économiquement défavorisé ne peut trouver sa propre signification que dans une sorte d'osmose avec des groupes relativement instables de parents et de voisins. Cette situation d'indifférenciation psychologique l'incline sans doute à confondre ses sentiments et ses désirs avec ceux des autres et même à les prêter aux phénomènes qui l'entourent.

Or, cette tendance semble être précisément la base même de la précausalité chez les enfants suisses. Selon Piaget (1926) :

"l'enfant, dont toute activité est liée dès le berceau à une activité complémentaire des parents, doit vivre dans ses premières années avec l'impression d'être perpétuellement entouré de pensées et d'actions propices. Chacune de ses intentions doit lui paraître connue et partagée par les siens. Il doit à chaque instant se croire vu, compris et prévenu" (p.246).

L'enfant arrive alors à croire que sa pensée est commune à tous faute de pouvoir se libérer de son point de vue propre.

2/ *La famille.* Ce climat de relations personnalisées favorise d'autant plus la précausalité qu'il s'y ajoute, dans bien des cas, des expériences familiales d'un type particulier. On sait que la mère martiniquaise joue dans la vie de l'enfant un rôle d'autant plus important que le père est souvent absent. La mère est alors, surtout pour l'enfant non reconnu, le seul objet constant d'amour. Même lorsque le père ou son remplaçant auprès de la mère est présent, il ne joue pas toujours un rôle consistant et continu dans la socialisation de l'enfant. On pourrait alors émettre cette idée que, étant donné l'absence complète ou relative du père, l'enfant martiniquais ne peut trouver en lui un objet ferme d'identification et qu'il n'est conséquemment pas porté à évoluer dans le sens d'une autonomie psychologique. Cela contribuerait à prolonger la symbiose qui existe entre la mère et l'enfant, en sorte que ce dernier, mentalement comme affectivement, continuerait plus longtemps qu'au Canada français à baigner dans une ambiance de dépendance vis-à-vis de la mère. Il arrive que même la mère soit souvent absente du foyer lorsqu'elle doit travailler à l'extérieur. Pareille situation ne peut qu'être défavorable au développement de l'enfant, surtout lorsqu'il n'est pas intégré au sein d'une famille étendue qui

comprendrait, par exemple, une grand-mère ou une tante constamment présente. Toutefois, cette interprétation ne saurait être qu'hypothétique et sa vérification exigerait des données plus complètes sur l'éducation familiale et sur la personnalité de l'enfant martiniquais. Si l'on tient compte du fait que les modes d'éducation varient selon les strates socio-économiques, il faudrait tout particulièrement examiner le déroulement de la vie de l'enfant dans un assez grand nombre de familles de types différents.

3/ *Les représentations collectives.* On pourrait croire que les phénomènes évoqués plus haut suffisent à expliquer la prédominance et la persistance de la précausalité chez les enfants martiniquais. Cependant, il ressort de l'analyse des résultats une conclusion évidente qui exige une interprétation d'ordre différent : c'est la très forte prédominance de l'animisme comparé aux autres types de précausalité. On pourrait même supposer que c'est la pensée animiste qui contribue à ralentir la disparition des autres formes de pensée précausale. C'est ici qu'il faut invoquer des influences culturelles particulières qui s'exercent avec d'autant plus de poids qu'elles touchent une population rurale où règnent la pauvreté et l'insécurité.

Il s'agit tout particulièrement des croyances religieuses et magiques. De telles croyances existent dans toutes les sociétés humaines. Cependant, leur intensité et leur nature varient selon l'organisation sociale et économique de chaque groupe humain. La Martinique a hérité de son passé un ensemble de croyances qui tiennent non seulement au catholicisme, mais aussi à ses racines africaines et à la période esclavagiste. Plusieurs de ces croyances sont liées à la suspicion et à l'hostilité latente qui caractérisent les relations sociales propres à certains quartiers ruraux. Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on tient compte de l'insécurité socio-économique de ces régions : ainsi, dans un quartier où presque personne ne peut s'enrichir, celui qui réussit devient forcément suspect, alors que celui qui devient alcoolique sera considéré comme la victime d'un parent jaloux qui "lui fait du mal" par la sorcellerie.

Dès sa naissance, l'enfant martiniquais se trouve plongé dans une atmosphère assez trouble où des êtres maléfiques peuvent, par exemple, défaire l'équilibre de son moi, de sa famille, de son voisinage. L'enfant se voit ainsi soumis à des forces mystérieuses qui sont extérieures à lui-même, mais qui peuvent le pénétrer sans qu'il en soit conscient ou averti. S'il est malade, on attribuera son état morbide à ces forces mystérieuses, forces qui sont souvent contrôlées par des hommes méchants et jaloux. S'il échoue à l'école, on lui fera porter des objets susceptibles de contrecarrer les forces qui causent ses échecs et de ramener la chance de son côté. L'enfant peut ainsi difficilement se différencier du monde ambiant, prendre conscience de sa pleine responsabilité personnelle, ressentir son autonomie et approfondir la subjectivité de ses propres sentiments.

Or, non seulement l'enfant entend souvent parler de ce monde mystérieux et dangereux des forces magiques, mais il peut se sentir directement menacé par les êtres et les choses qui peuplent ce monde ainsi que par certains individus qui utilisent des secrets magiques pour faire le mal. Cette menace constitue souvent une technique d'éducation employée par les parents pour effrayer les enfants désobéissants, ou tout simplement pour s'amuser ou se moquer d'eux. Ces menaces invoquent une multitude d'êtres maléfiques, tels que le diable, un "zombi", un "volant", un fantôme, un vieillard qui fait de la magie noire, un homme sans tête qui hante la campagne pour tuer les enfants, un gendarme blanc qui pourra lui faire du mal. Beaucoup d'adultes croient eux-mêmes en l'existence réelle de ces forces magiques. L'enfant entendra un adulte raconter qu'il a vu un chien méchant devenir très gros et lui barrer la route, qu'il a senti passer au-dessus de lui, alors qu'il était en mer, des oiseaux gigantesques qui faisaient des bruits mystérieux et qui étaient probablement des sorciers. Il saura qu'un homme de son quartier est un sorcier. Certains pourront entendre dire que leur père, un de leurs oncles ou un voisin est devenu alcoolique ou fou parce qu'un mauvais voisin qui lui voulait du mal, lui a servi du rhum déjà utilisé pour laver un cadavre. Les craintes qu'éprouvent les enfants devant la menace des forces magiques se trouvent donc confirmées en quelque sorte par la "réalité". La violence physique de certaines punitions vient probablement accentuer ces craintes, aiguïser les sentiments de méfiance déjà érigés en normes par la culture et la situation socio-économique, et confirmer la confusion entre la peur et l'évènement extérieur, entre le cauchemar et le réel. Tout se passe donc comme si une adaptation adéquate à la culture martiniquaise impliquait des attitudes mentales basées sur certaines formes de précausalité, notamment l'animisme. En d'autres mots, cela signifie que, au moment où il est prêt à se dégager des premiers stades de la pensée, surtout des stades animistes, l'enfant martiniquais ne peut le faire complètement parce que ses premières habitudes mentales restent partiellement adaptées à une sphère relativement étendue de sa vie sociale et culturelle. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'il peut comprendre, accepter et partager de tels systèmes de croyances, d'attitudes et de perception de la réalité.

Est-ce à dire que cette attitude mentale peut survivre chez l'adulte martiniquais et caractériser l'ensemble de la culture martiniquaise ? On pourrait être tenté de le croire puisque des adultes partagent des croyances de type animiste ou précausales quelconques et se soumettent à des pratiques magiques lorsque les circonstances les y poussent. Ce fait n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel : plusieurs chercheurs ont démontré qu'un certain degré d'animisme peut persister chez les adultes dans diverses sociétés (Crannell, 1954 Crowell et Dole, 1957 ; Dennis, 1953, 1957a ; Dennis et Mallenger, 1949 Tanguay, 1960).

Il ne saurait être question de considérer comme identiques les attitudes précausales de l'enfant et les croyances magiques qu'on trouve chez les adultes.

Il est bien évident toutefois que, pour accepter des croyances précausales animistes, réalistes ou autres, l'adulte doit avoir développé en lui des attitudes de nature précausale. Mais ces attitudes ne sont plus alors des attitudes enfantines parce qu'elles sont, sinon raisonnées, du moins intégrées dans un ensemble d'autres attitudes qui font appel à l'objectivité. En d'autres termes, alors qu'il est normal pour l'enfant à un certain moment de son évolution mentale d'être intégralement animiste, il est aussi normal que, dans certaines situations, l'adulte ait partiellement recours à des schèmes de précausalité. Ce qui serait anormal, ce serait de voir persister chez l'adulte cette précausalité intégrale qui caractérise l'enfant d'un certain âge. Tel n'est sûrement pas le cas de l'adulte martiniquais, ni de l'adulte de n'importe quelle société humaine, exception faite des cas de pathologie individuelle qui se rencontrent également dans toutes les sociétés du monde. En somme, si une certaine forme de précausalité persiste chez l'adulte normal, elle n'est toujours que partielle, sauf en des situations particulières comme par exemple au cours de transes de possession. C'est dire que la plupart des adultes ont conservé et parfois développé une certaine disponibilité mentale à des formes de précausalité. Cette disponibilité variera selon les cultures auxquelles appartiennent les individus, tant à cause du contenu culturel lui-même qu'à cause des divers réseaux d'influence invoqués plus haut. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que cette disponibilité est plus développée à la Martinique qu'au Canada français chez les enfants et probablement aussi chez beaucoup d'adultes. Notons qu'il n'est nullement question d'infériorité ou de supériorité intellectuelle : en effet, il ne semble pas exister de corrélation entre l'intelligence telle que mesurée par les tests traditionnels de quotient intellectuel et les modes de pensée atteints par nos cinq questionnaires (Ward, 1970).

Il ne faudrait pas confondre non plus les phénomènes d'ordre strictement psychologique (l'animisme chez un individu) et les phénomènes d'ordre culturel (une croyance partagée par une collectivité et transmise de génération en génération). Ainsi, dire que la culture martiniquaise détermine chez les enfants et chez les adultes une forte saturation de précausalité ne revient nullement à qualifier l'ensemble de la culture martiniquaise de précausale. Aucune culture humaine ne peut être intégralement animiste. Autrement, comment pourrait-elle permettre à ses membres de survivre ? À côté des croyances basées sur la précausalité se trouvent toujours d'autres croyances, des normes, des techniques qui, à divers degrés, font appel à l'objectivité.

C'est dans cette optique qu'on peut dire que la culture martiniquaise fournit aux enfants comme aux adultes des représentations collectives dont certaines, fortement imprégnées d'animisme, favorisent la prédominance de l'animisme chez l'enfant, et sa persistance relative chez l'adulte.

Il est même possible que le poids de cet animisme soit tel chez l'enfant qu'il contribue à retarder non seulement son rythme général de développement des modes de pensée, mais aussi sa réussite scolaire.

Ainsi est-on ramené à l'interprétation basée sur le statut socio-économique, sur la scolarité et sur la diglossie. L'enfant rural d'une famille matrifocale pauvre, qui parle quotidiennement le créole, qui baigne dans une atmosphère de personnalisation des êtres et des choses, qui est peu stimulé intellectuellement et qui, par surcroît, est encouragé à la pensée animiste, ne peut que ressentir l'expérience scolaire comme extrêmement étrangère à ses habitudes mentales, affectives et linguistiques. Il ne peut que développer en lui une ambivalence psychologique et culturelle qui risque de l'aliéner tant par rapport à sa propre culture que par rapport à la culture "dominante" d'orientation française. Autant que l'animisme, cette ambivalence risque de l'ancrer dans une confusion psychologique qui, en fait, reflète les contradictions de la société martiniquaise. Cette interprétation ne vaut pas également pour tous les individus. Par exemple, surtout chez ceux qui sont en voie d'ascension sociale, une certaine option paraît possible : ils chercheront leur prestige en termes de francisation et d'européanisation. Mais, cette option ne peut jamais être complète. Un notable martiniquais pourra parfois s'efforcer de vivre comme un blanc de France, de penser comme lui, de parler comme lui ; mais, sauf de rares exceptions, il conservera en lui un fond vivant de valeurs purement antillaises. Par ailleurs, un ouvrier agricole croira, ou fera mine de croire, qu'il juge supérieures les coutumes occidentales, mais fera peu d'efforts pour s'y conformer, sauf s'il y voit une possibilité réelle d'acquérir des biens matériels qu'il ne pourrait obtenir autrement.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous aimerions souligner la nécessité de recherches plus poussées impliquant des enfants plus jeunes et des adultes et utilisant d'autres techniques moins exclusivement verbales, en particulier sur l'animisme et ses diverses composantes. Il y a probablement plusieurs variétés d'animisme. Dire qu'un objet ou un phénomène est vivant n'implique pas nécessairement qu'on lui attribue toutes les qualités ou caractéristiques qu'on attribue au vivant, comme par exemple la sensibilité. D'autre part l'enfant qui dit que le vent "sait" qu'il pousse les nuages ou que le soleil va se coucher "pour dormir" manifeste-t-il vraiment de l'animisme ? N'essaie-t-il pas plutôt de rendre en termes imagés, symboliques, certaines impressions face à une réalité difficile à comprendre. Plusieurs dessins enfantins du soleil le montrent avec des yeux et une bouche, mais l'enfant en rira, montrant par là qu'il n'y croit pas. Enfin, on sait que pour l'enfant la mort et tout ce qui s'y rattache constituent des phénomènes mystérieux et traumatisants. Or, il nous a semblé qu'à la Martinique l'enfant opposait facilement mort et vie et s'appuyait souvent sur

des arguments d'intégrité des objets pour leur prêter ou leur refuser la vie. Par exemple, la table est vivante parce qu'elle n'est pas "écrasée", détruite ; l'auto n'est pas vivante parce qu'elle peut être "écrasée". En somme, ou bien les objets sont vivants ou bien ils sont morts. Il faudrait explorer plus en profondeur le concept de vie de l'enfant martiniquais en l'opposant au concept de valeur et de mort.

D'autres recherches devraient être entreprises pour vérifier le rôle de la langue d'examen chez des sujets bilingues. Il serait relativement facile de faire subir certains questionnaires à quatre groupes de sujets équivalents soumis aux quatre conditions suivantes :

- un premier groupe serait questionné en français et obligé de répondre dans la même langue ;
- un deuxième en créole et obligé de répondre dans cette langue ;
- les deux autres groupes seraient questionnés, l'un en français et l'autre en créole, mais avec la possibilité de répondre dans la langue de leur choix. Cette recherche impliquerait nécessairement la collaboration d'examineurs martiniquais, parfaitement bilingues en français et en créole.

Une autre étude pourrait combiner à la fois les deux techniques d'échantillonnage, longitudinale et latitudinale. D'autres épreuves piagésiennes, en particulier de conservation de la substance et du poids, de la surface, du périmètre, etc. pourraient être ajoutées à celles qui ont déjà été utilisées.

Enfin, nous sommes persuadés qu'une équipe comprenant des psychologues, des ethnologues et des instituteurs pourrait élaborer des épreuves typiquement martiniquaises à partir des besoins et des valeurs du milieu. Il serait ensuite possible d'effectuer des comparaisons entre les diverses strates socio-économiques et culturelles de la Martinique et entre milieux urbains et ruraux. En somme, nous espérons qu'à la suite de cette étude interculturelle, une étude intra-culturelle pourra être entreprise.

## Références

[Retour à la table des matières](#)

- BOISCLAIR, Cécile (1973). Étude du développement mental d'un groupe d'enfants martiniquais à l'aide d'épreuves du type piagétien : validation transculturelle de la notion de stade. Thèse de doctorat inédite, Montréal : Département de Psychologie, Université de Montréal.
- CRANNELL, C. W. (1954). The responses of college students to a questionnaire of animistic thinking. *Scientific monthly*, 78, 54-56.
- CROWELL, D. H., DOLE, A. (1957). Animism and college students. *Journal of educational research*, 50, 391-395.
- DASEN, P. R. (1972). Cross-cultural piagetien research : a summary. *Journal of cross-cultural psychology*, 3, 23-39.
- DENNIS, W. (1953). Animistic thinking among college and high school students. *Scientific monthly*, 76, 247-249.
- DENNIS, W. (1957a). Animistic thinking among college and high school students in the Near East. *Journal of educational psychology*, 48, 193-198.
- DENNIS, W. (1957b). Uses of common objects as indicators of cultural orientation. *Journal of abnormal and social psychology*, 55, 21-28.
- DENNIS, W., MALLENGER, Betty (1949). Animism and related tendencies in senescence. *Journal of gerontology* 3 4, 218-221.
- DUBREUIL, G. (1965). La famille martiniquaise : analyse et dynamique. *Anthropologica*, 7, 103-129.
- DUBREUIL, G., BOISCLAIR, Cécile (1960). Le réalisme enfantin à la Martinique et au Canada français, in *Thought from the Learned Societies of Canada* 1960, (pp.83-95), Toronto : Gage.
- DUBREUIL, G., BOISCLAIR, Cécile (1966). Quelques aspects de la pensée enfantine à la Martinique, in J. Benoist (ed.) : *Les sociétés antillaises : études anthropologiques*. Textes choisis (pp.79-99). Montréal : Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- KLINBERG, O. (1963). Negro-white differences in intelligence test performance : a new look at an old problem. *American psychologist*, 18, 198-203.

- LAURENDEAU, Monique, PINARD, A. (1962). *La pensée causale*. Paris : Presses universitaires de France.
- LAURENDEAU, Monique, PINARD, A. (1968). *Les premières notions spatiales de l'enfant : examen des hypothèses de Jean Piaget*. Neuchâtel Delachaux et Niestlé.
- LEE, E. S. (1951). Negro intelligence and selective migration : a Philadelphia test of the Klineberg hypothesis. *American sociological review*, 16, 227-233.
- PELLIER, M. J. (1958). *Rapport du Haut comité consultatif de la population et de la famille. Tome IV : La population en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion*. Paris : Les Presses de l'édition artistique.
- PIAGET, J. (1926). *La représentation du monde chez l'enfant*. Paris : Alcan.
- PIAGET, J. (1927). *La causalité physique chez l'enfant*. Paris : Alcan.
- TANGUAY, Yolande (1960). Vérification de l'existence d'une pensée animiste chez les adultes. Thèse de licence inédite. Montréal : Département de Psychologie, Université de Montréal.
- U.N.E.S.C.O. (1960). *Le racisme devant la science*. Paris : Gallimard.
- U.N.E.S.C.O. (1965). Propositions sur les aspects biologiques de la question raciale. *Revue internationale des sciences sociales*, 17, 167-171.
- WARD, Edna M. (1970). A study of causal thinking in elementary school children. Final report, Project no. 9-A-080. US. Department of Health, Education, and Welfare, Office of Education, Bureau of Research, Mimeo.
- WHITE, B. W., SALTZ, E. (1957). Measurement of reproducibility. *Psychological bulletin*, 54, 81-99.

## 9

# LES PROBLÈMES DE LA RECHERCHE ANTHROPOLOGIQUE DANS LA CARAÏBE

**Vera Rubin**

[Retour à la table des matières](#)

Bien des caractéristiques socioculturelles de la région caraïbe se retrouvent d'un territoire à l'autre, créant ainsi un laboratoire prometteur pour les sciences humaines. Malgré l'insularité et l'isolement culturel, une histoire commune, des éléments socio-économiques et écologiques identiques ont en effet dessiné un fond de ressemblances fondamentales entre les principales sous-cultures de la région. La culture de canne à sucre, l'esclavage, la monoculture au sein d'un système de grandes plantations, le travail assuré par des esclaves africains ou des travailleurs sous contrat venus d'Europe, des Indes et de Chine, sont à la base de ces concordances.

Les civilisations des Antilles se sont aussi caractérisées par leurs dissemblances dans le développement des traditions locales et par l'adaptation à des cultures métropolitaines et à des politiques diverses. L'étude systématique de leur diversité et de leur unité nous offre l'occasion de parfaire nos connaissances de ces sociétés elles-mêmes et aussi d'établir des modèles d'étude d'autres régions qui se trouvent au même stade de développement. Ce texte a pour but de discuter certains des problèmes qui intéressent à la fois les anthropologues et les autres spécialistes des sciences sociales attachés à ces régions.

## **L'histoire culturelle**

Au cours de l'histoire, les Caraïbes ont été la scène de violentes rivalités internationales pour l'exploitation de leurs ressources naturelles, et depuis les origines de la colonisation elles ont subi les contrecoûts de conflits qui avaient

leur point de départ bien au-delà de leurs frontières. Dans un monde de plus en plus interdépendant, leurs liens politiques, socio-économiques et culturels avec l'extérieur n'ont cessé de s'accroître.

Lorsqu'on s'efforce de reconstituer l'histoire culturelle de la Caraïbe, l'idée que le changement s'est fait sous forme du passage d'une société basée sur les structures de parenté à une société de classes, ou encore d'une société primitive à une société paysanne, nous égare à coup sûr. En tout état de cause, la société primitive c'est-à-dire celle des groupes indigènes amérindiens a été supprimée au 16<sup>e</sup> siècle, et la genèse de la société antillaise coïncide dans le temps avec le développement dans le monde moderne des sociétés postféodales ; la colonisation fut l'œuvre de civilisations déjà structurées autour de classes sociales. Aussi l'arrière-plan culturel n'est-il pas indigène, à la différence de la Méso-Amérique ou des régions andines.

On peut supposer que les différences entre les modes de colonisation des régions amérindiennes de l'Amérique latine tiennent "à la diversité des cultures autochtones auxquelles les Européens furent contraints de s'adapter". Mais l'anthropologue qui s'intéresse à la Caraïbe ne peut pas revenir à ce point de départ pour élaborer ses théories du développement culturel. La protohistoire ne lui donne aucun fil conducteur valable. Si l'on s'intéresse au changement culturel et à l'acculturation, les Antilles peuvent être considérées comme des territoires vierges jusqu'à leur peuplement au 16<sup>e</sup> siècle par l'immigration venue de l'Ancien Monde.

À l'opposé des zones amérindiennes, les zones de la colonisation euro-africaine dans le Nouveau Monde présentent, ainsi que nous l'avons déjà dit, des variations culturelles qui tiennent essentiellement à des différences entre les cultures métropolitaines et entre les politiques coloniales. Ce sont celles-ci qui modelèrent les principales caractéristiques de l'utilisation du sol et de la colonisation, à partir desquelles s'édifièrent les particularités de leurs institutions civiles et religieuses et de leur ethos, comme le soutient Tannenbaum, ou à des différences dans leurs objectifs économiques ainsi que l'affirme Williams.

Ainsi la "préhistoire" antillaise trouve-t-elle principalement ses sources dans l'Ancien Monde. Cet arrière-plan ethno-historique est d'un grand intérêt théorique, particulièrement en ce qui a trait aux premières formes de colonisation qui ont façonné les manifestations socio-culturelles ultérieures, et donc la diversité des cultures contemporaines. Toutefois il ne faut pas s'attendre à y trouver l'explication ultime des modes de vie actuels.

C'est dans le développement historique de la société de plantation que le chercheur trouvera la ligne de force de la genèse des cultures créoles. La structure sociale de cette société qui s'est formée dans le Nouveau Monde

implique un nouveau type de système socio-politique et une économie insérée dans le marché mondial. Elle implique aussi de nouvelles valeurs religieuses et sociales et de nouvelles formes d'organisation de la collectivité. L'importance de ces facteurs évolutifs, qui tiennent à ce qui s'est produit après la colonisation a bien été mise en relief par Wagley dans un texte publié dans ce volume.

## Acculturation

Par son concept de "transculturation", Ortiz a bien montré que l'acculturation n'est pas un processus à sens unique. Cependant les études d'acculturation effectuées dans le Nouveau Monde ne considèrent en général que l'influence des cultures européennes sur les groupes indigènes. Lorsqu'on a examiné les incidences des cultures amérindiennes sur les sociétés d'origine européenne, on s'est en général contenté d'étudier la répartition de quelques points particuliers. Même dans le domaine de la culture matérielle, on n'a guère prêté attention, si ce n'est lors de travaux historiques, au rôle des ressources du continent américain dans l'essor de la révolution industrielle en Europe.

Dans le cas des Antilles, les études d'acculturation se sont toutefois élargies à cause de la contribution des populations africaines implantées dans les îles à la genèse de la culture créole. À la différence des zones demeurées amérindiennes, la société de plantation de la Caraïbe dépend largement du "capital blanc et du travail noir". Il en résulte dans les zones où la culture sucrière est la plus ancienne une prédominance démographique de l'élément noir qui place la persistance des traditions africaines parmi les facteurs déterminants des particularités culturelles actuelles. Nous n'avons pas à reprendre ici cette ligne de recherche qui a été traitée par de nombreux auteurs.

Mais l'accent qu'on a mis sur les origines africaines a laissé entre parenthèses l'approche historico-fonctionnelle du développement et de la différenciation des cultures créoles. On a également sous-estimé l'intégration fonctionnelle des modes de vie au sein de la structure sociale des plantations depuis la fin de l'esclavage. Lorsque de nouvelles sociétés se forment et lorsque des peuples s'amalgament, il apparaît quelque chose de nouveau. Dans ce cadre, l'étude de la réinterprétation des anciennes formes culturelles apporte moins d'informations que l'analyse des comportements qui émergent en réponse aux changements des structures sociales.

Le problème des survivances se transfère dans ces conditions sur un autre terrain, celui du sens et des bases structurelles de la survie à des degrés divers de traits d'origine africaine. Pourquoi certains éléments persistent-ils inégalement dans des sociétés différentes, par exemple à Barbade et au Surinam ? Pourquoi leur intensité n'est-elle pas la même dans des fractions différentes de la même société, par exemple dans la paysannerie et dans l'élite

haïtienne ou bien dans la classe moyenne et dans les couches sociales inférieures des villes jamaïcaines ? S'il est bien évident que les survivances psychologiques sont dues à l'enculturation et non à quelque hérédité raciale, nous pouvons toutefois nous demander combien de temps et dans quelles conditions des habitudes gestuelles et des attitudes psychologiques pourront persister ; à quel instant le système de transmission qui a amené jusqu'à nous des comportements séculaires cessera-t-il de fonctionner ?

Bien des observateurs ont noté dans le Nouveau Monde l'émergence très générale de nouvelles formes culturelles dans l'organisation de la famille, l'évolution de la vie conjugale, les rôles des deux sexes, la stratification sociale basée sur la race, etc...

La société de plantation a tissé la trame à laquelle s'adaptent ces manifestations culturelles. Aussi l'origine précise des traits culturels ne suffit-elle pas à elle seule à comprendre les cultures contemporaines, mais encore doit-on se laisser guider par les structures sociales de la plantation.

## **La structure sociale de la Caraïbe à travers le temps**

Des exploitations agricoles diversifiées s'établirent de façon générale dans les Antilles au commencement de la colonisation, avant que la monoculture ne prédomine. Puis ce fut l'homme, et non la nature, qui voua ces régions à la monoculture. À la différence des exploitations paysannes de faible dimension, l'écologie culturelle de la plantation est soumise aux exigences en travail et en capital de la production. Les plantations se développèrent en fonction de la production de plantes commercialisables qui exigeaient des investissements en sol, en travail, et en équipement très au-delà des possibilités du petit exploitant. Cette nécessité d'investissements élevés écarte les premiers petits colons blancs et rendit nécessaire l'importation d'une abondante masse de population noire, puis indienne. L'adaptation de l'homme à un milieu est plus une question de civilisation que de climat, et c'est à ce niveau que les relations de l'homme avec le sol se sont engagées dans la Caraïbe.

Aussi, la structure de la société de plantation est-elle au cœur de l'étude des cultures antillaises, car elle entraîne des conséquences très systématiques sur l'organisation sociale. Les particularités locales dérivent de différences entre les Métropoles ou entre les îles, mais dès les débuts toutes ces structures sociales des Antilles tendirent vers un système très complexe d'accumulation du capital, de production en vue de l'exportation et de contrôles juridiques qui soutenaient le système esclavagiste. Des sous-cultures, qui ont chacune leur mode de vie, sont nées ainsi de la plantation coloniale et il faut connaître leurs origines et leurs fonctions aussi bien que leur contenu spécifique.

On peut étudier dans le cadre historique l'intégration des sous-cultures actuelles au sein du système socioculturel global. On reconnaît alors aisément que la structure sociale de la plantation coloniale dépassait largement la dichotomie simpliste qui place d'un côté une aristocratie terrienne, de l'autre une masse homogène d'esclaves.

Chacun de ces segments principaux était très différencié. La population blanche comptait aussi bien les grands propriétaires que de petits exploitants, les "grands blancs" que les "petits blancs". Il existait aussi toute une stratification professionnelle nettement hiérarchisée ; les critères englobaient la position sociale, l'origine créole ou métropolitaine, le métier, l'éducation, etc... Par exemple un comptable ou un surveillant écossais n'avaient pas du tout le rang social du propriétaire terrien qui résidait en Angleterre.

Les esclaves étaient eux aussi très nettement stratifiés en fonction de leur origine, de leur emploi, de la couleur de leur peau et du degré de leur acculturation aux conduites européennes. On opposait les créoles aux Africains, les groupes d'origine africaine différente, les travailleurs spécialisés et ceux qui ne l'étaient pas, les esclaves domestiques aux esclaves de plantation, et d'une façon générale ceux qui avaient ou non adopté ce vêtement, ce parler, et ces manières européennes qui devinrent dans la société coloniale des symboles de statut très importants.

La troisième grande couche sociale était formée des hommes de couleur libres qui devinrent nombreux bien avant l'abolition de l'esclavage. L'expansion de la classe des affranchis à la fin du 18<sup>e</sup> siècle contribua à la stratification sociale, et fut juridiquement reconnue par un certain nombre d'ordonnances restrictives, tels le Code Noir français, le "Codigo Negro" espagnol et les "Deficiency Laws" britanniques.

Le fonctionnement de ces strates sociales dans le cadre de l'économie de plantation entraînait la création d'un réseau d'obligations réciproques dont les suites se retrouvent dans la structure de la société contemporaine, dans les relations entre les groupes raciaux qui la constituent et dont la connaissance est nécessaire à l'interprétation des changements culturels. Le degré d'acculturation de ces diverses couches aux normes européennes dépend directement de leur revenu et de leurs désirs d'ascension sociale ; ceci est particulièrement net de la part des hommes de couleur libres. Dans ce domaine l'étude des divers aspects du statut social dans les sous-groupes culturels à la lumière d'une analyse historique et fonctionnelle ouvre aux chercheurs d'importantes questions

L'approche historique, centrée sur le développement des institutions, est également très utile dans l'étude des relations entre groupes au sein de la plantation ; on peut partir du système social de la plantation esclavagiste et

aboutir aux relations des groupes qui travaillent en commun dans la plantation moderne. Cumper a noté que les obligations mutuelles des propriétaires terriens et de leurs travailleurs n'avaient pas disparu en même temps que l'esclavage ; Hutchinson, au Brésil, et Padilla à Porto-Rico ont l'un et l'autre observé ce phénomène. Certes, la fin de l'esclavage et son remplacement par un travail salarié sur les propriétés a fait passer la satisfaction des besoins de base des masses laborieuses de l'étape paternaliste aux relations impersonnelles du marché du travail. Toutefois, le paternalisme demeure à la base des relations entre la direction et les travailleurs salariés sur les plantations familiales. Même le passage aux grandes sociétés n'a pas encore tout à fait supprimé la forme très personnalisée des relations entre employeurs et employés. Les schèmes paternalistes ont alors pour corollaire des formes autoritaires de direction.

## **La typologie des plantations et des cultivateurs**

Toute typologie est nécessairement arbitraire ; elle peut ou non correspondre aux traits spécifiques de la réalité. Toutefois le concept de types est essentiel pour qui veut choisir et classer ses observations après l'étude de sociétés complexes et hétérogènes ; il est également nécessaire à la préparation méthodologique à la recherche.

Nous proposons ici une esquisse de typologie en relation avec l'étude de l'évolution de la plantation ; nous nous appuyons sur le travail de Wagley et Harris pour proposer ce cadre d'analyse des différences qui existent au sein des sous-cultures des travailleurs agricoles.

Dans le cas de la plantation familiale, "engenho", quatre facteurs ont eu une grande influence sur les caractéristiques culturelles des travailleurs ; ils concernent d'une part le travailleur, d'autre part le propriétaire. Ce sont : esclavage ou travail salarié ; propriétaire résidant sur la plantation ou propriétaire absent en permanence et remplacé par des contremaîtres. Diverses combinaisons sont possibles, qui se chevauchent dans le temps.

Dans le cas de la plantation moderne, du type société anonyme ("usina"), il semble que les éléments qui influencent le cours de l'évolution historique des groupes sociaux soient : contrôle par une famille ou contrôle par une société ; main-d'œuvre abondante ou non. Lorsque la main-d'œuvre est abondante on retrouve un certain nombre de traits socioculturels : cette main-d'œuvre est excédentaire par rapport aux terres utilisables ; l'économie générale est telle que le sous-emploi est permanent ; les petits propriétaires ont besoin de trouver sur les plantations un emploi saisonnier pour compléter leur budget.

Dans ces conditions ce sont des facteurs personnels, des relations directes avec les employeurs qui tendent à devenir les principaux moyens d'obtenir et de conserver un emploi, et les gains subsidiaires sont assurés par diverses formes de liens sociaux, du type du "compadrazgo". Lorsque la terre est trop abondante pour les ressources en main-d'œuvre, les facteurs personnels perdent leur importance et le travailleur, membre d'une organisation de travail, trouve à s'employer tout au long de l'année.

Une typologie des plantations qui s'appuieraient sur des données concrètes plus complètes éclairerait de tels facteurs, établirait ce qu'il advient du contrôle paternaliste qui existe sur la plantation familiale lorsqu'il est remplacé par les modes impersonnels de contrôle qui règnent dans les "centrales" (usina) et quelles sont les conséquences de ces changements sur le système culturel des travailleurs.

La plantation antillaise a subi la concurrence de la colonisation paysanne des nègres marrons, et, pendant un certain temps, après l'abolition de l'esclavage, on a assisté à un éloignement des plantations. Cependant il ne s'est pas développé une paysannerie aussi bien établie que dans d'autres régions du Nouveau Monde, en raison de l'exiguïté des terres, de la quantité de travail nécessaire à la production de la canne, et de l'absence d'industries qui eussent complété les revenus des paysans. Le travail salarié empêcha l'essor d'une vraie paysannerie là où la terre était trop peu abondante et où le travail sur la grande exploitation était une obligation économique. Mais, même lorsque la terre était abondante le besoin en main-d'œuvre des plantations limita l'expansion d'une paysannerie indépendante. Toutefois une sous-culture paysanne commença à se constituer avant même l'abolition de l'esclavage, surtout dans les plus vastes territoires. À la Jamaïque, en Haïti ou en Guyane britannique par exemple, les esclaves recevaient des jardins où ils pratiquaient des cultures vivrières, et cela a créé une tradition favorable à cette activité.

La classe paysanne qu'on trouve actuellement dans la Caraïbe ne forme un groupe culturel homogène ni par son mode de vie, ni par ses relations avec le sol. Outre les différences régionales et celles qui sont dues aux influences métropolitaines, bien d'autres faits viennent compliquer la tâche de celui qui veut esquisser une typologie sensée des paysans et des cultivateurs. La production peut se limiter aux plantes vivrières, ou bien aux plantes commerciales, ou bien encore elle peut comprendre les unes et les autres. Un produit cultivé pour la vente peut être destiné au marché local, et le paysan dépend alors de la colporteuse. Il peut aussi être destiné à l'exportation, et dans ce cas la vente de ces denrées périssables dépend d'arrangements contractuels avec l'usine ou avec un exportateur. Parfois enfin la distribution passe par des coopératives.

Lorsque la production est destinée à un marché international, on peut s'attendre à voir la paysannerie se différencier en types multiples en fonction de la dimension des exploitations, de la nature du produit, du mode de faire-valoir, et des moyens de production et de commercialisation.

La nature de la plante produite a moins d'importance que celle du mode de commercialisation ; elle semble plus un facteur limitatif qu'un facteur proprement déterminant. C'est ainsi que le tabac, produit typique des petits exploitants est également cultivé sur des plantations ; on peut aussi noter que les petits cultivateurs de canne deviennent plus nombreux à mesure que les usines sont plus centralisées et moins dépendantes d'une possession directe de la terre.

Il apparaît très nettement que diverses possibilités se chevauchent, quand, par exemple les producteurs de vivres ou de canne s'emploient partiellement sur les exploitations. En effet, produire pour l'exportation n'a pas les mêmes implications pour le grand et pour le petit producteur. La canne à sucre n'est pas une plante à tout faire comme les céréales. Ses dérivés sont essentiellement commerciaux ou industriels et n'apportent aucun moyen immédiat de subsistance au cultivateur. Aussi, la production de plantes de cet ordre dominant largement dans ces régions, aux dépens des vivres, doit-on relier cette culture à l'importation d'aliments. Si la terre et les techniques sont insuffisantes, et les ressources financières limitées, il suffit de catastrophes naturelles ou d'une chute de prix sur le marché mondial pour que le petit cultivateur dépende d'un travail complémentaire : habituellement, il va le chercher sur les grandes exploitations. Aussi voit-on, plutôt qu'une paysannerie, une large catégorie de travailleurs agricoles.

Le mode de faire-valoir présente également un nombre déconcertant de possibilités chez les petits cultivateurs ; il va de la simple occupation du sol consacrée par la tradition mais sans appui juridique, au fermage, au métayage et à la propriété légale.

La division des terres, les traditions et les lois concernant l'héritage sont extrêmement diverses : la terre peut être exploitée comme propriété individuelle, ou comme bien indivis : les conditions du métayage, les associations de travail, etc. varient à l'infini. Ces différences ne permettent pas seulement de distinguer des régions, mais elles existent entre communautés voisines, il leur arrive de coexister au sein de la même communauté. Dans une certaine mesure, il est possible de les rattacher à certains facteurs écologiques ou à des éléments traditionnels : elles indiquent combien les modes de vie peuvent avoir des alternatives diverses.

Wolf pense que la différence la plus importante se situe entre ceux des paysans qui ont le plein contrôle sur leur terre, que ce soit par la propriété

légale ou par une occupation de fait, et ceux qui ont des obligations envers un propriétaire. Il distingue ensuite le paysan, qui a une activité de subsistance, et l'exploitant dont le but est le réinvestissement. On peut suggérer de tenir compte d'autres variables dans l'étude comparée du paysan et de l'exploitant : dimension de l'exploitation, mode d'utilisation de la terre, formes de commercialisation. Cela nous conduit à désirer une définition plus raffinée des sous-types inclus dans l'ensemble que forme la paysannerie : par exemple, quand un paysan devient-il un exploitant ? Il semble que la typologie de Padilla puisse constituer une base utile à ce genre de recherche.

Redfield a relevé un certain nombre de traits qui semblent communs à toutes les paysanneries et qui tiennent à leur mode de vie. Recherchant ce qui peut expliquer les variations observables d'une culture paysanne à une autre, il en arrive à la conclusion qu'il s'agit essentiellement de phénomènes historiques, c'est-à-dire de différences entre les traditions culturelles régionales. Quelle que puisse être l'importance des facteurs historiques, il est cependant utile de se demander si les différences de dimension des propriétés, de faire-valoir, et de système d'héritage ne contribueraient pas à expliquer cette hétérogénéité que tous les auteurs relèvent dans les caractéristiques culturelles des paysans de la région caraïbe. D'après les données des recherches effectuées dans la région, il est en effet très net que ces divers facteurs ont des incidences directes sur certains aspects de l'organisation sociale, en particulier ceux qui concernent l'âge et la fréquence du mariage, le nombre d'unions, leur stabilité, les lignes de force de l'autorité au sein de la famille, etc.

## **L'organisation familiale**

Il est nécessaire que soient entreprises des recherches qui permettraient de comparer l'organisation sociale des types de paysans et d'exploitants. Il semble que le fait de planter et de récolter à une échelle restreinte pousse à des activités essentiellement familiales ; si la propriété permet de donner à la famille un niveau de vie qui corresponde aux exigences moyennes de sa société les relations au sein de la famille deviennent plus stables. On a constaté par exemple en Haïti que le morcellement de la terre et l'éparpillement des lots sont en corrélation avec la façon dont se nouent les unions. De même, à Barbade, a-t-on constaté que l'émigration temporaire des travailleurs a pour conséquence la formation de couples épisodiques.

Mais l'une des constantes que l'on retrouve dans les travaux des chercheurs d'Herskovits à Henriques, est le problème de la "matrifocalité". Une étude démographique de G. W. Roberts suggère l'hypothèse que les diverses formes de l'organisation familiale aux Antilles britanniques constituent un cycle de développement, cycle que ne parcourt pas nécessairement toute union, et qui va du "plaçage" au mariage légal. L'excellente étude des classes les plus

défavorisées de la société noire de Guyane britannique par R. T. Smith appuie cette hypothèse. Mais il faudrait encore comparer minutieusement les modalités et l'évolution de l'union conjugale (aussi bien *de facto* que *de jure*), chez de petits paysans autonomes et chez des ouvriers agricoles. Il faudrait choisir des communautés de paysans indépendants et les comparer avec des métayers et des ouvriers agricoles. Il semble, par exemple que le rôle du père est bien plus grand chez le paysan-propriétaire qu'ailleurs. Aussi la "matrifocalité" peut-elle être plutôt rattachée à certains sous-groupes culturels qui s'adaptent ainsi à certaines conditions sociales qu'à la persistance culturelle que décèlent certains travaux sur les Afro-Américains.

Dans le système de plantation, la famille n'est pas l'unité essentielle de production, à la différence de ce qui se passe dans une véritable paysannerie ; toutefois, à ce facteur s'en ajoutent d'autres qui interviennent également sur le taux de mariages : les influences religieuses, notamment lors des années de "mission", l'influence des enfants devenus grands, celle du propriétaire, le désir d'ascension sociale, etc...

## La prolétarianisation

On ne peut considérer comme contradictoires les paysans, d'une part, et les ouvriers agricoles à temps partiel des plantations, d'autre part ; la main-d'œuvre agricole qui ne possède pas de terre doit elle-même être incluse dans une typologie des travailleurs des champs (voir le texte de E. Padilla dans ce volume). Le degré de "prolétarianisation" de cette main-d'œuvre rurale ouvre d'intéressantes perspectives à la recherche comparative.

Hutchinson a décrit les changements qui apparaissent dans le mode de vie au sein d'une plantation brésilienne lorsqu'elle passe du stade typiquement colonial de la propriété familiale à celui de la société anonyme. Il note : "Elle est devenue (...) une grande entreprise, qui ne connaît ni liens familiaux, ni relations interpersonnelles directes (...). Les lois sociales (...) ont relayé le paternalisme". Hutchinson, souligne l'incidence de ces lois sociales sur le taux de mariages légaux, lorsque leurs avantages sont partagés par l'épouse et par les enfants légitimes.

L'effondrement du système colonial de la plantation au 19<sup>e</sup> siècle mit un terme au développement de la plantation familiale aux Antilles. La société anonyme prit le relais, car elle était mieux à même de remplir les exigences commerciales nouvelles qui tenaient aux progrès techniques et à la mise en jeu de moyens rationnels de production. La "centrale" moderne est une entreprise agricole industrialisée, mais du côté de la main-d'œuvre on ne retrouve pas toujours les formes d'organisations qui correspondent à ce type d'entreprises.

Il faudrait rechercher de manière approfondie si l'organisation rationnelle des relations interpersonnelles introduite par ce nouveau type de plantation peut être conçue comme une "prolétarisation", ou si, du moins, il tend à remanier radicalement en une génération les formes traditionnelles de relation avec le surnaturel et les relations interindividuelles de subordination. Les travaux effectués jusqu'à ce jour nous ont appris qu'il existe une différenciation interne au sein des travailleurs des champs quant à leur situation au sein de la société toute entière. D'autres travaux permettront l'étude comparée des modes de vie réels de ces groupes.

## **L'opposition ville-campagne**

Nous avons l'habitude de concevoir une très nette différence entre villes et campagnes dans les sociétés agricoles. L'opposition ville-campagne dans la Caraïbe n'est pas la même que dans certaines régions de l'Indo-Amérique ou du sud des États-Unis. Dans le passage traditionnel de la ville à la campagne, on peut reconnaître deux axes : la densité de la population et son implantation sur le sol, et l'importance des moyens de transport et de communication.

Dans les Antilles, la densité de la population varie, mais elle demeure élevée pour toutes les régions. Dans les zones sucrières en particulier, la densité est forte et les moyens de communication et de transport au sein de l'île sont bien développés. Les transports entre les îles se sont aussi développés avec l'accroissement des trafics maritime et aérien. De plus, il existe entre les îles et vers les États-Unis des courants migratoires importants. Ce phénomène démographique a des incidences socio-culturelles, à la fois sur le degré de stabilité de l'organisation familiale et sur la vitesse d'acculturation aux normes occidentales. L'afflux d'étrangers ou de visiteurs apporte également de nouvelles valeurs et des éléments de culture matérielle qui ne se limitent pas à l'éternel chewing-gum et au coca-cola.

D'autre part, dans les îles elles-mêmes, les marchés et les colporteurs tissent une trame humaine et culturelle entre les paysans et le monde des villes, donc entre les sous-cultures urbaine et "folk". Les écoles, le cinéma, la radio, les réseaux routiers et les autobus, les services de santé publique et de bien-être social implantent la culture urbaine au sein du monde rural et refoulent les pratiques traditionnelles qui caractérisent habituellement les cultures isolées. Aussi la distinction entre zone urbaine et zone rurale est-elle moins nette qu'ailleurs et nous rencontrons bien des régions où la campagne apparaît plus semi-urbaine que rurale. Il faudra étudier les diverses sous-cultures de la société urbaine, les classes moyennes des villes, les élites intellectuelles, leurs liens avec les autres sous-cultures de la société, leur influence sur elles et leur rôle dans l'épanouissement de la culture urbaine dans la société.

## Les études de communauté

Les anthropologues qui travaillent dans des sociétés modernes font face à de nombreux problèmes nouveaux dans leurs recherches, et cela exige d'eux de nouvelles voies conceptuelles et méthodologiques. Le cadre qui était valable pour l'étude de petites unités sociales indépendantes et autarciques, doit être profondément remanié lors de l'étude des segments interdépendants d'ensembles socioculturels plus vastes. Les techniques de terrain et la méthodologie dépendent bien évidemment de ce cadre de référence.

Nous avons vu que le continuum espace-temps est très différent dans la Caraïbe de ce qu'il est dans les sociétés primitives. Le réseau spatial s'étend au-delà de la communauté. Même dans les plus petites îles, les institutions nationales et internationales transforment les manières de vivre. Manners a bien montré que l'étude d'une communauté "pour une intelligence plus complète de la question doit s'étendre à une analyse des liens et des relations de dépendance qui existent au-delà de la communauté". Cela ne veut pas dire qu'il faille retracer la biographie du directeur d'une société importatrice de sucre pour comprendre une communauté insulaire, mais cela souligne l'importance des politiques administratives et des styles de vie élaborée à Londres, à Paris ou à New York. Les relations culturelles de Barbade avec l'Angleterre, de la Martinique avec la France et de Porto-Rico avec l'Espagne et les États-Unis agissent autant sur leurs manières de vivre que leur dépendance envers les marchés mondiaux du sucre et leurs quotas.

Quelle que soit la définition que l'anthropologue adopte de la communauté locale, celle-ci apparaît de toute façon comme un milieu privilégié d'interactions collectives ; il peut s'agir d'une unité administrative, de l'ensemble d'un marché, etc., la communauté est autre chose qu'un agrégat de maisonnées. Elle implique des relations structurelles étroites avec la société au sens large, et des courants d'influence socioculturelle du pouvoir métropolitain. La recherche sur le terrain est nécessairement localisée, que ce soit à une communauté ou à une sous-culture ; toutefois la compréhension des interactions communautaires doit être placée à un niveau plus général et doit inclure les institutions manifestes comme les institutions latentes.

La communauté peut-elle être considérée comme un "microcosme", représentatif de la société toute entière ? Steward a remarquablement mis au point l'état actuel de ce problème. Toutefois la façon dont la société au sens large peut être incluse dans une communauté, limitée à la fois dans l'espace et dans le temps, n'a pas encore reçu sa solution pratique. Les anthropologues, de nos jours, ainsi qu'Arensberg l'a souligné, sont très conscients des différences fondamentales qui existent entre les sociétés aborigènes des Indiens caraïbes et

les sociétés contemporaines des Antilles, et ils s'efforcent de ne pas s'éloigner, dans leurs analyses, de la réalité du contexte social.

C'est pourquoi Braithwaite a sans doute raison d'affirmer que la communauté, par elle-même, n'est peut-être choisie comme objet d'études qu'en fonction de raisons assez éloignées de la réalité sociale. Il a sans doute également raison lorsqu'il souligne que "les anthropologues sociaux" (et je présume qu'il entend par là aussi bien ses collègues américains que ses collègues britanniques) "malgré leurs protestations n'ont pas su se dégager du niveau de la petite communauté, et, même lorsqu'ils se préoccupent de problèmes en relation avec la société toute entière, leur point de vue et ses entraves caractéristiques demeurent très nets".

La solution peut être recherchée dans deux directions. L'une est la connaissance raisonnée des structures de la société toute entière, autant au niveau synchronique que dans sa profondeur historique ; par exemple des enseignements peuvent se dégager des "raisons de l'expansion européenne après 1492". Évidemment l'histoire personnelle des Tudor ne nous intéresse guère dans ce cadre, et le chercheur doit sélectionner les processus de l'histoire culturelle plus que leur contenu particulier, car ce sont eux qui ont des échos dans la société actuelle. Une autre solution, ainsi que le suggère Braithwaite, réside dans le développement d'efforts coordonnés de recherches interdisciplinaires.

## **Les recherches interdisciplinaires**

Les techniques et les méthodes d'une recherche doivent être adaptées à son objet, et les anthropologues qui travaillent dans une aire telle que la Caraïbe doivent emprunter aux spécialistes des autres sciences sociales les moyens de l'étude de communautés aussi hétérogènes. Sans qu'il soit question de sacrifier des techniques traditionnelles, comme l'interview en profondeur, la collecte de biographies individuelles, et l'observation directe d'une culture en fonctionnement, l'observateur qui désire recueillir "un échantillon raisonnable de l'ensemble de la vie de la population qu'il étudie" doit adopter certaines méthodes des sociologues dans ses recherches antillaises.

Là où cela est possible, il faut constituer des équipes de travail, et une collaboration multidisciplinaire prend une importance croissante dans l'étude de sociétés globales. Braithwaite attire l'attention sur "le besoin de développer des techniques adaptées à des situations complexes, et la nécessité d'emprunter aux autres disciplines des sciences sociales". Quoique l'anthropologue finisse toujours par ne s'adresser qu'à un nombre limité d'informateurs pour obtenir certaines données, il doit aussi veiller à ce que son échantillon soit représentatif de la sous-culture qui l'intéresse. Même dans les sciences "exactes", l'homme

de la science est souvent distingué du simple technicien par le fait qu'il a une approche intuitive des problèmes, mais son flair doit être ensuite confronté à des données d'observation. L'"art" anthropologique ne se perd pas si la méthodologie devient plus rigoureuse ; il gagne à la précision, et au contrôle soigneux des intuitions et des hypothèses.

## Conclusion

Ce texte a pour objet de soutenir la thèse suivante : l'axe de la continuité culturelle antillaise est forgé par les exigences fonctionnelles de la société de plantation, tant dans le passé que de nos jours, et, au long de cet axe les particularités culturelles originaires des centres de diffusion de diverses époques se chevauchent et s'adaptent aux situations locales. Les géographes (James, par exemple) ont mis l'accent sur la diversité de la Caraïbe. Ils reconnaissent néanmoins dans l'essor de la plantation sucrière le trait majeur de la société antillaise. Il nous semble que les points communs, les constantes culturelles qu'ont relevé bien des auteurs proviennent bien plus de ce phénomène de première importance que de l'influence de traditions venues de l'Ancien monde.

Cependant l'existence de constantes n'implique nullement qu'il y ait une homogénéité culturelle. Des éléments semblables au niveau de la structure sociale, provenant eux-mêmes de déterminismes historiques et écologiques, peuvent conduire à des similitudes de rôles et de fonctions dans des segments parallèles de ces sociétés. Mais les influences métropolitaines subdivisent le type culturel général en diverses zones dont le contenu culturel spécifique diffère dans des domaines tels que la langue, le costume, les habitudes alimentaires, l'appartenance religieuse, etc... Et finalement, à cause des conditions historiques, qui ont assigné des statuts différents aux systèmes de valeurs des deux traditions culturelles les mieux représentées, celle de l'Europe et celle de l'Afrique, les élites tendent à mépriser les éléments d'origine africaine et à porter leurs regards vers la culture métropolitaine dans leur quête de symboles auxquels s'identifier. L'essor récent des nationalismes a revalorisé quelque peu les origines africaines. Mais cela ne s'est, en fait, réalisé qu'au sein d'une faible minorité et cela ne s'est pas exprimé dans des phénomènes culturels de la même ampleur que ceux qui ont suivi la montée des nationalismes israéliens ou irlandais.

On assiste à la naissance, non d'une culture hybride, mais d'une tradition antillaise originale, dans les domaines littéraire, musical ou artistique, ainsi que le prouvent les nombreux écrits inspirés par le cadre local, ou des phénomènes comme l'art "primitif" haïtien ou le steel-band trinitadien. L'émergence du nationalisme, et la prise de conscience de l'existence d'une culture proprement

antillaise au sein de cette société ouvrent au chercheur des perspectives passionnantes dans cette aire si complexe.

## **Problèmes particuliers aux Antilles françaises**

*Par Jean Benoist*

[Retour à la table des matières](#)

Les affinités de la Martinique et de la Guadeloupe avec l'ensemble de la Caraïbe ne doivent pas porter les chercheurs à sous-estimer les particularités que ces îles tiennent de leur histoire et de leur statut actuel. L'utilisation exclusive d'une trame de référence construite à partir des îles voisines risque de laisser dans l'ombre des faits importants et de simplifier l'explication et l'analyse. En effet, au-delà d'une sociologie et d'une anthropologie antillaises, il faut procéder à une sociologie et à une anthropologie de cette situation extrême qu'est la départementalisation : fait social global, celle-ci interfère avec tous les niveaux de la vie culturelle et de la structure de la société, en modifiant radicalement le substrat économique des rapports sociaux. Face à ses incidences se dessinent des actions et des réactions qui passent au premier plan des problèmes actuels, et qui créent l'ambiguïté de la position de la Martinique et de la Guadeloupe dans l'ensemble culturel, économique et politique des Antilles.

En transformant les îles d'Amérique en départements, la loi de 1946 les a incluses dans un ensemble bien plus vaste et bien plus développé, dont elles sont devenues de ce fait des régions marginales. Une contradiction s'est alors développée, au sein des Antilles elles-mêmes, entre les effets de cette loi sur les individus et ces mêmes effets sur la société où ils vivent. Car la départementalisation n'a pas eu seulement un impact technique ou économique. Elle n'a pas été non plus, comme on l'avait cru, le mécanisme original par lequel une communauté en amènerait une autre à un niveau de développement analogue au sien. Son premier effet a été de remettre en question les fragiles barrières, véritables douanes culturelles, à l'abri desquelles vivait la culture locale. Les structures profondément inégalitaires qui condamnaient cette société appelaient certes un changement, et la départementalisation a pu apparaître comme le moyen de les faire éclater. Mais, si elle est effectivement parvenue à élargir les voies de la promotion personnelle à nombre d'individus, et à apporter les équipements nécessaires à la diffusion du bien-être, c'est au prix d'une véritable dissolution de la société antérieure, de la remise en question non seulement de ses injustices mais, solidairement, de ses caractères originaux.

Tout se passe comme si l'ouverture incontrôlée des îles à l'afflux de mesures qui découlaient du nouveau statut avait entraîné une érosion globale

de leurs particularités, érosion qui fut alors ressentie comme une menace envers l'authenticité et la personnalité de ceux qui vivaient ces changements : à mesure que se déployaient les effets de la loi, ceux qui en tiraient des bénéfices personnels développaient simultanément une réaction négative, devant un dépouillement qui atteignait les secteurs les plus profondément intériorisés de leur personnalité collective. Mais cette réaction n'empêchait pas le mouvement de se poursuivre, avec la participation de ceux-là mêmes qui en ressentaient le poids. Et la culture toute entière a ainsi dérivé, au sein d'une insatisfaction grandissante, mais qui ne suffisait pas à détourner son mouvement.

Les structures hautement centralisées de l'administration française permettent d'ailleurs à ces contradictions de prendre un relief qu'elles n'auraient pas ailleurs. Les divers services techniques suivent nécessairement des règlements et des orientations qui se décident en fonction du pays tout entier. Les modalités locales d'application n'impliquent qu'une faible coordination entre ces services (enseignement, main-d'œuvre, santé, équipement, agriculture etc...), et de toute façon cette coordination locale n'entraîne pas la remise en question des règles applicables au niveau national. Dans ces conditions, l'unité territoriale, qui était la référence principale avant la départementalisation, se dissout en une série d'unités nationales sectorielles (enseignement, etc...). La cohésion propre à chacun de ces secteurs se situe au niveau de la nation. Et simultanément l'unité territoriale, l'île, est littéralement annihilée. Découpée en tranches rattachées à un secteur national, elle se dissout en une série de fragments parallèles qui communiquent plus aisément avec Paris qu'entre eux.

Le passage au statut départemental aboutit ainsi, au niveau de la structure administrative, à un véritable éclatement de chaque île, à sa négation de fait en tant qu'entité significative, dissolution des îles qui n'est pas le fait de la volonté des hommes mais de la mécanique des lois.

À un autre étage cette fois qu'à celui de la personnalité et de la culture, à un niveau plus objectivement saisissable, c'est à nouveau une référence primordiale d'identification qui s'effondre : l'assimilation légale aboutit à une véritable dislocation de la collectivité.

Là s'amorcent de nouvelles contradictions. Cette dislocation culturelle et sociologique est le corollaire de l'afflux de biens dirigés vers les individus, et la "solidarité nationale" ne s'exerce à leur profit qu'à travers la négation de leur appartenance à un autre groupe sociologique ou culturel que l'ensemble national où s'exerce cette solidarité. Véritable marchandage vécu par bon nombre d'individus comme le choix entre des avantages matériels et la survie de leur société et de leur culture...

Ce contexte, actuellement unique dans la Caraïbe, mérite d'être examiné dans ses retentissements aux divers niveaux de la vie culturelle et du tissu social. Certes, bien des opinions ont été émises à son sujet et bien des positions prises, mais les références utilisées ("développement", "promotion", ou au contraire "colonialisme") ne sont pas issues de la situation locale réelle, dans toute la richesse de ses contradictions. On manque d'études pratiquées sur le terrain, dans divers groupes sociaux, qui permettraient de décrypter le contrepoint de la départementalisation avec la vie sociale des Antilles. On manque d'analyses du changement social qui fasse la part de cette situation parmi les autres facteurs de changement.

La recherche anthropologique prend là une importance particulière. Face à la dérive de la culture et à l'angoisse qu'elle fait naître, elle offre quelques points d'arrimage. Car bien des actions de "développement" aux Antilles sont surtout des efforts d'acculturation, liés à cette dissolution de la société locale. Or il n'y a pas d'acculturation sans mépris. Y compris le mépris de soi-même chez celui qui la subit. La démarche triomphaliste des valeurs qui bousculent la culture antillaise fait écran à ce qui auparavant formait le cœur de cette culture, et la fait basculer dans l'ombre, créant en chacun de ceux qui la portent une zone douloureuse qui devient peu à peu une zone morte. Une des tâches de l'anthropologue est de montrer que cette mort n'est pas inéluctable, qu'il existe d'autres voies. En portant, lui étranger, un regard qui nie cette négation, en collectant les faits les plus humbles et en les faisant accepter par les consciences qui les étouffent, en recentrant les normes sur le réel, il aide à trouver une voie où les hommes, tout en acceptant le mouvement, maintiennent cette identité hors de laquelle ils ne sont que robots ou fantômes.

C'est donc un effort qui dépasse l'anthropologie au regard strictement analytique que nous impose la situation actuelle des Antilles. En mouvement constant, la vie sur laquelle se penche l'anthropologue saisit aussitôt ce qu'il apporte et, qu'il le veuille ou non, l'assimile en vue de ses propres fins. À la Martinique et à la Guadeloupe, son apport doit consister en un effort permanent d'élargissement théorique, d'approfondissement de l'analyse qui tienne compte de la situation très particulière de ce que nous pourrions nommer, en paraphrasant les économistes, une "culture à moteur externe".

## Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

BASTIDE, R., 1960, *Les religions africaines au Brésil*, Paris, P.U.F.

BENOIST, J., 1959, Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais, *Cahiers d'Outre-Mer*, 12 : 265-285.

BENOIST, J., 1963, Les Martiniquais : anthropologie d'une population métissée, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, 11ème série : 241-432.

BENOIST, J., 1968, Types de plantations et groupes sociaux à la Martinique, *Cahiers des Amériques latines*, no.2 : 130-159, et Centre de recherches caraïbes.

BENOIST, J. et coll., 1972, *L'archipel inachevé : culture et société aux Antilles françaises*, Presses de l'Université de Montréal, 354 p.

BLAKE, J., 1961, *Family structure in Jamaica*, Free Press, Glencoe.

BRAITHWAITE, L., 1953, Social Stratification in Trinidad, *Social and Economic Studies*, 2 : 5-175.

CLARKE, E., 1953, Land Tenure and the Family in Four Jamaican Communities, *Social and Economic Studies*, 1 : 81-118, Jamaica.

CLARKE, E., 1957, *My Mother who fathered me. A Study of the family in three selected community of Jamaica*, George Allen and Unwin, Londres, 215p.

COMITAS, L., 1968, *Caribbeana : 1900-1965. A Topical Bibliography*, University of Washington Press, 909 p.

COSTA PINTO, L., 1949, *Lutas de Familia no Brasil*, Sao Paulo, Brasiliana, Civilizacao Brasileira.

COSTA PINTO, L., 1953, *O Negro em Rio de Janeiro*, Sao Paulo, Brasiliana, Civilizacao Brasileira.

COULTHARD, G. R., 1962, *Race and colour in Caribbean literature*, Oxford University Press.

CUMPER, G. E., 1954, Labour Demand and Supply in the Jamaican Sugar Industry, *Social and Economic Studies*, 2, Jamaica, U.C.W.I.

- DAVENPORT, W., 1956, *Jamaican Consanguinity and Affinity*, Paper read at annual meeting, American Anthropological Association, Santa Monica, California.
- DAVID, B., 1973, *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans 1635-1902*, Société d'Histoire de la Martinique, no. 3, 188p.
- DE AZEVEDO, I., 1949, *Povoamento du Cidade do Salvador*, Bahia, Typografia Benedictina Ltda.
- DE AZEVEDO, T., 1955, *As Elites de Cor*, Rio de Janeiro, Brasiliana, Civilizacao Brasileira.
- DEBIEN, G., 1960, Destinées d'esclaves à la Martinique, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, s.B., 22 : 1-92.
- DIEGUES, M. (Jr.), 1949, *O Banquê nas Alagoas*, Rio de Janeiro, Edição do Instituto de Açucar e do Alcool.
- DIEGUES, M. (Jr.), 1952, *Populacao e Açucar no Nordeste do Brasil*, Rio de Janeiro, Comissao Nacional de Alimentação.
- DUBREUIL, G., 1965, La famille martiniquaise : analyse et dynamique, *Anthropologica*, 7 : 103-129, et Centre de recherches caraïbes.
- DU TERTRE, J.-B. (R.P.), 1667-1671, *Histoire générale des Antilles*.
- FERNANDEZ, F. et R. BASTIDE (eds.), 1955, *Relações Raciais entre Negros e Brancos em Sao Paulo*, Anhembi.
- FORTES, M., 1958, Introduction, in the *Developmental Cycle in Domestic Groups*, Jack Goody, ed., Cambridge Papers in Social Anthropology, no. 1 : 1-14, Cambridge University Press, Cambridge.
- FRAZIER, E. F., 1939, *The Negro Family in the United States*, Chicago, University of Chicago Press.
- FREILICH, M., 1961, Serial Polygyny, Negro Peasants, and Model Analysis, *American Anthropologist*, 63 : 955-975.
- FREYRE, G., 1945, *Brazil, an Interpretation*, New York, Alfred A. Knopf.
- FREYRE, G., 1945, *Maîtres et esclaves*, traduit par R. Bastide, Gallimard, Paris, ("Casa Grande e Sanzala").
- GASTON-MARTIN, 1931, *Nantes au XVIIIe siècle. L'ère des Négriers d'après des documents inédits*, Paris, Alcan.
- GASTON-MARTIN, 1948, *Histoire de l'esclavage dans les colonies françaises*, P.U.F.
- GILLIN, J., 1945, *Moche : A Peruvian Coastal Community*, Washington, D.C., Smithsonian Institution.
- GOODE, W. J., 1960, Illegitimacy in the Caribbean Social Structure, *American Sociological Review*, 25 : 21-30.
- HALLOWELL, A. I., 1957, The Impact of the American Indian on American Culture, *American Anthropologist*, 59 : 201-217.

- HARRIS, M., 1956, *Town and Country in Brazil*, New York, Columbia University Press.
- HENRIQUES, F., 1953, *Family and Colour in Jamaica*, London, Eyre and Spottiswoode.
- HERSKOVITS, M. J., 1933, On the provenience of New World Negroes, *Social forces*, 12.
- HERSKOVITS, M. J., 1937, *Life in a Haitian Valley*, New York, Alfred A. Knopf.
- HERSKOVITS, M. J., 1941, *The Myth of the Negro Past*, New York, Harper Bros.
- HERSKOVITS, M. J. and F. S., 1934, *Rebel Destiny*, New York, McGraw Hill Book Co., Inc.
- HERSKOVITS, M. J. and F. S., 1946, *Trinidad Village*, New York, Alfred A. Knopf.
- HOROWITZ, M., 1959, *Morne-Paysan : peasant community in Martinique*, thèse de doctorat inédite, Columbia University.
- HOROWITZ, M. M. et S., 1963, Note on Marriage in Martinique, *Marriage and Family Living*, 25 : 160-161.
- HUTCHINSON, H. W., 1957, *Village and Plantation Life in Northeastern Brazil*, Seattle, University of Washington Press.
- INKELES, A. et D. J. LEVINSON, 1954, National character : The study of modal personality and sociocultural systems, in G. Lindzey (ed.), *Handbook of social psychology*, pp. 977-1020, Cambridge, Addison-Wesley.
- JAHODA, G., 1958a, Child animism, I : A Critical survey of cross-cultural research, *Journal of Social Psychology*, 47 : 187-213.
- JAHODA, G., 1958b, Child animism, II : A study in West Africa, *Journal of Social Psychology*, 47 : 213-222.
- KLASS, M., 1961, *East Indians in Trinidad*. California University Press.
- KLINEBERG, D., 1963, Negro-white differences in intelligence test performance : a new look at an old problem, *American Psychologist*, 18 : 198-203.
- KREISELMAN, M., 1958, *The Caribbean family. A case study in Martinique*, thèse de doctorat inédite, Columbia University.
- LASSERRE, G., 1961, *La Guadeloupe*, 2 vol., U.F.I., Bordeaux.
- LAURENDEAU, M. et A. PINARD, 1962, *La pensée causale*, Paris, P.U.F.
- LEE, E. S., 1951, Negro intelligence and selective migration : a Philadelphia test of the Klineberg hypothesis, *American sociological review*, 16 : 227-233.
- LEIRIS, M., 1955, *Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, U.N.E.S.C.O. et Gallimard.
- LÉVI-STRAUSS, C., 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- LÉVI-STRAUSS, C., 1965, *Mythologiques : le cru et le cuit*, Paris, Plon.

- LÉVY-BRUHL, L., 1927, *L'âme primitive*, Paris, Alcan.
- LÉVY-BRUHL, L., 1928, *Les fonctions mentales dans les sociétés primitives*, Paris, Alcan.
- LEYBURN, J. G., 1941, *The Haitian People*, New Haven, Yale University Press.
- LINTON, R., 1959, *Le fondement culturel de la personnalité*, Paris, Dunod.
- MATTHEWS, D. B., 1953, *Crisis in the West Indian Family*, Trinidad Extra Mural Department of the U.C.W.I.
- METRAUX, A., 1958, *Le vaudou haïtien*, Gallimard, Paris.
- MINTZ, S. W., 1955, The Jamaican Internal Marketing Pattern, *Social and Economic Studies*, 4 : 95-103, U.C.W.I., Jamaica.
- MINTZ, S. W., Standards of Value and units of Measure in the Fond-des-Nègres Market Place, Haiti, *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 91 : 23-28.
- MOREAU DE SAINT-MERY, 1797, *Description de la partie française de l'île de Saint-Domingue*, Réédité, Larose, Paris.
- MURPHY, G. M. and A. LEIGHTON, 1965, *Approaches to cross-cultural psychiatry*, Ithaca, Cornell University.
- NOGUEIRA, O., 1955, Relações Raciais no Município de Itapetininga, In *Relações Raciais entre Negros e Brancos em Sao Paulo*, ed. by Florestan Fernandes and Roger Bastide, Sao Paulo, Anhembi.
- ORTIZ, F., 1947, *Cuban Counterpoint*, New York, Alfred Knopf.
- PARRY, J. H. and P.M. SHERLOCK, 1956, *A Short History of the West Indies*, London, Macmillan and Co., Ltd.
- PARSONS, T., 1954, *Essays in Sociological Theory*, Glencoe, Illinois, The Free Press.
- PELUFFO, N., 1962, Les notions de conservation et de causalité chez les enfants provenant de différents milieux physiques et socioculturels, *Archives de psychologie*, 38 : 275-291, Genève.
- PIAGET, J., 1926, *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, Alcan.
- PIAGET, J., 1927, *La causalité physique chez l'enfant*, Paris, Alcan.
- PRICE, R., 1964, Magie et pêche à la Martinique, *L'Homme*, 4 : 84-113.
- RAGATZ, L. J., 1928, *The Fall of the Planter Class in the Caribbean*, New York, The Century Co.
- RAMOS, A., 1937, *As Culturas Negras no Novo Mundo*, Rio de Janeiro, Civilizacao Brasileira.
- RAMOS, A., 1943, *Introdução a Antropologia Brasileira*, I : Rio de Janeiro, Casa de Estudante.

- RENARD, R., 1955, *La Martinique de 1848 à 1870*, D.E.S. Histoire, Paris – rééd., G.U.R.I.C., Centre Universitaire Antilles-Guyane, 1973.
- REVERT, E., 1951, *La magie antillaise*, Paris, Bellenand.
- RIBEIRO, R., 1945, On the Amaziado Relationship and Other Problems of the Family in Recife (Brazil), *American Sociological Review*, 10 : 44-51.
- RIBEIRO, R., 1952, *Cultos Afro-Brasileiros en Recife*, Recife, Instituto Joaquin Nabueo.
- RIBEIRO, R., 1956, *Religiao e Relações Raciais*, Rio de Janeiro, Ministerio de Educacao e Cultura.
- ROBERTS, G. W., 1955, Some Aspects of Mating and Fertility in the West Indies, *Population Studies*, 8, part. 3.
- ROBERTS, G. W., 1957, *The Population of Jamaica*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SERVICE, E., 1955, Indian-European Relations in Colonial Latin America, *American Anthropologist*, 57 : 411-425.
- SIMEY, T. S., 1946, *Welfare and Planning in the West Indies*, Oxford, Clarendon Press.
- SMITH, M. G., 1955, *A Framework for Caribbean Studies*, Jamaica, Extra-Mural Department of the U.N.W.I.
- SMITH, M. G., 1956, The transformation of Land Rights by Transmission in Carriacou, *Social and Economic Studies*, 5 : 103-138.
- SMITH, M. G., 1962, *West Indian Family Structure*, University of Washington Press, Seattle 311.
- SMITH, M. G., 1962, *Kinship and community in Carriacou*, Yale University Press.
- SMITH, R. T., 1956, *The Negro Family in British Guiana*, Grove Press, New York, 282.
- SMITH, T. L., 1954, *Brazil : People and Institution*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- STEWARD, J. H., 1950, Area Research : Theory and Practice, New York, *Social Science Research Council*, Bulletin 63.
- STEWARD, J. H., 1955, Levels of Sociocultural Integrations : an Operational Concept, in *Theory of Culture Change*, by J. H. Steward, Urbana, University of Illinois Press : 43-63.
- STEWARD, J. H., 1956, *The Family-Cultivated Farm as a Cross-Cultural Type*, (mimeo).
- STEWARD, J. and al., 1956, *The People of Puerto Rico*, Urbana, University of Illinois Press.
- TANNENBAUM, F., 1947, *Slaves and Citizens*, New York, Alfred Knopf.
- THIEME, F. P., 1959, *The Puerto-Rican Population*. University of Michigan, Ann Arbor.

- VALLEE, L., 1964, *The Negro Family on St. Thomas. A Study of Role Differentiation*, Thèse de doctorat, Cornell University, Ithaca, 244.
- WAGLEY, C. and M. HARRIS, 1955, A Typology of Latin American Subcultures, *American Anthropologist*, 57 : 428-451.
- WAGLEY, C. and M. HARRIS, 1958, *Minorities in the New World : six case studies*, New York, Columbia University Press.
- WHITTEN, N. E. and J. F. SZWED, 1970, *Afro-American Anthropology Contemporary Perspectives*, The Free Press, New York, 468 p.
- WILLIAMS, E., 1944, *Capitalism and Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- WILSON, C. S., 1953, *The Family and Neighbourhood in a British Community* Unpublished M.Sc. Dissertation, Cambridge University Library.
- WOLF, E., 1955, Types of Latin American Peasantry : A Preliminary Discussion, *American Anthropologist*, 57 : 452-471.
- WOLF, K., 1952, Growing up and Its Price in Three Puerto Rican Subcultures, *Psychiatry*, 15 : 401-433.
- YOUNG, M., 1954, Kinship and Family in East London, *Man*, 54, art. 210.

Cette bibliographie regroupe les références données par les auteurs des articles reproduits dans ce volume. On y a ajouté quelques titres importants qui n'apparaissent pas dans les publications originales.

Les textes reproduits dans ce volume avec l'aimable autorisation des auteurs et des éditeurs ont paru originellement dans les ouvrages ou revues suivants :

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS, 4, 11<sup>e</sup> série, 1963 :

- Les composantes raciales de la Martinique, *J. Benoist*.

CARIBBEAN STUDIES : A SYMPOSIUM, edited by Vera Rubin, Washington University Press, 2<sup>nd</sup> ed. 1960.

- Plantation America : a Culture sphere, *C. Wagley*.
- Contemporary Social-Rural Types in the Caribbean Region, *E. Padilla*.
- The Family in the Caribbean Research, *R. T. Smith*.
- Cultural Perspectives in Caribbean Research, *V. Rubin*.

SCIENTIFIC AMERICAN :

- Rural Market in Haiti, *S. Mintz*. Reprinted with permission. Copyright (c) 1960 by Scientific American Inc., All rights reserved.

Les chapitres 1, 6 et 8 sont inédits.

Les textes anglais ont été traduits par *J. Benoist*.